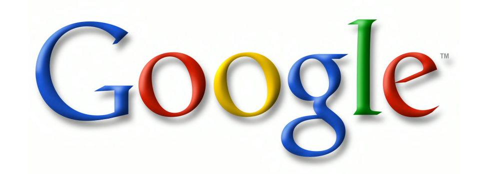


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

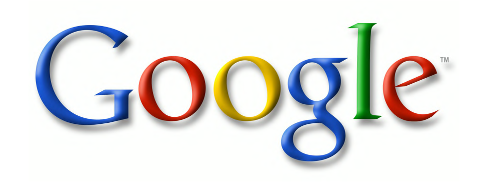
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



132. Suite complète des sept vignettes in-18 gravées d'après les dessins de Westall pour *Moore's irish melodies*. (*Epreuves lettres grises, tirées sur pap. de Chine.*)

133. Suite complète des sept vignettes in-8., gravées d'après les dessins de Smirke pour *Lalla Rookh* de Moore. (*Epreuves lettres grises, tirées in-4.*)

134. Suite complète des dix vignettes in-8., gravées d'après les dessins de Smirke pour les œuvres poétiques de Walter-Scott.

135. Six vignettes in-8. gravées par Heath, d'après les dessins de Westall pour *Sketch Book* (*Epreuves avant toute lettre, tirées gr. in-4 pap. de Chine.*)

136. Suite complète des treize vignettes in-8., por le *Forget-me not for* 1825. (*Epreuves lettres grises, tirées sur pap. de Chine.*)

137. Suite complète des trente-cinq vignettes in-8. gravées d'après les dessins de Gravelot pour les œuvres de P. et Th. Corneille. (*Anciennes épreuves, tirées sur pap. fort.*)

138. Suite complète des vingt-six vignettes in-8., gravées d'après les dessins de Moreau pour le théâtre de P. et Th. Corneille. (*Epreuves tirées gr. in-8.*)

139. Cinquante vignettes in-8., gravées d'après les dessins de Moreau pour les œuvres de Molière édition de 1773. (*Anciennes épreuves, il y a des eaux-fortes et quelques doubles.*)

140. Suite complète des trente-une vig[illegible] gravées d'après les dessins de M[illegible]
[illegible] ard pour les
[illegible] es gr. in
[illegible] 8, gra-

HISTOIRE

DES

FRIPONS.



c/87 c/66 4

L'HISTOIRE DES GRECS, OU DE CEUX QUI CORRIGENT LA FORTUNE AU JEU.

..... *Quid non mortalia pectora cogis,*
Auri sacra fames? Æneïd. III.

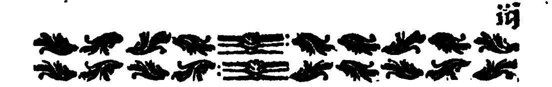
Goudar, Ange



A LA HAYE.

M. DCC. LVII.

c77493''-110



PREFACE

CE n'eſt point ici l'hiſtoire de la fripponnerie. C'eſt ſeulement l'hiſtoire des frippons.

Comme l'une paroît néceſſairement liée à l'autre, j'avois d'abord formé le plan de les donner enſemble, mais ayant fait réflexion que je réduirois tout d'un coup à la mendicité une foule d'honnêtes gens qui vivent aujourd'hui honorablement du métier de frippon, j'ai abandonné ce deſſein.

Si le public étoit une fois informé des moyens que les Grecs mettent en uſage pour tromper ceux qui jouent avec eux; dès ce moment il n'y auroit plus de dupes.

Pour lors que deviendroit cette quantité prodigieuſe d'hommes d'épée, ces hommes à plumet, qui n'ont d'autre revenu que celui de leur ſçavoir-faire au jeu?

Que feroit ce grand nombre de gen à équipage, dont la fortune eſt fondée uniquement ſur la réjouiſſance, ou ſur un ſonnet ?

Enfin, que deviendroient tant de Femmes de condition, de vieilles Marquiſes, de Douairieres, & „ tant „ de Demoiſelles
„ *Qui ſans le laſquenet & ſon produit caché*,
„ *De leur foible vertu feroient fort bon marché* ? „

Je commence cette hiſtoire non à l'origine des filoux, parce qu'il auroit fallu remonter pour cela à la création du monde ; mais à l'établiſſement des Hôtels de Gêvres & de Soiſſons à Paris ; cette époque eſt celle de leur réunion, & c'eſt alors qu'ils ſe prêterent mutuellement du ſecours, & formerent une eſpéce de corps.

Il eſt vrai que les Grecs avoient brillé quelques années auparavant en France, & que la plûpart avoient fait des fortunes conſidérables au jeu.

Je veux parler du Miſſiſſipi ; c'eſt-à-dire lorſque les plus riches particuliers du Royaume portoient tout leur bien dans leur poche, & par conſéquent celui où les joueurs pouvoient s'enrichir dans une ſeule partie.

Auparavant il falloit deux ſéances aux Grecs pour tirer parti de leur ſavoir-faire ; c'eſt-à-dire gagner & enſuite ſe faire payer.

La premiére étoit aſſez aiſée ; mais pour la ſeconde elle ſouffroit des difficultés infinies : c'étoit ordinairement des procès, dans leſquels la Police intervenoit toujours.

Mais lors du Miſſiſſipi, perdre & débourſer n'étoit qu'une même choſe.

Tous les prétextes pour différer de payer les ſommes qu'on perdoit au jeu, étoient éludés.

Il ne s'agiſſoit plus de ſe récrier ſur la difficulté de porter ſur ſoi des ſommes conſidérables ; un porte-feuille ſuffiſoit.

Cet avantage étoit ſuivi de pluſieurs autres.

Quoique le papier, lorsqu'il est bon, représente l'argent, & devienne par-là un argent lui-même, on peut dire cependant qu'on n'en a pas machinalement la même opinion que de l'espéce. Un joueur perdra souvent dix mille écus en billets, qu'il ne perdroit pas deux cens louis en argent comptant. Voilà l'homme : ce qui est d'une certaine couleur l'affecte plus que ce qui est d'une autre.

Un métail le décide, & non ce qui le représente. Il n'est pas question dans ce moment de la chose, mais de l'opinion qu'on en a. Tel joueur qui avant le systême n'auroit pas été assez hardi pour mettre deux écus sur une carte, y mettoit alors un billet de cinq cens livres.

La rapidité avec laquelle les fortunes se faisoient alors en France, formoit elle-même une moisson abondante pour les joueurs. Comme un Mississipien voyoit dans un jour doubler, & tripler le capital de ses ri-

chesses, on se livroit facilement au jeu; parce que les pertes qu'on y faisoit n'étoient pas considérées comme telles; mais seulement une diminution sur les profits immenses qu'on faisoit d'un autre côté.

Beaucoup de gens, qui jusques-là avoient été privés des richesses, & qui à cause de cela, n'avoient pu satisfaire leur passion pour le jeu, s'y livroient alors sans ménagement.

Comme le sistême avoit fait sortir l'argent des coffres des usuriers, & des Compagnies qui le tenoient auparavant renfermé, tout le monde en avoit, & par conséquent les joueurs aussi.

D'un autre côté, une foule de Provinciaux, sur le bruit des grandes fortunes qui se faisoient à Paris, y accouroient de toutes parts, & apportoient des sommes considérables pour acheter des actions, & partager avec les Parisiens les profits du Mississipi.

Les Grecs qui les attendoient à l'arrivée de la Diligence, tâchoient par le moyen des cartes de faire ensorte qu'ils ne changeassent pas tout leur argent en papier.

Le mouvement général qui étoit alors dans les esprits, & l'attention des Tribunaux, & de tous les Ordres de l'Etat pour cette grande affaire, laissoit aux joueurs d'avantage une pleine liberté de conscience. La Police étoit alors trop occupée des vols, des meurtres, & des assassins occasionnés par un changement si brusque & si peu usité dans les Finances générales de la Monarchie, pour ne pas perdre de vûe les filoûteries particulieres des joueurs. Pour le coup il y eut pour eux à la Police *relâche au Théatre*.

Par une anecdote qui s'est trouvée dans les Archives d'un fameux Grec, on a vu que cent filoux du tems du Mississipi avoient gagné au delà de douze millions. On doit juger par cette

cette somme, levée par quelques particuliers, à combien devoit monter celle de tous les joueurs ensemble. Il y eut une quantité de terres en decret, qu'ils acheterent.

La Gréce d'alors changea d'état. La plûpart de ses membres ne passerent plus pour de misérables avanturiers; ce furent des Seigneurs de place; des possesseurs de grands Fiefs.

La pûlpart même abandonnerent le jeu pour vivre en gens d'honneur, car c'étoit alors comme aujourd'hui, une des principales maximes de la vie civile, *que lorsqu'on a fait sa recolte par le métier de frippon, il faut le quitter pour faire l'honnête homme.* Bien entendu qu'on ne doit pas se dessaisir du produit de la fripponnerie.

Presque tous ces Grecs, à la faveur de leurs terres & de leurs châteaux, se marierent avantageusement dans le Royaume. La plûpart firent des alliances considérables dans la Noblesse d'Epée & de Robe.

La plûpart prenoient la ſcene du Miſſiſſipi pour un ſonge ; mais les joueurs qui étoient reſtés dans Paris s'apperçurent bientôt que c'étoit une réalité.

La Gréce étoit donc tombée en quenouille ; d'autant plus que les joueurs alors n'avoient aucune liaiſon enſemble, ne formant pas un corps, comme ils firent dans les ſuites.

D'ailleurs, quoique les Grecs du temps du Miſſiſſipi euſſent gagné des ſommes conſidérables, leurs pratiques de filouterie étoient très imparfaites. Les talens ſupérieurs dans l'art de corriger la fortune étoient réſervés pour nos temps. Les Hôtels *de Gèvres & de Soiſſons* tirerent la Gréce de l'état d'engourdiſſement où elle étoit tombée, & formerent cette noble émulation qui a donné depuis tant de frippons à la France.

Je fais donc commencer l'hiſtoire des Grecs à cette époque, & je parcours dès-lors ſes différens *périodes* ; je ſuis *leurs révolutions*, *leur plan*, *leurs vues*, *leur marche & leur contre-marche*.

Au

Au reste, je dois prévenir ici que les Mémoires sur lesquels j'écris cette Histoire sont très bons ; ils m'ont été fournis par douze Grecs des illustres de l'ordre, dont quatre avoient été condamnés aux galéres perpétuelles, les autres huit à une prison à vie, & qui par-là ayant perdu tout espoir de faire valoir leurs talens, n'avoient aucun intérêt de déguiser la vérité.

Entre plusieurs choses singulieres, même neuves, & tout-à-fait inconnues aux Lecteurs qui ne sont pas Grecs, dont ce Livre est rempli, on croira peut-être que l'établissement des Grecs en République politique & civile, soutenue par des loix & des reglemens, dont on trouve ici le plan, est une pure fiction ; que ses fondateurs ainsi que ses législateurs n'ont jamais existé ; mais la vérité est que ce projet fut formé en 1718. par un fameux Grec appellé le Marquis de Mont *** de qui je tiens cette anecdote, & qui est mort en Hollande, il n'y a pas encore deux ans.

Il est vrai que je ne suis pas entièrement exact sur cet établissement ; car si j'avois voulu raporter toutes les folies & les extravagances qui furent proposées à ce sujet, j'en aurois rempli six volumes.

Je ne mets sous les yeux du Public que les piéces les plus propres à faire connoître le génie des filoux de ce tems-là.

Je crois bien que tous ces reglemens n'ont pas été exécutés ; mais ce dont je suis assuré, c est qu'ils ont été écrits.

Quoique cette histoire paroisse une des moins intéressantes qui ayent paru depuis long-temps dans la République des Lettres, elle ne sera peut-être pas si inutile qu'on pourra le présumer d'abord.

Elle servira du moins à peindre nos mœurs à la postérité, & à apprendre aux hommes qui viendront après nous à connoître ceux qui les ont précédés.

Peut-être même que la maniere dont elle est écrite pourra être de quelque utilité au siécle présent. Du moins il est certain, que le moyen le plus propre pour corriger les hommes, est de jetter du ridicule sur leurs vices.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que celui du jeu a besoin aujourd'hui d'un grand correctif.

On ne trouve rien de semblable en nos histoires anciennes. La France est aujourd'hui un bois plein de filoux. On ne sauroit jouer dans presque aucune maison de Royaume, sans s'exposer à être volé.

Les Palais des Grands ne sont pas plus surs que les maisons de plus petits particuliers. Les frippons se sont introduits par-tout, & se trouvent par-tout.

Je ne mets point les noms des acteurs qui jouent quelque rôle dans ces Mémoires. Après la lettre initiale de leur nom, je désigne le reste par des points, ou des étoiles. Peut-être que le Lecteur trouvera celles-ci en trop grand nombre ; mais j'aime mieux qu'il y ait cette petite irrégularité dans mon Ouvrage, que si on avoit à me reprocher d'avoir deshonoré une foule de familles qui portent aujourd'hui les mêmes noms que ces Grecs.

Tel en lisant ces Mémoires en rira, qui auroit été au désespoir, si je n'avois

employé le masque de l'anonyme. Les noms des principaux persönages écrits en toutes les lettres, auroient pu faire trouver ici le bisaïeul, le grand-pere, le pere, l'oncle, le neveu, le cousin d'un grand nombre de mes Lecteurs.

Beaucoup d'honnêtes gens qui tiennent aujourd'hui un rang distingué dans le monde voyant par cette Histoire qu'ils doivent leurs charges & leur poste aux fripponeries de leurs peres, n'auroient pu la lire sans horreur. C'eût été alors un livre abominable ; au lieu qu'il pourra passer pour une brochure amusante.

L'HISTOIRE



L'HISTOIRE DES GRECS.

NOtre Langue a des richesses que les autres de l'Europe n'ont point. Par exemple, dans tous les Idiomes du Monde un homme qui vole de l'argent au jeu s'appelle un Frippon; mais en France aujourd'hui cela se nomme un Grec. *

Si l'on prend ce mot dans toute son étenduë, & qu'on l'applique aux différentes Professions & aux différens états on trouvera que l'origine des Grecs est aussi ancienne que le Monde; car de tout tems les hommes ont aimé à s'approprier le bien d'autrui: c'est un sentiment général.

C'est la société elle-même qui a fait le mal. Lorsqu'on eut établi des propriétés, & que ces pro-

* L'application de ce mot aux joüeurs d'avantage est venuë de ce que les anciens Grecs étoient naturellement fins & rusés, cherchant toujours à faire des dupes.

Le premier qui se servit de ce nom, fut un Chevalier de M***. Il appella Grecs tous les Frippons qui étoient alors dans Paris, & il en prit lui-même le nom.

priétés eurent formé des rangs, & des honneurs, chacun voulut avoir ce qui seul pouvoit le distinguer des autres.

Les Loix ont bien arrêté depuis quelques effets particuliers de ce désordre, mais elles n'ont pas corrigé la cause générale.

On peut dire en général que tous les hommes aujourd'hui sont Grecs par sistême d'existence. C'est leur lot d'être frippons.

Dans quelque rang que la fortune les fasse naître, elle ne change pas l'Acteur, mais seulement le rôle.

La Cour, & la Ville ont leurs Grecs. Il y en a d'Epée, de Robbe; dans les arts & les sciences; dans le commerce & l'industrie, dans les métiers & professions.

Le premier état n'en est pas plus exempt que le second, & celui-ci que le dernier. Les moyens seuls que toutes ces classes employent sont différens.

Je voudrois que quelque Casuiste me dit la différence qu'il y a entre une Compagnie de gens d'affaires, qui établissent un sistême de fripponnerie, ou une Compagnie de joüeurs qui en forment un de filouterie?

Qu'un Financier vole une somme par un trait de plume, ou qu'un Grec la filoute par un coup de Dez, je ne vois pas lequel des deux est le plus honnête homme.

Qu'un Marchand ait des Livres faux pour tromper le Public; ou qu'un Grec ait de fausses cartes pour tromper les dupes, cela revient précisément au même.

L'oisiveté qui regne ordinairement par-tout où le luxe & le faste sont établis, fit qu'en France, sous le regne de Louis XIV. Une foule de gens se déciderent pour la profession de joüeur.

La Cour avoit ouvert elle-même la porte à cette manie.

Malgré la misere qui étoit alors dans le Royaume, on y joüoit des sommes immenses.

Paris imita la Cour, ce qui lui attira une foule d'Etrangers de toutes les parties de l'Europe, qui y apporterent un grand nombre de filouteries, qu'on ne connoissoit pas auparavant, ou du moins dont on n'avoit que des idées confuses.

Ce n'est point, comme je viens de le dire, que l'Art de corriger la fortune fût nouveau. Je le tiens aussi ancien que le jeu même.

Dans toutes les affaires de la société, les hommes cherchent à prendre certains avantages les uns sur les autres : or, le jeu est une affaire. C'est un commerce momentané que chacun tâche de faire valoir à son plus grand profit.

Un Grec disoit un jour que les honnêtes gens lui avoient appris eux-mêmes à devenir frippon. „ En joüant avec moi, ajoûtoit-il, je leur „ voyois prendre tant de petits avantages que j'en „ conclus que je ne serois pas plus deshonoré „ qu'eux en en prenant de grands. "

Qu'on y fasse bien attention, on trouvera que la société est remplie de petits filoux honoraires, qui, parce qu'ils ne volent pas de grosses sommes, qu'ils ne font pas des fripponneries manifestes, croyent être en droit de ne pas entrer dans le Catalogue des Grecs.

L'Art de corriger la fortune a ses départemens généraux & ses branches particulieres.

Il y a plusieurs classes de Grecs.

1. Ceux qui le sont sans le sçavoir.

2. Ceux qui se soupçonnent eux-mêmes de l'être.

3. Ceux qui en font profession ouverte.

Toutes ces classes ont ensuite leurs divisions & leurs subdivisions particulieres.

Toute la différence qui se trouve entre ces pré-

tendus honnêtes joüeurs & les frippons, c'est que les uns volent en détail & les autres en gros.

J'ai insisté sur ce point parce que la France est aujourd'hui remplie d'honnêtes frippons qui font plus de mal à la société, que les filoux averés ; car on se défie des uns parce qu'on les connoît; au lieu qu'on ne sçauroit se mettre à l'abri des autres parce qu'on ne les connoît pas.

Je ne dis point absolument qu'il n'y ait aucun honnête joüeur : je dis seulement qu'il y en a fort peu. (a)

Ce sont toujours les noms qui décident des choses. Tandis que ceux qui corrigeoient la fortune au jeu furent appellés frippons, il n'y eut que quelques malhonnêtes gens qui voulurent l'être; mais lors que les frippons ne furent que des Grecs, une foule d'honnêtes gens se firent frippons.

Ce furent proprement les Hôtels de Gevres, & de Soissons (b) qui donnerent en France une espéce d'établissement aux joüeurs. Jusques-là les Grecs avoient exercé leurs talens séparément, &

(a) Pour être persuadé de ceci il ne faut que faire l'analyse de cette passion, il est certain qu'elle met en mouvement toutes les autres.

Tous les joüeurs en général aiment les femmes, la dépense, la parure, & la table. Les revers que la fortune leur fait souvent éprouver ne diminuent pas ces passions, au contraire ils en augmentent l'activité ; & pour lors la probité la plus épurée est bien foible contre tant de desirs : tout le monde sçait le proverbe qui dit qu'au jeu on commence par être dupe, & qu'on finit par être frippon.

(b) On y joüoit aux jeux de hazard, indépendamment des Ordonnances qui avoient été renduës jusques-là contre ces jeux.

fait valoir leur induſtrie comme ils avoient pû. La plûpart n'avoient aucune méthode.

Les moyens qu'ils employoient pour corriger la fortune étoient groſſiers, mal entendus : en un mot, l'art de la filouterie étoit encore dans ſon enfance.

Mais après l'établiſſement de ces deux Hôtels, tout changea de face chez les Grecs : comme les pertes néceſſaires * qu'on y faiſoit étoient conſidérables, une foule de gens ſe trouvoient continuellement aux expédiens, & par conſéquent toujours prêts à embraſſer toute ſorte de moyens pour en gagner.

Outre ce premier motif, il y en avoit encore un autre ; je veux dire que ces deux Hôtels étoient devenus le rendez-vous général de tous les plus mal honnêtes gens de Paris.

Juſques-là, les Grecs ne s'étoient vûs que de loin dans la foule ; & faute d'occaſions de ſe communiquer leurs talens, la plûpart étoient reſtés enfoüis : mais lorſqu'ils eurent un point fixe de réunion, la Grece prit une nouvelle forme.

Ce fut dans ces Hôtels qu'on jetta les premiers fondemens de fripponnerie.

On combina, on inventa, on calcula, on imagina, on créa ; on n'oublia rien enfin de tout ce qui pouvoit aider à s'approprier adroitement l'argent d'autrui.

Dès lors, la filouterie fut ſubordonnée à certaines pratiques, juſques-là inconnuës ; & on vit paroître un nouvel art dans la maniere de corriger la fortune.

Les Hôtels de Gêvre & de Soiſſons cauſerent une révolution chez les Grecs. Il y eut des Ecoles de duperie ; des Profeſſeurs enſeignerent à tromper. On apprit par régle à être frippon, comme on apprend aujourd'hui à être Maltotier.

Il étoit bien juſte que ces Hôtels éprouvaſſent

* Les Frais du jeu étoient immenſes.

les premiers les effets de tant de belles découvertes.

La Roulette paroissoit en être à l'abri. Ce jeu avoit d'abord été imaginé, pour que le Public pût joüer son argent en toute sûreté.

Il n'y avoit d'autre duperie que celle des Fraix, qui étoient au-delà de toutes les proportions jusques-là établies en Europe à l'égard d'aucun jeu.

On avoit bien essayé d'abord quelques tentatives pour y faire joüer de malheur, soit par la position de la Table ou autres moyens ; mais ces fripponneries avoient souvent eû un effet contraire; & ceux qui vouloient duper avoient été souvent eux-mêmes pris pour dupes.

Mais un Grec Géomêtre trouva un moyen. Il fit faire une Roulette, où les Cases d'une couleur (a) étoient plus grandes que celles de l'autre, de façon que ceux qui étoient du secret (b) se servant de la balle dont les Cases étoient plus grandes avoient par-là un avantage considérable.

Les Grecs se retournerent ensuite du côté du Lansquenet.

(a) Les Cases étoient blanches & noires, de façon qu'en faisant les Cases noires, par exemple, plus grandes que les blanches, il y avoit un avantage pour celui qui sçavoit la fripponnerie, parcequ'il choisissoit, prenoit la bale blanche & passoit plus facilement.

(b) Il falloit pour cela s'entendre avec les garçons de ces Hôtels, ou les corrompre : chose qui ne souffroit pas de grandes difficultés ; la plûpart étoient eux mêmes des frippons: d'ailleurs cette supercherie ne diminuoit point les fraix du jeu ; Ils étoient toujours les mêmes.

Il est vrai que le hazard pouvoit faire que les joüeurs qui n'étoient pas du secret prissent la même balle qu'eux ; mais alors les Grecs ne joüoient point contre eux, on prenoit le parti de les soutenir.

Il y en avoit un considérable, sur-tout à l'Hôtel de Gêvres.

Jusques-là ceux qui s'étoient mêlés de corriger la fortune, n'avoient employé à ce jeu qu'une fripponnerie grossiere & très ancienne, qui étoit de faire sauter la coupe, & par-là remettre les Cartes dans la même position où elles étoient auparavant ; mais ce tour de main étant sujet à bien des inconveniens on le reforma pour lui substituer ce qu'on appella depuis la Carte large * de façon qu'après avoir fait couper tout uniment à un autre Grec, il ne restoit autre chose à faire au frippon qu'à ramasser l'argent des dupes.

Le Pharaon eut aussi ses reformes, on changea les tours grossiers dont les anciens Grecs s'étoient servis, en tours d'adresse de nouvelle invention. Mais comme ce jeu est entièrement combiné à l'avantage du Banquier, & est en lui-même une espéce d'honnête fripponnerie, on se réduisit à trouver des Pontes, c'est-à-dire des dupes.

Le nombre des frippons s'accrût si fort à Paris qu'ils s'incommodoient réciproquement.

Le Corps de la Grece pensa à faire des établissemens dans les Provinces. Il fut résolu d'y envoyer des Colonies Grecques.

Il y avoit une infinité de Villes dans le reste du Royaume, encore toutes neuves : c'est-à-dire qu'il falloit défricher, & où l'on n'avoit

* On mettoit dans chaque jeu une Carte un peu plus large que les autres, le Grec arrangeoit une Vole par dessous, de manière qu'en coupant sur cette Carte il faisoit toutes les autres. Il falloit pour cela que les Grecs se distribuassent de maniere au tour de la table, que les uns coupassent aux autres.



pas les premiers Elemens du nouvel Art de fripponnerie.

On vit soudain dans les principales Villes de Province une foule de gens à Plumet, qui voyageoient, disoient-ils, pour changer d'air. On eut dit que quelque maladie épidémique regnoit alors à Paris tant il y avoit de ces valétudinaires dans les Provinces.

Ils gagnerent d'abord des sommes considérables, qu'ils rapporterent à Paris; car cette Ville étoit la grande Athenes des Grecs modernes; mais ils ne prirent les Provinciaux pour dupes qu'une fois. Ceux-ci naturellement vifs, & alertes, ouvrirent bientôt les yeux: ils firent eux-mêmes de si grands progrès dans l'industrie que dans peu ils devinrent Maîtres.

De manière que ceux qui vinrent dans la suite pour les dépoüiller, les furent eux-mêmes.

Aujourd'hui lorsqu'à Paris on a besoin d'un grand Sujet, on l'envoye chercher en Province.

Quelques raisons de Police ayant obligé le Roi à faire fermer les Hôtels de Gêvres & de Soissons, & à renouveller les anciennes Ordonnances contre les jeux de hazard, les projets des Grecs, furent un peu dérangés; mais ils ne se déconcerterent point.

Cette précaution qui eût été bonne d'abord, pour prévenir le désordre, ne l'arrêta pas.

Le train de vie étoit pris; on avoit goûté la douceur de gagner facilement de l'argent au jeu.

Bien des gens qui avoient quitté des Professions pénibles pour mener une vie oisive ne sçurent plus les reprendre: d'un autre côté les besoins avoient augmenté; ceux qui avoient coûtume de vivre avec un revenu médiocre ne pouvoient plus subsister qu'avec un grand.

D'ailleurs, il y avoit comme une fermentation de jeu dans les esprits qu'on ne pouvoit détruire d'abord.

Les Loix, les reglemens, les châtimens même devinrent impuissans.

Cette engeance étoit trop nombreuse pour qu'on pût se flatter de la voir exterminée par un simple Arrêt.

Le remède qu'on avoit choisi devint lui-même un mal.

Les Hôtels de Gêvres & de Soissons depuis leur interdiction, ne procurant plus des duppes continuelles qui fournissoient à l'Entretien journalier des Grecs, il fallut se donner des nouveaux mouvemens pour en trouver d'autres.

Toute la Grece de Paris se connoissoit alors ; & les Hôtels de la Roulette n'étant plus le lieu du rendez vous général, on établit des Assemblées dans les Caffés.

Il fut délibéré dans une de celles-ci qu'on ouvriroit de nouveaux Tripots dans différens endroits de la Ville où l'on joüeroit en cachette.

Ce fut dans ces lieux de ténébres que se formerent ces fameux Filoux, dont les fripponneries ont étonné depuis l'Europe entiere.

Lorsque la filouterie au jeu prend naissance dans un Etat, c'est toujours une mauvaise politique de défendre les Assemblées publiques de jeu. Ces endroits quoique funestes portent en quelque façon avec eux leur correctif. C'est leur publicité même qui met des bornes aux progrès de la fripponnerie. Comme parmi les dupes qui s'y trouvent, il s'introduit toujours une certaine quantité d'autres joüeurs clairvoyans, & en état de défendre leur argent, les Grecs sont obligés de s'observer, & d'agir avec beaucoup de circonspection ; ce qui gêne leur génie ; mais dans les Tripots cachés, comme tout y est amené, &

qu'ils y choisissent leurs dupes, les duperies y sont plus assurées & les vols plus certains.

D'ailleurs, la fripponnerie joüit là d'une espéce d'immunité.

Dans les jeux publics comme il s'y trouve par intervalle de braves gens, les Grecs y sont souvent exposés à des restitutions honteuses, quelque fois même à être jettés par les fenêtres; au lieu que dans ces réduits cachés, ils ne sont pas sujets à ces accidens.

Malgré les défenses, le nombre des Tripots augmenta considérablement, & par conséquent celui des Grecs se multiplia à l'infini.

La police dans tous les lieux du Royaume, & surtout celle de Paris, eut beau faire des perquisitions & donner des exemples de sévérité; Tout cela fut inutile; à mesure qu'on détruisoit un de ces lieux il s'en formoit trois autres.

Au reste, ce n'étoit pas seulement en France que les Grecs avoient fait de grands progrès. Les Païs étrangers se distinguoient également dans l'Art de corriger la fortune au jeu.

Il n'y avoit guère que les Allemans (si on en excepte les Saxons) qui étoient pris pour dupes par les autres Nations, sans jamais connoître, chercher ni prévenir la cause qui pouvoit les empêcher de l'être.

Cependant, les perquisitions réïtérées que l'on fit quelques années après l'abolition des Hôtels de Gêvres, & de Soissons, pour détruire les Maisons particulières où l'on joüoit les jeux de hazard; l'emprisonnement des propriétaires de ces maisons, les amandes considérables, & l'enlevement d'une foule de joüeurs de profession à qui l'on fit le procès, & qui furent condamnés à des peines afflictives, firent que les jeunes gens de famille, & les Etrangers craignant pour eux-

mêmes, se trouverent moins dans ces maisons ; ce qui en fit tomber un grand nombre ; mais celui des Grecs ne diminua pas pour cela.

Ils tournerent alors toutes leurs vûës du côté des jeux de Commerce.

On les avoit beaucoup négligés pendant que ceux de hazard avoient subsisté., parce qu'on les avoit toujours considérés comme moins utiles.

Mais l'expérience fit bientôt découvrir qu'on s'étoit trompé, & qu'ils valoient infiniment mieux que les autres.

En général il n'y a guère qu'une sorte de gens qui joüent les jeux de reste ; comme ceux-ci entraînent toujours avec eux une foule de conséquences qui influent en quelque façon sur la probité, il arrive de-là que deux Classes seulement d'hommes s'y addonnent ; je veux dire, ceux dont la réputation est si délabrée, qu'ils n'ont plus rien à perdre de ce côté-là, & ceux qui par leur naissance & leur fortune, sont au-dessus des raisonnemens du Public ; tandis que tout le reste de la Société se croit en droit de se livrer sans ménagement aux jeux de Commerce.

Il y a donc plus de gens qui joüent ces jeux, & par conséquent plus de ressource pour ceux qui veulent y faire des dupes.

Les Grecs avoient été jusqu'ici des Etres isolés. Ils ne tenoient à la Société civile, que par les jeux de hazard.

C'étoit en quelque façon une Classe d'hommes séparée des autres ; mais lorsque les jeux de Commerce prirent leur place, ou que du moins on ne pût en joüer d'autres ; ils se trouverent dans un certain monde de joüeurs dont ils ne faisoient point partie auparavant.

Le nombre des Tripots où l'on joüoit les jeux de commerce augmenta considérablement dans Paris, ainsi que dans le reste des Villes du Royaume.

Ce fut alors que les Grecs purent faire leur métier fort à leur aise. Ils se trouvoient par-là en quelque façon protégés par la Police, parce qu'elle n'avoit aucune inspection sur ces Maisons. On crut diminuer par ces défenses le nombre des joüeurs, & on ne fit qu'augmenter celui des frippons.

Le Quadrille fut le jeu qui leur fournit d'abord le plus de dupes; car les avantages y sont très aisés: au lieu qu'aux jeux de hazard, il leur falloit une espéce d'apprentissage, ici les Grecs se trouvoient maîtres du premier coup. Il ne falloit aucune adresse. Pour y tromper, il suffisoit de le vouloir.

Deux Grecs dans une partie de Quadrille n'avoient qu'à s'entendre, pour s'approprier l'argent des deux autres joüeurs, il suffisoit pour cela de convenir ensemble de certains signes, * par lesquels ils se déclareront l'un à l'autre leur jeu.

Le Quadrille devint donc un Perou pour les Grecs.

Les ressources qu'il leur procura dans les suites furent d'autant plus abondantes qu'on en

* Dans tous les jeux de commercé à quatre, on peut être trompé malgré toutes les précautions qu'on peut prendre pour éviter de l'être. Il suffit que deux frippons s'accordent ensemble; car la duperie n'est point alors dans les Cartes. Elle est dans l'avantage qu'on retire de la certitude de la position générale du jeu; car deux joüeurs en se communiquant mutuellement leur jeu par certains signes se déclarent par-là celui des deux autres.

fit dans peu une eſpéce de jeu de hazard. (a)

Ses Incidens devinrent plus grands, les Evénemens plus conſidérables, les Viciſſitudes augmenterent, chaque coup devint déciſif: en un mot, le Quadrille éprouva une révolution. Jamais on n'avoit joüé tant d'argent au jeu de reſte.

On peut mettre en doute ſi les jeux de hazard des Hôtels de Gêvres & de Soiſſons en avoient produit autant.

Le Piquet fut une ſeconde mine d'or pour les Grecs. Ce fut alors qu'ils inventerent, ou du moins qu'ils mirent en uſage ce qu'on a toujours appellé depuis, le Service. (b)

On avoit fait de celui-ci comme du Quadrille, un autre jeu de hazard. (c)

Ce ne fut plus un jeu de combinaiſon. Ceux qui corrigeoient la fortune y avoient le même avantage qu'aux jeux de reſte; enfin, jamais ceux-ci ne leur avoient procuré autant de reſſources. C'eſt quelque choſe de prodigieux que l'argent qui fut filouté à ce jeu.

Les duperies continuelles qu'on y faiſoit, y étoient d'autant plus aſſurées, que depuis qu'on avoit aboli les mauvais Lieux où l'on donnoit à joüer les jeux de hazard, il s'étoit répandu un air de probité chez les Grecs qui les mettoit à

(a) Voici une Anedocte qu'on n'a jamais ſçue. En 1730 cent cinquante Grecs liés enſemble dans Paris ſe partagerent enſemble dix-huit cent mille livres, provenant du Quadrille.

(b) Un Grec ſe mettoit à côté de celui à qui on vouloit gagner ſon argent, & par certains ſignes déclaroit le jeu à l'autre.

(c) On imagina de joüer au point au coup, au nombre de levées, de faire payer les As, les quatorzes, les quintes, les pics, repics & capots.

couvert des soupçons qu'on avoit sur eux du tems des Tripots.

D'ailleurs la Grece s'étoit illustrée : elle n'étoit plus composée comme auparavant d'un tas d'Avanturiers.

Une foule d'honnêtes gens se mêloient alors de faire le mêtier de frippon.

Les Grecs pour percer dans les Maisons un peu décentes, avoient été obligés d'associer à leurs profits, & de faire part de leurs mistères à bien des personnes d'un certain rang. Ceux-ci n'avoient pas plutôt goûté la douceur des gains un peu considérables qu'ils s'étoient dévoüés entièrement à leur service, & avoient fait à leur tour d'autres proselites de la même Classe.

Ces nouveaux Grecs avoient déja plusieurs années de service, qu'ils ne pensoient pas même de l'être.

Tout dépend du préjugé.

Proposez à ce qu'on appelle dans le monde un honnête homme de s'associer à une fripponnerie de jeu de reste, cela lui repugnera d'abord, peut-être même y resistera-t'il; mais accoutumez-le par gradation à certains petits avantages au jeu de commerce, il deviendra insensiblement frippon, sans soupçonner de l'être.

Quoiqu'il en soit, peu d'années après qu'on eut aboli les Hôtels de Gêvres & de Soissons, il y avoit une foule de Gens distingués dans Paris qui étoient associés aux premiers Grecs, & par conséquent qui étoient Grecs eux-mêmes.

La Police étoit étonnée des sommes considérables qui se perdoient tous les jours au jeu. Mais elle avoit les bras liés. Les frippons étoient dans les régles, ils voloient à des jeux permis.

Tandis que le nombre des Grecs se multiplioit dans Paris : il augmentoit aussi dans les autres

Villes du Royaume dans la même proportion, & même au-delà.

En général on a plus de loisir en Province. Une foule de Gens desœuvrés n'y sçavent que faire.

D'ailleurs, quoique les besoins soient les mêmes, les ressources y sont moindres.

On y est naturellement pauvre, parce qu'on n'y posséde que des biens fonds, tandis que presque tout le numéraire est à Paris.

On y est donc plus porté à tirer avantage du jeu.

Ce n'est pas tout, Paris forme un Theâtre immense.

La Scene qui varie continuellement, fait qu'on ne s'y connoît qu'à peine.

Dans les Provinces c'est tout le contraire. La Scene a des bornes; on y voit l'issuë de toutes parts. Tout le monde y connoit réciproquement ses facultés: on y mesure à l'œil les richesses d'un chacun. Les Grecs donc qui veulent cacher leurs marches, & qui y sont obligés, sans quoi ils ne trouveroient plus de dupes, doivent avoir des talens supérieurs.

Quoique les richesses donnent une certaine gaieté, la Grece jusques-là avoit eû un air triste & mélancolique.

C'est que la Scene générale des filouteries se passoit d'homme à homme. Le beau sexe qui répand partout un air d'enjoüement n'avoit pas encore été admis dans le mistère du jeu. Jusques-là l'Amour seul lui avoit fourni des dupes.

Un Grec appellé le Chevalier de S*** y initia le premier une femme; & son exemple ayant été suivi de beaucoup d'autres, on vit bientôt paroître sur l'horison du Monde fripon, une foule de Grecs femelles.

Cette association manquoit aux Grecs, pour donner à leur Empire un Etat fixe & permanent.

Avant cette époque les Grecs trouvoient des obstacles infinis pour lier les parties ; c'est-à-dire, unir, joindre, & rassembler les joüeurs.

Mais lorsqu'on eût des hapeaux, la chasse des dupes fut sûre.

Avant l'établissement de cette association, le tems des parties en général étoit limité. Le souper mettoit des intervalles qui causoient souvent de grands dommages aux Grecs, ils n'avoient souvent le tems, que de dépoüiller les dupes à moitié.

D'ailleurs, comme la Scene se passoit d'homme à homme, on ne se gênoit point ; la perte faisoit quelquefois lâcher bien des mauvais propos. Une premiere brusquerie en amenoit une seconde ; ce qui occasionnoit souvent des querelles qui mettoient fin au jeu.

Les pertes étoient même moins considérables, car comme le jeu fait parler, & que dans les premiers momens de perte on se livre à ses premiers mouvemens ; on se déclaroit souvent dérangé vis-à-vis des Hommes avec qui on joüoit, ce qui faisoit qu'on ne se livroit pas tant.

Quoique les dettes que l'on contracte au jeu soient les seules qu'on paye exactement, parce qu'on y a joint un certain point d'honneur, il arrivoit souvent que les sommes que les Grecs gagnoient aux dupes sur leur parole étant considérables, non seulement ils ne les payoient pas ; mais même ils ne revenoient plus joüer, & par-là il arrivoit que les Grecs avec le Capital perdoient le revenu de leur filouterie.

D'un autre côté le Lieutenant de Police ne cessoit de faire des perquisitions, & des empri-

ſonnemens lorſqu'il pouvoit découvrir que les Grecs joüoient aux jeux de hazard ; (car il y avoit toujours quelques Tripots où l'on joüoit ces jeux.) Cela les décrioit & empêchoit bien des Gens de joüer contre eux, &c.

Mais lors de l'aſſociation des Grecques tous ces inconvéniens ceſſerent. Il y eut dès ce jour un ſouper de fondation dans les Maiſons où l'on joüoit. A peine étoit-on ſorti de Table qu'on ſe remettoit au jeu, & l'on perçoit fort avant dans la nuit, ce qui laiſſoit aux dupes tout le tems qu'il leur falloit pour ſe ruiner.

Ces Aſſemblées étant mêlées, on s'y contraignoit un peu plus, parce qu'il eſt partout établi, que c'eſt un défaut de bienſéance dans les hommes de s'inſulter en préſence des femmes, fuſſent-elles du nombre des Proſtituées : ainſi les parties alloient toujours ſans interruption.

C'eſt une remarque que chacun a pû faire, qu'en général jamais notre Sexe ne veut paroître pauvre vis-à-vis de l'autre.

Pour l'ordinaire, un homme qui perd une groſſe ſomme au jeu devant une femme, a la ſotte vanité de laiſſer toujours entrevoir qu'il n'eſt pas ruiné pour cela, & qu'il eſt en état d'en perdre une plus conſidérable. Folie, qui juſques-ici a enrichi une foule de Grecs.

Mais les femmes furent aux Grecs d'un plus grand ſecours encore ; la plûpart les ſoulagerent du ſoin de dépoüiller les dupes : elles s'en chargerent elles-mêmes & s'en acquitterent mieux que les hommes.

Si ce Sexe en général a moins de force que le nôtre, d'un autre côté, il a plus d'adreſſe ? D'ailleurs, ſa modération & ſa patience lui donnent un grand avantage ſur le nôtre.

Lorſque les femmes travaillerent, des ſommes

considérables se perdirent au jeu.

Une infinité de Bourses, qui avoient échapé auparavant aux Grecs se trouverent filoutées net.

Ces fripponneries étoient accompagnées d'une douceur, & d'une politesse, qui consoloient les dupes dans le tems même qu'elles les ruinoient. *En vérité, Monsieur, vous joüez d'un grand malheur. On n'a jamais vû un guignon si marqué, je vous avoüe que cela est piquant,* & quand il étoit question de quelque coup un peu décisif. *Oh voilà qui est affreux ; si je joüois dans ce goût-là, je ne joüerois de la vie :* Enfin, on se trouvoit si consolé dans son malheur, qu'on étoit écorché dans le tems même qu'on ne se croyoit que chatoüillé.

On a dit que les pertes considérables au jeu ne se payoient souvent pas.

Mais lorsque les femmes s'en mêlerent, & qu'elles dépoüillerent elles-mêmes les dupes, il n'y eut plus de mauvaises dettes, toutes les sommes furent acquittées exactement.

C'est une vanité attachée à notre Sexe de ne jamais demeurer en reste d'intérêts avec l'autre.

Une quantité prodigieuse de Terres & de Châteaux furent vendus pour acquitter les dettes qu'on avoit contractées dans les Maisons de jeu.

Il n'y eut plus de mauvaises affaires au jeu ; elles furent toutes bonnes. Chaque fripponnerie devint une Lettre de change payable au Porteur. Les vols furent sûrs, & les filouteries certaines.

Je crois que je pourrois me dispenser de donner ici l'Histoire des premieres illustres Grecques qui s'affilierent à l'Ordre, puisque leur généalogie, leur caractère, leur génie, leurs mœurs coulent de source. D'une Fille de joye à une

Grecque il n'y a d'autre différence que le moyen de faire des dupes.

Celle dont on parloit le plus alors étoit la fameuse *Loüison.*

C'étoit une Héroïne militaire ; dès sa tendre jeunesse elle avoit dévoüé ses charmes à Mars. Les premiers de ses exploits avoient été dans les Camps.

Un jeune Officier l'avoit d'abord menée à l'Armée ; mais l'ayant surprise en flagrant délit, il avoit fait divorce avec elle.

Le Général avoit profité de cet interregne pour se l'approprier ; mais la même faute d'Arithmetique, la fit passer dans les bras d'un Lieutenant général, qui n'ayant pas éprouvé plus de fidélité, la remit à un Brigadier. Elle passa ensuite au service d'un Colonel, qui s'en défit en faveur d'un Capitaine : le Capitaine la remit à son Lieutenant, & le Lieutenant à un de ses Sergens : celui-ci après l'avoir gardée quelque tems la livra aux soldats.

Deux ou trois mille hommes avoient eu successivement l'honneur de ses bonnes graces, lorsqu'elle résolut de quitter cette moisson abondante de Lauriers, pour mener une vie moins bruyante : mais afin d'éviter l'ennui dans sa retraite, elle résolut de se ranger sous les Etendarts de l'Amour. Elle se maria à un Tambour.

Chose surprenante ! tant il est vrai que le Mariage peut changer les mœurs.

Elle fut exactement fidéle à son Mari, pendant vingt-quatre heures, au bout duquel tems il la trouva couchée avec l'Anspessade de la Compagnie.

Le Mari piqué de ce qu'au lieu d'avoir donné la préférence à son Capitaine, ou à son Lieutenant, elle avoit choisi un malheureux Anspessade, jura de faire une Caisse de sa peau.

Comme elle n'avoit pas envie de faire tant de bruit à l'Armée, & de contribuer de sa personne au bruyant concert de la Générale, elle quitta brusquement son Mari, & se retira à Paris où elle s'associa à un Grec, de qui elle apprit le sçavoir-faire.

La seconde dont on parloit étoit la petite *Fanchon* ; comme elle vouloit parvenir dans le Monde, & qu'il faut qu'une fille qui veut faire son chemin à Paris prenne des Grades, elle avoit demeuré six ans chez la P***, & quatre ans chez la Dum***.

On ne peut s'imaginer combien une petite Fille fait par-là de progrès, car outre que c'étoit alors la mode, (comme ce l'est encore aujourd'hui) de prendre des Maîtresses dans ces Lieux de prostitution ; c'est une politique de mêtier ; car au sortir de ces Maisons de libertinage, on a la connoissance de cinq ou six cens hommes de débauche : or, une Fille qui a une fois établi une si belle correspondance ne peut plus périr. C'étoit sur les bons Certificats de cette grande étenduë de connoissances qu'un Grec s'étoit associé avec elle.

La troisiéme étoit Mademoiselle *Janeton*, Celle-ci avoit fait comme on dit, toutes ses classes. Elle étoit parvenuë au rang de Grecque par ordre alphabetique, ayant été trois ans à un Savoyart, six mois à un Marmiton, quatre ans à un Palefrenier, deux mois à un Cocher, cinq ans à un Laquais, huit mois à un Valet de pied, huit jours à un Coureur, dix-neuf mois à un Valet de chambre, huit ans à un Maître d'Hôtel, onze mois à un Page, & enfin par son mérite elle étoit parvenuë à faire la conquête d'un Chevalier d'industrie.

La quatriéme étoit l'incomparable *Marion*,

qui

qui n'étoit pas neuve dans le mêtier de la Grece, ayant tenu elle-même un petit Tripot subalterne dans la ruë St. Honoré, où, tous les Valets qui avoient dépoüillé leurs Maîtres étoient sûrs de l'être à leur tour.

Comme elle joignoit à cette premiere qualité celle de receller les vols, & de prêter sur gages, elle avoit ramassé une somme de vingt mille francs avec laquelle elle avoit résolu d'aller vivre en Provinte en Femme d'honneur, lorsqu'elle fit la connoissance d'un Grec Chevalier de l'Ordre, qui lui prouva qu'ayant autant de talens qu'elle en avoit, ce seroit un meurtre d'aller s'enterrer à son âge.

Elle se rendit à des raisons si convaincantes, & s'associa avec lui.

Outre *les Louisons*, *les Fanchons*, *les Jannetons*, & *les Marions*, il y avoit aussi des Dames titrées dans l'ordre.

Madame la Marquise du *Pharaon* étoit une de celles-ci. Il y avoit trente ans qu'elle faisoit parler d'elle dans Paris, quoiqu'elle en eût à peine quarante.

C'étoit un de ces génies prématurés chez qui la débauche prévient l'âge: & qui ne mettent presque aucun intervalle entre le berceau, & le tems des intrigues d'amour.

A douze ans elle avoit déja boulversé tout Paris, ayant fait séparer huit Maris de leurs Femmes, envoyé cinq ou six Fils de Famille à St. Lazare, dépoüillé trois ou quatre Maltotiers, ruiné plusieurs Seigneurs de la Cour, fait changer d'état à une foule de Gentilshommes, fait faire banqueroute à dix Marchands, réduit à l'aumône deux ou trois gros Négocians, dépoüillé un Caissier de la Compagnie des Indes, vuidé le Coffre-fort d'un Trésorier du Roi, ruiné deux ou trois Directeurs du Domaine, & ébranlé

la fortune de cinq ou six Fermiers généraux, &c. A mesure qu'elle étoit parvenuë en âge, & que par conséquent elle étoit devenuë plus raisonnable; elle avoit fait de plus grands progrès dans l'art de dépoüiller les dupes; enfin, pour ramasser la vieille avec la nouvelle Cour de ses Amans, elle avoit levé chez elle une Banque de Pharaon, où il n'y avoit point de prédilection dans les injustices: tout le monde y étoit également dépoüillé.

La seconde Dame titrée étoit Madame la Comtesse *de la Réjoüissance*, dont les charmes avoient mis autrefois à contribution la moitié du Royaume.

C'étoit une de ces Femmes dont la prodigalité n'a point de bornes, & qui dissiperoient les richesses d'un Empire.

De ces Héroïnes de générosité qui donnent d'une main ce qu'elles reçoivent de l'autre; qui, après avoir ruiné cent familles, se trouvent à la fin elles-mêmes ruinées., & qui vont à l'Hôpital par le même chemin qu'elles y conduisent les autres; qui ne gardent rien, qui dissipent tout: En un mot, de ces Femmes à qui il ne reste pour tout bien après vingt ans d'intrigues, qu'un Livre de recette & de dépense.

Tout l'argent des Fermes générales lui avoit passé par les mains. La Compagnie des Indes s'étoit elle-même épuisée envain pour l'enrichir.

Les Ministres des Cours étrangères y avoient travaillé avec aussi peu de succès.

Elle avoit reçû dans deux ans cent mille francs de l'Ambassadeur de Portugal, soixante mille de celui de Danemark, quarante mille de celui d'Espagne.

Quatre Milords, en moins de six mois, lui avoient donné au-delà de quatre mille livres Sterlins: le Public avoit été taxé par elle à deux

fois autant, sur quoi au bout de vingt ans il lui restoit cinquante écus de rente viagère.

Toutes ces richesses avoient été employées à enrichir six Valets de pied, quatre Laquais, huit Palefreniers, deux Coureurs, & dix Savoyards qu'elle protégeoit.

Comme la maladie chez les hommes de donner prodigieusement à ces Femmes n'a qu'un tems, & que celui-ci étoit passé, elle s'étoit mise dans l'ordre pour vivre dans le Monde avec une certaine décence.

La troisiéme étoit Madame la Baronne *de la Dupe*, au lieu que les autres Femmes de sa qualité font commerce en Amans, celle-ci avoit négocié en Maris.

Elle n'en avoit eû que sept, tous riches & bien portans; mais dont elle avoit successivement ruiné la santé, & dérangé la fortune.

Comme pour remplir les vacances & supporter plus facilement les années de deüil, elle avoit toujours eû un Coadjuteur, il s'étoit trouvé à la fin qu'un seul vivant avoit dissipé les richesses de sept morts.

L'histoire générale de sa vie se réduisoit à ces deux Epoques, d'avoir tué sept hommes, pour donner à vivre à un seul.

Elle cherchoit un huitiéme Epoux; mais tous les hommes de Paris ayant trouvé que la place étoit trop meurtriere, & qu'il n'étoit pas possible d'y tenir, aucun n'avoit voulu l'épouser en huitiéme Nôce.

N'ayant donc plus de ressources du côté du mariage, & par conséquent de moyens pour fournir aux frais du Coadjuteur, elle s'étoit mise dans l'Ordre.

La quatriéme étoit Madame la Vicomtesse du *Berlan*; elle étoit Femme de condition, car elle avoit été six ans Servante chez un Marchand de

Drap ; quatre ans Fille de Chambre chez la Femme d'un Directeur des Fermes, & dix ans Gouvernante des Enfans d'un Caissier du Roi.

Ennuyée d'être Servante, elle s'étoit renduë Maîtresse d'un Grec.

Tous ces noms de *Marquise du Pharaon*, *Comtesse de la Rejoüissance*, *Barone de la Dupe*, *Vicomtesse du Berlan*, étoient des Armes parlantes, qui servoient à désigner les jeux qu'on joüoit chez elles.

Après les Grecques titrées venoient les Femmes à Talens.

Parmi celles-ci, celle qui s'étoit acquis une haute réputation étoit l'incomparable Madame S*** on n'a jamais vû une subtilité de main comme celle-là ; c'étoit un éclair. Elle passoit la coupe, & faisoit sauter la Carte avec une agilité sans égale. Les plus habiles Grecs du Royaume avoüoient que dans l'Art de la filouterie elle avoit un mérite supérieur au leur.

La seconde Femme à Talens étoit l'invincible Madame N***. Elle avoit passé six ans à Venise pour se perfectionner.

Un Noble de la République s'étoit chargé lui-même de l'instruire : aussi étoit-ce un des meilleurs sujets qui étoient alors dans Paris. Elle faisoit des choses prodigieuses, & il falloit avoir été dépoüillé par elle, pour être convaincu de la supériorité de ses talens.

Le plus habile joüeur des gobelets y eut été trompé.

La troisiéme étoit la petite Madame de P... C'étoit l'éleve d'un Piémontois. Elle avoit fait toutes ses Classes à Turin-même.

Non seulement elle exerçoit, mais même elle enseignoit à corriger la fortune.

Ses talens distingués lui avoient fait obtenir une Chaire de professeur dans ce noble Art.

Tous

Tous les jeunes gens de Paris qui vouloient se distinguer, & faire leur chemin dans l'Ordre des Grecs, alloient recevoir ses leçons.

Jamais au jeu aucune bourse ne lui avoit échappé.

Tous ceux qui en joüant avec les plus fins Grecs avoient garanti leur argent lui étoient renvoyés, pour se voir condamnés aux dépens, & leur Bourse jugée en dernier ressort.

Aucune dupe n'étoit encore sortie de ce Tribunal hors de cours & de procès.

La quatriéme étoit Mademoiselle de P... On ne la connoissoit dans le Monde que sous le nom de la Religieuse. Elle l'avoit été pendant quelque tems. Ses parens qui dans les premieres années de sa jeunesse avoient crû découvrir en elle des inclinations dangereuses, l'avoient donnée de leur pur mouvement à Dieu, de crainte qu'elle ne se donnât elle-même au Diable.

Elle avoit eû beau protester contre le défaut de vocation; on l'avoit remise à dix ans de Religion pour appointer sa requête.

Ne pouvant faire du bruit dans le monde, elle ne pensa qu'à agiter sa retraite.

Elle alluma une espèce de Guerre civile entre les Religieuses.

Elle semoit la discorde & la division dans le Couvent, dans la vüë qu'on se lasseroit d'elle, & qu'à la fin on la renvertoit à ses Parens; mais ce projet n'ayant point réussi, elle eut recours au plus naturel. Elle s'évada.

Elle avoit d'abord eû une vocation si décidée pour devenir Grecque, que dans son séjour au Couvent, elle avoit filouté toutes les Religieuses *au jeu de Loye*.

Il y avoit aussi une autre sorte de Grecques dont je ne dois pas oublier de faire mention.

Je veux dire, celles qui n'avoient d'abord eû aucune vocation pour le Tripot, & qui s'y étoient trouvées engagées par un concours d'avantures, & un enchaînement d'affaires Domestiques

Mademoiselle de Sainte C... d'une naissance distinguée avoit eû cent mille livres en jour de Mariage.

Elle avoit épousé Monsieur de L... d'une ancienne Maison de Robbe, & qui joüissoit d'un revenu considérable. Mr. L... avoit été élevé avec le Chevalier de S... homme de Condition, qui lui avoit toujours été extrêmement attaché, & dont les sentimens lui avoient paru tels, qu'on doit les attendre de quelqu'un qui est bien né.

Cependant le Chevalier de S... étoit un mal honnête homme. Il y a de certains caractères qu'on ne connoît jamais. On a beau ne les perdre pas un instant de vûë, ils vous échappent malgré les soins qu'on se donne pour les approfondir.

Il s'étoit lié avec plusieurs Grecs de Paris, pour faire faire à son ami de grosses pertes au jeu; à condition qu'il auroit la plus grosse portion de sa dépoüille.

Cela lui réussit; on lui gagna d'abord une somme considérable en argent: puis on lui fit perdre une belle Terre; après quoi sa maison; ensuite la dot de sa Femme; en un mot, dans six mois on réduisit l'un & l'autre à la mendicité.

Il y avoit deux ans que ces infortunés Epoux menoient une vie des plus tristes, n'ayant pas même dequoi se pourvoir du nécessaire, lorsque ce perfide ami fut les voir. Il les trouva dans un état si languissant qu'il fut touché de leur sort.

Le manque de probité, ne suppose pas toujours celui d'humanité. Quoique très méchant, on peut être très bon. Ceci paroît un paradoxe ; cependant ce que j'avance ici n'en est pas moins vrai.

Presque tous les Scelerats qui périssent sur un échafaud, sont des Gens foncièrement bons. En général c'est presque toujours par foiblesse que les hommes se corrompent ; or, la foiblesse qui est elle-même un vice suppose au moins deux vertus dans le caractère ; je veux dire, la douceur, & la compassion.

Le Chevalier dit à son ami qu'il vouloit lui fournir un moyen de sortir de cet état malheureux.

Il lui proposa de se faire Grec, Monsieur de L*** demanda un éclaircissement sur le nom, & sur la chose ; on lui expliqua l'un & l'autre ; il fit d'abord la grimace, mais à la fin il se rendit.

Le Diable n'a pas de meilleur Avocat que la misére.

Ce n'est point précisément à cause que l'on manque de tout qu'on embrasse des moyens indignes, pour sortir de l'indigence ; c'est qu'on est généralement méprisé dans la vie civile, & qu'on est comme séparé de la Société. Il n'y a peut-être rien dans le Monde qu'on supportât plus patiemment que la pauvreté, si on n'y attachoit pas toujours un certain mépris. Le Philosophe n'a point de ressource contre celui ci. Il n'y a point de force d'esprit qui tienne. On est toujours humilié lorsqu'on est méprisé : or, de l'état d'humiliation, au manque de sentimens, il n'y a presque point d'intervalle.

Otez une certaine considération après laquelle tous les hommes courent, & vous détruirez

chez eux l'Edifice de toutes les vertus.

Ce qui fait que ceux qui après avoir joüi d'une certaine fortune, & qui se trouvent après dans une grande indigence, cherchent d'en sortir sans s'embarasser des moyens ; ce sont les marques de distinction qu'ils voyent accorder aux Gens riches qui n'ont ni honneur, ni probité. Il est vrai qu'en les accablant de politesses, on se dit en même tems à l'oreille que ce sont des mal-honnêtes Gens ; mais qu'importe si on les traite extérieurement avec les marques d'estime qui servent à caractériser l'honnête homme.

C'est l'opinion qu'on a des richesses qui fait le mal ; comme on est ensorcellé de celles-ci, on les honore partout où on les trouve, indépendamment des moyens indignes, & abominables qui ont été mis en usage pour les acquerir.

Quoiqu'il en soit, Monsieur L... accepta la proposition ; lui & sa Femme se firent Grecs, & devinrent même fameux dans l'Ordre ; car quand les honnêtes Gens deviennent frippons, ils le sont plus que les autres.

Madame de N... étoit une Grecque de la même Classe. Elle étoit Veuve d'un homme de condition, qui en mourant lui avoit laissé la jouissance d'un bien considérable ; elle vivoit honorablement dans son veuvage, voyant la meilleure compagnie de Paris, lorsque le sistême qui survint quelques mois après la mort de son Mari, la réduisit tout d'un coup à l'Hôpital ; tous les Capitaux qui formoient son revenu lui furent remboursés en Billets de Banque ; & peu après ils furent décriés.

Comme le Papier avoit fait le mal, elle crut qu'il falloit que les Cartes le reparassent ; elle se mit dans l'Ordre des Grecs.

„ Vous faites un mêtier indigne Madame,
„ lui écrivit un jour un homme de condition.
„ On me vola hier chez vous cent louis.

„ Votre reproche est juste, lui répondit-elle par
„ le même porteur du Billet. Mais que vou-
„ lez-vous que je fasse à cela ? Le Gouverne-
„ ment m'a pris pour dupe, je tâche à mon
„ tour de faire des dupes. Cependant passez
„ chez moi aujourd'hui à deux heures & vous
„ trouverez mon Domestique à la porte, qui
„ vous rendra votre argent.

Outre toutes ces sortes de Grecques, il y en avoit encore d'une autre espéce; je veux dire, celles qui l'étoient sans le sçavoir.

Je ne citerai qu'un exemple de celles-ci. Mademoiselle de B *** avoit été élevée à St. Cir. Son éducation dans cette Maison, secondée par les soins d'une Mere sage, & vertueuse, lui avoit inspiré en naissant des sentimens dignes du Sang illustre dont elle sortoit.

Aux qualités de l'Ame, elle joignoit tous les agrémens de l'esprit. Ceux-ci étoient relevés par une figure des plus aimables: En un mot, c'étoit une personne accomplie.

Sur la réputation de ses charmes, Monsieur de R *** qui passoit dans Paris pour un assez bon parti, la fit demander en mariage. Comme il débuta par applanir toutes les difficultés d'intérêt, & qu'il passa par dessus la médiocrité de la dot, dans peu les Nôces furent célébrées.

Monsieur de R... dont la fortune étoit fort dérangée, quoiqu'il n'y eût pas paru jusques alors, ne l'avoit épousée que pour rétablir ses affaires par le moyen du jeu.

Il n'étoit pas Grec, mais il étoit lié avec des Gens qui l'étoient. Il n'eut pas plutôt annoncé dans le monde, qu'il recevroit Compa-

gnie, que sa Maison fut remplie de Gens riches de tous les états.

La beauté de Madame de R... & ses belles qualités attirerent la foule; on joua chez elle un jeu considérable, & par conséquent il y eut de gros gains, dont Mr. de R... retiroit la plus grosse portion.

Comme tous les complots de jeu se passoient dans l'appartement de Monsieur, & que Madame n'en sçavoit pas le mot, toute la Ville étoit informée que sa Maison étoit un Tripot sans qu'elle en eût la moindre connoissance.

Ce n'est pas tout le Mari lui faisoit gagner à elle-même de grosses sommes, sans lui découvrir la moindre chose du secret; ainsi elle filoutoit elle-même de bonne foi, & étoit Grecque sans le sçavoir.

Tels étoient à peu près les caractères de quelques-unes des Grecques qui se distinguoient dans l'Ordre.

Le nombre de celles-ci s'accrut infiniment. Il n'y avoit point de Maison de jeu dans Paris, où l'on ne trouvât une Femme ou deux qui avoient part aux parties qui s'y faisoient.

Comme la quantité augmentoit au-delà d'une certaine proportion, ce qui rendoit les profits moindres, il y eut plusieurs projets d'établis pour les autres Villes du Royaume.

Ce fut alors qu'on vit dans les Provinces une foule de Femmes, se disant de Condition, voyager pour leur plaisir. Quelques-unes prétextoient des convenances de Famille, d'autres des procès, quelquefois des héritages à recueillir; tantôt c'étoit la mort d'un Oncle, d'un Frere, d'un Cousin, qui les attiroit en Province.

Enfin, il n'y avoit point de semaine que

la Diligence de Paris, ne chariât à Lion, deux ou trois Marquises, ou Comtesses.

Mais elles arrivoient trop tard ; les Grecs de Province, qui imitoient en tout ceux de Paris, avoient aussi leurs Marquises & leurs Comtesses, ainsi, ces premieres furent obligées de s'en retourner comme elles étoient venuës.

Quoique la République des Grecs eût acquis un peu plus d'Ordre depuis quelques années, elle n'avoit cependant encore aucune forme de Gouvernement politique.

Un Grec appellé le Marquis de Mont... entreprit de lui donner un état fixe.

C'étoit un homme prodigieux. Un de ces Archi-Avanturiers qui avoit fait plus de Rôles dans vingt ans, qu'un Acteur de Comédie ne peut en joüer dans trente.

Il avoit été *Abbé*, *Moine*, *Soldat*, *Chevalier*, *Marchand*, *Ministre d'Etat en Corse*, *Commis dans les vivres en France*, *Général à Maroc*, *Aubergiste en Danemarc*, *Colonel en Espagne*, *Maître des Postes en Boheme*, *Ambassadeur à Liege*, & *actuellement Marquis à Paris*.

Il tenoit à tous les Peuples de l'Univers par leurs différens rites ; ayant embrassé successivement la Religion Mahometane, Juive, Payenne, Protestante, &c.

Il étoit Gentilhomme d'une Famille de Province. Il y avoit trente ans qu'il n'avoit aucune relation directe avec ses Parens.

Il attendoit que la Gazette de Hollande lui annonçât la mort de son Pere, pour aller prendre possession de son Bien.

Sa Manie étoit les Reglemens. Il avoit la fureur de la Legislation : Faute d'hommes il auroit, je crois, établi des Loix politiques entre les Animaux.

Il soûtenoit publiquement que ceux qui ont

dessein de s'approprier les richesses d'autrui par des voyes obliques ont besoin d'un sistème plus compliqué que ceux qui se l'approprient par des voyes ordinaires, & que les Legislateurs dans ce premier cas devoient avoir de plus grandes lumieres que dans le second.

Tel étoit ce nouveau Licurgue qui entreprit en France de donner une constitution à la République des joüeurs.

Pour cet effet, il rassembla un jour chez lui, une cinquantaine de Grecs les plus renommés de Paris, à qui il parla ainsi.

Il est surprenant, Messieurs, que jusqu'ici personne ne se soit encore avisé de donner une forme à la Société des Grecs, tandis que toutes celles qui comme la nôtre ont en vûë le bien d'autrui ont leurs Loix & leurs Reglemens : défaut qui nous rend des Gens méprisables dans la Société.

Voyez les Maltotiers, ces Gens-là pillent l'Etat avec régle. Vous ne diriez pas qu'ils volent le Public.

Pourquoi ? Parce qu'il y a une forme dans leurs fripponneries, & de là vient que les richesses dont ils dépoüillent les Particuliers leur appartiennent de droit.

En un mot, tout dépend de la maniere de s'approprier le bien d'autrui.

Le mien & *le tien*, ne sont que des Noms. *Le tien* sera *le mien* lorsque je sçaurai établir un sistême de propriété.

N'est il pas surprenant, Messieurs, que des Gens raisonnables qui ont formé le dessein d'acquerir les richesses des autres, le fassent sans regle, ni méthode ; & que dans la chose du Monde où il faut le plus de forme, ils n'en ayent aucune.

J'ai souvent rougi de honte pour notre Société en voyant les Brigans, les Bandits, que dis je ? Les

Les Voleurs qui vont détrousser les passans sur les grands chemins, avoir parmi eux une Police, & en quelque façon un sistême de Gouvernement politique, tandis que nous-mêmes n'en connoissons point.

„ Le premier inconvenient, Messieurs, que je „ trouve est le défaut de reception dans l'Ordre. „ Pour être Grec, il suffit de vouloir l'être, ce- „ pendant on ne trouve aucune Compagnie, où „ il ne faille une sorte de formalité pour y être „ admis. Il n'y a pas jusques aux Comédiens qui „ ne se fassent recevoir dans leurs Troupes. Par- „ mi plusieurs abus, il résulte de-là qu'on ne sçait „ jamais au juste le nombre des Chevaliers qui „ existent dans l'Ordre; Car à moins d'être sor- „ cier, il est impossible de le déviner, puisque la „ plûpart le sont sans aucune commission parti- „ culière.

„ Cela vient, je crois, en partie du mépris „ que le vulgaire attache à notre profession.

„ Mais, Messieurs, si c'est un deshonneur „ d'être Grec, pourquoi tant d'honnêtes Gens le „ sont-ils? & s'ils le sont pourquoi le désavoüent- „ ils? Il faut qu'une Porte soit ouverte ou fer- „ mée; si on n'est pas Grec, tout est dit; & il „ n'est pas besoin alors d'être reçû. Mais si on „ l'est pourquoi ne pas se faire recevoir? On voit „ une foule de Gens qui sont Grecs depuis vingt „ ans, & qui cependant nient toujours de l'être, „ & cela parce que leur nom n'est pas inscrit dans „ un Catalogue.

„ Le second, Messieurs, & qui tire en partie „ sa source de celui-ci, c'est le défaut de mar- „ que exrérieure pour se reconnoître entre Grecs.

„ Les Franc-maçons ont leurs signes; dans „ quelque Lieu qu'ils soient, & quelque mêlés „ qu'ils se trouvent, ils se distinguent ensemble „ des autres.

„ Toutes les Sectes qui ont des raisons politi-
„ ques pour se tenir cachées ont cependant cer-
„ taines marques auxquelles on se reconnoît.

„ Les Juifs en Espagne & en Portugal, quoi-
„ que extrêmement reservés, n'ont qu'à se don-
„ ner un coup d'œil pour sçavoir s'ils sont de
„ la même Religion ; il n'y a que les Grecs dans
„ le monde qui se cachent réciproquement : abus
„ qui met souvent la confusion dans les parties
„ de jeu, attendu qu'on prend souvent pour
„ dupes, ceux qui sont frippons, & que la plû-
„ part des Chevaliers de l'Ordre se gagnent en-
„ tr'eux leur argent.

„ Le troisiéme inconvénient est le défaut de
„ Maîtrise. On diroit que pour être frippon il
„ ne faut point d'apprentissage, & que tout le
„ monde du premier coup est en état de l'être.
„ Cependant, si c'est un Art comme les autres,
„ pourquoi sera-t'il exempt des Loix ordinaires ?

„ Il est vrai qu'il y a des Chevaliers de l'Ordre
„ qui n'ont pas besoin d'apprentissage, & qui
„ sont d'aussi habiles frippons dans un jour,
„ que d'autres peuvent le devenir dans vingt
„ ans ; mais tout le monde n'a pas d'aussi heu-
„ reuses dispositions. En général les Hommes
„ avant d'être Maîtres, doivent être Apprentifs.

„ Le quatriéme inconvénient, Messieurs, que
„ je trouve dans l'Ordre, c'est une certaine li-
„ berté préjudiciable à l'Ordre-même. Chacun
„ exerce le métier de Grec comme il lui plaît ; il
„ n'est responsable de ses actions à qui que ce soit,
„ il ne prête serment de fidélité à personne.

„ Le cinquiéme est le nombre des professions
„ qui s'incorporent d'elles-mêmes dans celle de
„ joüeur ; la plûpart des Grecs d'aujourd'hui sont
„ non seulement filoux, mais même un peu vo-
„ leurs ; ce qui deshonore l'Ordre, & fait que

„ quantité d'honnêtes Gens se font un scrupule
„ d'y entrer.

„ Le sixiéme sont les qualités distinctives qui
„ servent à caractériser les Grecs, on a remarqué
„ qu'ils n'ont presque tous aujourd'hui ni Foi, ni
„ Loi, & si apres pour l'argent, qu'ils filouteroient
„ leur Pere s'ils le pouvoient.

„ Il me vient une idée, soyons Messieurs, les
„ Legislateurs de la République des Grecs. Formons
„ des Statuts; établissons dans celle-ci des
„ Loix & des Reglemens : en un mot, faisons-en
„ une Société politique. Non seulement nous
„ contribuerons par là à augmenter les richesses
„ de nos Confreres, mais même à donner à l'Empire
„ des Grecs un Etat fixe, & durable.

„ D'abord, Messieurs, je suis d'avis que nous
„ commencions par loüer un Hôtel dans cette
„ Capitale, ce sera un Bureau d'adresse, où nous
„ nous rendrons deux fois la semaine pour déliberer
„ sur nos affaires.

Cette Harangue fit sur l'esprit de ceux qui étoient présens l'effet que le Chevalier qui l'avoit prononcée s'étoit proposé.

On avoüa qu'il étoit honteux en effet, que la République des Crecs n'eût ni forme, ni Police

Les cinquante Grecs se cotiserent pour louer un Hôtel dans Paris, où il fut résolu qu'on commenceroit dans peu les premieres Séances.

Si c'étoit ici un Ouvrage à Portrait j'aurois un beau champ; ces cinquante Grecs étoient des Originaux dont il seroit impossible de trouver ailleurs un pareil nombre de Copies.

Il faudroit un Livre exprès, & un très-gros Livre, pour entrer dans le détail de cette foule d'avantures qui les avoit unis ensemble; car on ne naît pas en Grec, on le devient, & on ne le devient ordinairement qu'à la suite d'une foule d'événemens extraordinaires; or, ce sont ces évé-

nemens qui forment des caractères uniques dans leurs genres, & une Classe d'hommes qu'on ne trouve point dans le reste de la Société.

Le Chevalier de S*** étoit un de ceux qui entreprenoient la reforme de l'Ordre.

Il étoit cadet d'une famille de Province. Vieux joueur, & debauché éternel. Pendant toute sa vie qui avoit été longue, il s'étoit couché au point du jour, & levé à l'entrée de la nuit.

Il demanda une nuit dans un Tripot à quelqu'un qui étoit à côté de lui, si le Soleil paroissoit toujours d'une figure ronde. On lui demanda le motif de cette question ; c'est, répondit-il, qu'il y a trente ans que je ne l'ai vû.

Il avoit la louable coûtume de tous les joueurs; je veux dire, de ne payer jamais ses dettes. Il est vrai qu'il n'étoit pas de ces insolens débiteurs qui insultent leurs Créanciers lors qu'ils viennent leur demander de l'argent. Il les accabloit au contraire de politesses. Il ne manquoit jamais de leur demander des nouvelles de toute leur famille, *comment se porte Madame? Comment se porte Monsieur? & la petite Fille? & le petit Garçon? le joli Enfant! je ne connois rien de si gentil dans le Monde.*

A propos, avez-vous toujours votre Perroquet? votre Canari est-il encore en vie? & votre joli petit chien qu'est-il devenu? Après quoi il entroit en matière. Soyez tranquille, leur disoit-il, sur ce qui vous est dû. Je suis en régle avec vous.

Depuis vingt ans, je couche exactement vos Mémoires sur mon Livre. A ma mort vous n'y trouverez pas écrit une obole de moins de ce qui vous est dû.

Son Livre de raison étoit une piéce rare.

Par l'Inventaire des articles on voyoit qu'il devoit. *Deux mille Pains de gonesse au Boulanger.*

Douze

Douze cent cotelettes de Mouton, sur le gril à la Gargote.

Quatre cent poulardes, & six mille Aloüettes au Rotisseur.

Cent quatre-vingt mille douzaines d'Huitres à l'Ecailler.

Trois mille pintes de Vin au Marchand de Vin.

Deux mille six cent quatre-vingt-six carterons de Fromage au Boutiguier.

Six mille sceaux d'Eau au Porteur.

Onze mille salades au Jardinier.

Deux millons six cent soixante-six mille Pommes au Fruitier.

Huit mille Tasses de Caffé au Caffetier.

Trois mille Barbes au Barbier.

Quatre mille Accommodages au Perruquier.

Treize mille blanchissages de Chemises à la Blanchisseuse.

Vingt mille neuf cent décrotages de Souliers au Savoyard.

Quarante visites au Médecin.

Soixante Saignées au Chirurgien.

Et dix-sept cent Pillules Mercuriales à l'Apoticaire, ainsi du reste.

Son Appartement étoit meublé dans un goût nouveau. Les Murailles étoient couvertes d'enveloppes de jeux de Cartes.

Il disoit que cette Tapisserie lui coûtoit plus cher que celle des Gobelins qu'on voit chez le Roi. Il l'évaluoit à cent mille écus.

Pour toute Bibliotheque, il avoit le Livre de l'Académie des jeux.

Il mangeoit ordinairement sur une Table de Tric-trac ; & faisoit sa Toilette sur une roulette.

Il couchoit sur quatre mille jeux de Cartes de Piquet, distribués à façon de Matelas. Il disoit que c'étoit pour se familiariser avec les As,

n'en ayant jamais eû de sa vie en joüant au Piquet, que ceux qu'il avoit escamotés.

Un des autres Grecs étoit un nommé Lav*** homme d'un certain âge. On auroit pû le mettre au rang des Anachoretes. De sa vie à celle d'un Chartreux pour le silence & la retraite il n'y avoit aucune différence.

Il avoit eû huit à dix affaires avec la justice, qui l'avoient débarrassé de la peine de payer un logement; depuis son bas âge le Roi avoit été chargé de ce soin-là; ayant passé six ans au Châtelet, dix ans au Fort l'Evêque, quatre ans à la Conciergerie, huit ans à Bisetre, cinq ans à Vincenes, & neuf ans à la Bastille.

Toutes ces Retraites lui avoient donné un esprit de réflexion qui le distinguoit dans l'Ordre. A force d'emprisonnemens il étoit devenu un des plus habiles frippons qu'il y eût en France.

Il y a trop de variété dans la vie. Les plaisirs à Paris se succédent avec trop de rapidité. Les joüeurs n'ont pas le tems de s'exercer.

Que la Police retienne un Grec pendant dix ans en prison, elle contribuë par-là elle-même à le ruine du Public; car à sa nouvelle apparition dans le monde il est sûr de filouter tous ceux qui joüeront contre lui.

Le quatriéme Grec étoit un Original d'une espéce unique, jamais on on n'a mené une vie plus frugale; sa nourriture ordinaire étoit des Cartes; il en avoit mangé peut-être deux ou trois mille jeux en sa vie. Il disoit que c'étoit pour bien digérer les coups.

Au-lieu que les autres joüeurs se cachent, & ne veulent pas passer pour tels; celui-ci au contraire en faisoit parade, & afin que le Public ne pût douter de sa vocation, il avoit fait peindre la Dame de cœur dans l'écusson de ses armes.

Le cinquiéme Grec de la Legiflation étoit un jeune Maltotier qui s'étoit ruiné avec deux ou trois filles de l'Opera, & qui n'ayant pû rentrer dans sa Compagnie, s'étoit associé à celle des frippons pour ne pas déroger, & se trouver toujours dans le même Monde.

Le sixiéme étoit un Poëte ruiné par sa plume & qui tâchoit de s'indemniser auprès du Public par ses mains.

L'acquisition de ce Grec avoit paru nécessaire à la Société; ce Poëte ayant promis de mettre en Vers héroïques, toutes les fripponneries burlesques des Grecs dans un abrégé de cent cinquante volumes *in Folio*.

Outre les Grecs d'un caractère singulier, il y avoit aussi des Monstres abominables dans cet honorable corps.

Le Chevalier de L*** étoit du nombre de ceux-ci; Il avoit été héritier d'une famille des plus riches de sa Province; mais ayant dissipé des biens immenses au jeu, & avec les Femmes, il s'étoit trouvé à vingt ans dans un état d'indigence affreux; & ne pouvant plus satisfaire l'une & l'autre de ces deux passions, il s'avisa d'un expédient qui ne sçauroit guère tomber sous les sens, & dont un Demon seul pouvoit former le projet.

Il avoit trois Sœurs dans trois différens Couvens de trois diverses Villes de Province, à qui le Pere & la Mere avoient laissé cent mille francs à chacune pour leur dot, qui se trouvoient actuellement consignés chez un Notaire de Paris.

Il s'entendit avec son Laquais pour lui faire joüer un rôle qu'il avoit prémédité. D'accord avec lui il écrivit à sa Sœur l'aînée qu'il avoit trouvé pour elle un parti tel qu'elle pouvoit souhaiter; c'est-à-dire, un homme de con-

dition qui jouissoit de vingt mille livres de rente.

La Sœur répondit en conséquence de l'avantage qu'elle entrevoyoit dans ce Mariage.

Le jour du départ de Paris, & celui de l'entrevûë furent marqués.

Le Valet qui étoit l'Epoux qu'il destinoit à sa Sœur, fut habillé d'un habit de Marquis de loüage pris dans la ruë de la Harpe.

On se rendit à la grille. Jamais fille de Couvent n'a trouvé Prétendant désagreable, sans compter que la valetaille commençoit alors d'avoir bonne façon. Le mariage fut arrêté. Le Notaire sur l'avis de la Demoiselle apportat cent mille francs, qu'elle compta tout de suite au Valet qui les remit de la main à la main à son Maître, à dix loüis près qu'il étoit convenu de lui donner pour le Rôle qu'il devoit joüer.

Jusques-là cette scene pouvoit passer pour un moyen indigne d'avoir de l'argent. Mais le comble de l'abomination fut qu'il voulut lui-même consommer le Mariage, & que voyant sa Sœur prête à être deshonorée par un Valet, il aima mieux la deshonorer lui-même.

Il la mena à l'Autel où la cérémonie du Mariage se fit: ensuite la nuit étant venuë il se substitua à la place du Valet dans le lit de sa Sœur.

Le lendemain il se leva avant le jour, & disparut avec l'argent & le Mari.

Six mois après ayant dissipé les cent mille francs, il joüa le même Rôle avec sa seconde Sœur, & comme il n'étoit pas homme à faire des jaloux dans sa Famille, il se maria aussi dans le même goût avec la troisiéme.

Ce n'est là qu'un foible échantillon du caractère des Grecs qui entroient dans le nombre de cinquante Legislateurs.

Huit jours après on tint la premiere assemblée dans l'Hôtel qu'on avoit loüé.

Il fut d'abord délibéré qu'on commenceroit par prendre une notte de tous les Grecs actuellement existans à Paris, en attendant qu'on pût en avoir une générale de tous ceux du Royaume; ce qui ayant été exécuté, il se trouva que le nombre étoit d'environ vingt mille de toutes les Classes, sçavoir; des Grecs, demi Grecs; en place, Postulans, ou ceux qui avoient acheté des survivances: de ceux qui travailloient en Public, ou qui n'exerçoient leurs Talens que dans le Particulier.

Grecs distingués, ou d'un rang ordinaire; comme Seigneurs, Marquis, Comtes, Barons, Chevaliers, Grec d'Epée, ou de Robe, & cette foule innombrable de filoux de profession de la derniere Classe; en un mot, de tous ceux qui faisoient le mêtier de frippon honorablement, ou de tous ceux qui se deshonoroient en le faisant.

L'Etat des Grecs fait, on travailla à une seconde Opération, ce fut de découvrir le gîte & la demeure des principaux de l'Ordre pour les sommer verbalement de se rendre au lieu de l'Assemblée générale.

On déterra la demeure d'un certain nombre, mais comme lexécution entiere de cette seconde Opération demandoit du tems & des grandes recherches, il fut résolu qu'en attendant on travailleroit aux Statuts.

STATUTS.

De l'Ordre Des Grecs.

„ Aucun Grec à l'avenir n'en pourra porter „ le nom, s'il n'a été reçû auparavant „ par six Chevaliers de l'Ordre, sans compter les „ deux Parrains.

„ Il sera examiné par deux premiers Profes„ seurs, qui sur la capacité du Candidat déci„ deront s'il y doit être admis. Les preuves de „ suffisance faites, il lui sera remis une com„ mission signée, & paraphée par les six Grecs „ qui l'auront reçû, & cachetée du propre Sceau „ des armes de l'Ordre qui sera un Mercure „ Protecteur des filoux.

„ Il y aura cependant des exceptions pour „ l'Examen, suivant les Provinces du Royaume „ où seront nées les personnes qui se présen„ teront. Par exemple, un Gascon y sera reçû „ de plein droit; un Languedocien y sera ad„ mis sans examen; un Comtois né à Besan„ çon ne fera point de preuves.

„ Il sera établi un signe dans l'Ordre afin „ que tous les Chevaliers se reconnoissent en„ tr'eux.

„ Avant qu'un Grec soit reçû, il faut qu'il „ ait fait apprentissage de filouterie, & soit par„ venu par degrés à la Maîtrise.

„ Pour son Chef d'œuvre, il doit avoir ga„ gné une somme considérable à un Gascon sur „ sa parole, & l'avoir fait payer.

„ Aucun Grec ne pourra à l'avenir être re-
„ çû dans l'Ordre s'il ne prête serment de fi-
„ delité sur un sixain de Cartes, comme pre-
„ nant investiture de ce seul departement de
„ filouterie, laissant toutes les autres fripponne-
„ ries à qui elles appartiennent de droit.
„ Il ne doit être permis à aucun particulier
„ de quelle qualité & condition qu'il soit lors-
„ qu'il sera reconnu pour Voleur d'être reçû
„ Grec ; car, quoique ces deux professions soient
„ précisément les mêmes, elles ont cependant
„ leurs districts différens.
„ Aucun Grec ne sera reçû dans l'Ordre,
„ s'il ne prouve auparavant quil n'a pas en-
„ tierement perdu tout sentiment d'humanité,
„ & que quoique Grec, il est encore homme.
„ Dans la seconde Séance, il fut déliberé de
„ faire des Loix, *pour fixer les qualités requi-*
„ *ses dans ceux qui vouloient devenir Grecs*,
„ *pour obliger les Grecs à garder le secret. Pour*
„ *fixer le nombre des Grecs, pour reformer les*
„ *Grecs d'une certaine Classe, pour anéantir*
„ *les distinctions, & preséance parmi les Grecs.*
„ Pour cet effet, le Marquis de Mont ***
„ Chef de la Legislation prit une autre fois la
„ parole, & parla ainsi.
„ On se plaint que les Grecs commencent à
„ être décriés, & le moyen, Messieurs, qu'ils
„ ne le soient pas, s'il y a un idiot, un sot,
„ un stupide, un homme qui ne soit propre à
„ rien dans une Ville, & qui ne sache quoi
„ devenir, son parti est pris, il se fait Grec.
„ Paris est plein de Grecs, & quels Grecs ? des
„ Gens qui ont la volonté de gagner de l'argent
„ au jeu; des mal-adroits qui savent à peine se ser-
„ vir de leurs mains; des Paralitiques; des hommes
„ perclus de leurs membres, & qui n'ont pas plutôt
„ fait une fripponnerie qu'elle est reconnuë.

„ Mais cet abus, Messieurs, n'est rien en com-
„ paraison d'un plus grand. Je veux parler du
„ peu de mistère qu'on met dans la chose.

„ Comme les anciens Grecs se lient tous les
„ jours avec des jeunes étourdis, des écervelés,
„ des Gens indiscrets, les parties ne sont pas plu-
„ tôt faites qu'elles sont publiées.

„ On n'a qu'à aller tous les matins au Palais
„ Royal, ou au Caffé de Rochebrune, on lit ce
„ qui s'est gagné la veille au jeu. La liste des
„ sommes est sur la Table, de même que le nom,
„ surnom, qualités & Patrie des intéressés. On
„ lit cela ordinairement à la suite de la Gazette
„ d'Hollande.

„ Je ne dis point, Messieurs, que ce soit un des-
„ honneur d'être Grec. Je pense trop bien pour
„ cela; mais j'avance que la publicité des par-
„ ties en arrête les progrès; & qu'étant frippon,
„ il est de la bonne politique de ne pas le pa-
„ roître.

„ Outre l'intérêt de la chose, il résulte un dan-
„ ger évident pour la Société. Un de ces Grecs
„ indiscrets n'a pas plutôt été arrêté, qu'on lui
„ fait faire en prison une Confession générale; &
„ alors la moitié de Paris est obligée de s'absen-
„ ter. Or, vous conviendrez, Messieurs, qu'il est
„ bien désagreable de voyager sans avoir aucun
„ goût pour les voyages.

„ Il y a aujourd'hui un Thermometre sûr, pour
„ découvrir la cause des exécutions de la Police.

„ Quand vous voyez *murer des Boutiques à*
„ *Caffé*, *enlever des Femmes de condition*, *ex-*
„ *pédier des Lettres de cachet*, *appliquer des*
„ *amendes*, soyez assuré que quelque Grec s'est
„ laissé pincer, & qu'on le tient en cage, où l'on
„ le fait jaser comme une Pie borgne. On n'omet
„ aucun fait sur sa conduite passée, on épluche
„ les plus petites minuties de sa vie; car je ne

„ connois rien dans le Monde de si curieux que
„ ces *Policiens*. C'est une peste que ces Gens-là
„ pour dévoiler certains mistéres qu'on avoit tou-
„ jours tenu cachés.

„ Un autre abus, Messieurs, c'est le nombre
„ illimité des Chevaliers de notre Ordre : bien-
„ tôt il y aura plus de Grecs que de joüeurs de
„ bonne foi. Dans toutes les Sociétés il faut
„ de certaines bornes, sans quoi on donne dans
„ le défaut du trop grand nombre, abus qui doit
„ à la fin les détruire. Examinez les Compagnies
„ de Traitans, elles sont limitées. Il n'y a qu'une
„ quantité fixe de personnes qui puissent y être
„ reçuës.

„ Si tout le monde se fait frippon, à la fin
„ il n'y aura plus de dupes, & dès lors l'Ordre
„ tombera de lui-même.

„ Chaque fois qu'on admet un nouveau Grec,
„ non seulement cela diminuë les profits de la
„ Société générale ; mais même chaque membre
„ particulier perd le droit qu'il avoit sur lui d'en
„ faire une dupe.

„ D'un autre côté, la qualité des Grecs d'un
„ rang supérieur, & qui augmente tous les jours
„ n'est pas moins préjudiciable à l'Ordre.

„ La condition de ces Grecs qui leur donne en-
„ trée dans les premieres maisons de Paris & du
„ Royaume, les met à même de faire de grands
„ coups, tandis que le reste des petits Grecs,
„ qui en sont naturellement exclus, ne font
„ que glaner dans le Public.

„ On sçait la Requête des Filles de joye, qui
„ se plaignoient de n'avoir plus de pratiques,
„ depuis que les Femmes de condition se mê-
„ loient de faire leur mêtier.

„ C'est précisément là notre cas ; si certains
„ Seigneurs ne dépoüilloient eux-mêmes les du-
„ pes d'un rang distingué, le jeu les feroit des-

D 2

„ cendre insensiblement dans la Classe des Grecs „ ordinaires, & ils tomberoient à la fin dans „ nos filets.

„ Alors deux ou trois cent Grecs subalternes „ se partageroient des sommes considérables, „ qui ne reviennent souvent qu'à un seul; ce „ qui seroit aussi avantageux à l'Etat qu'à no- „ tre Société; car la circulation de l'Espèce en „ seroit alors bien plus grande.

„ Il se perd tous les jours des sommes con- „ sidérables à la Cour, & dans le premier „ grand Monde, dont nous autres petits Grecs „ ne tâtons que d'une dent.

„ On entend dire tous les jours que Mon- „ sieur le D*** un tel, & Monsieur le P*** „ tel ont gagné cent mille écus à un Sei- „ gneur, cinq-cent mille francs à un autre.

„ Mais si un tel D*** & un tel P*** „ sont Grecs comme nous, pourquoi ne de- „ vons-nous pas avoir notre part de ces „ sommes?

„ Un autre inconvénient, Messieurs, & qui „ prend sa source dans celui-là même, c'est „ le défaut d'une certaine Bienséance entre les „ Chevaliers de l'Ordre.

„ Un Grec de l'espèce dont nous venons „ de parler se croiroit deshonoré pour toujours, „ s'il en saluoit un d'un rang ordinaire.

„ Cependant il ne devroit y avoir entre eux „ aucune différence. Si la naissance met des „ distinctions parmi les hommes, les Talens „ rétablissent le niveau, & ils sont tous égaux „ lorsqu'ils exercent la même profession.

„ Je vous avoüe, Messieurs, que mon amour „ propre souffre de me voir méprisé par ceux, „ qui, quoique nés dans un rang très élevé, „ sont néanmoins mes Confreres.

„ Cette distinction est d'une conséquence in-

„ finie pour l'Ordre. Elle avilit la Gréce subalterne ; car on a beau dire, on se croit toujours inférieurs à ceux qui par des airs de hauteur nous font sentir qu'ils sont nos Supérieurs : jusques-là que j'ai vû de petits Grecs timides, & interdits n'oser pas travailler devant ceux d'un rang distingué, quoique ceux-ci ne se gênassent point & missent leurs talens à profit en leur présence.

„ S'il doit y avoir quelque distinction, elle doit être pour ceux qui surpassent les autres par leurs talens ; & c'est encore ici, Messieurs, un autre défaut de notre Ordre ; Le Grec habile n'y est pas plus distingué que le Grec grossier, & mal adroit.

„ Tout le monde sçait qu'à Lacédemone, qui étoit une République non seulement Grecque mais même composée de Grecs, il y avoit des places d'honneur pour ceux qui voloient adroitement. Il faut un aiguillon aux hommes, sans quoi ils tombent dans l'inaction. Otez l'émulation des Sociétés, & vous les détruirez toutes ; car outre l'interêt particulier, chaque homme recherche toujours quelque marque de distinction qui flâte sa vanité ; & c'est principalement à ces distinctions que tous les Ordres doivent leurs grands hommes.

„ Voyez la politique des Financiers ; un Commis des Fermes n'a pas plutôt établi une nouvelle méthode de perception, imaginé un Monopole inconnu jusques là, qu'il est fêté, honoré, & distingué dans la Compagnie. On l'écrit aussi-tôt sur le Catalogue des illustres Financiers.

„ Tous les Fermiers généraux veulent avoir son nom, & le citent continuellement aux autres Commis pour exemple. C'est en grande partie à cette maxime que la Compagnie doit

„ ses grands Sujets, & ce qui fait aussi qu'on
„ trouve aujourd'hui dans les Provinces des Com-
„ mis aussi durs, aussi cruels, & aussi impito-
„ yables que leurs Maîtres-mêmes.

„ Je conclus de ceci, Messieurs, la nécessité
„ des Loix & des Reglemens suivans.

LOY.

Sur les qualités requises pour être Grec.

„ Comme c'est une vérité incontestable que
„ les Aveugles ne sont point en état de ju-
„ ger des couleurs ; & que les Gens qui n'ont
„ point de jambes sont dans l'impossibilité de
„ marcher ; il l'est également que des Idiots, des
„ Stupides puissent faire des dupes au jeu. C'est
„ parce que de pareilles Gens se mettent dans l'in-
„ trigue, qu'on voit, au grand scandale de no-
„ tre Société générale, une foule de Grecs traî-
„ nés tous les jours en prison.

„ A ces causes, & pour prévenir à l'avenir les
„ abus qui peuvent en résulter. Nous ordonnons
„ qué dorénavant aucun homme de quelle quali-
„ té & condition qu'il soit ne pourra être Grec,
„ s'il n'a les qualités requises pour être reçu
„ Commis dans les Fermes Royales : en outre
„ ordonnnos qu'il aura lû quelques pages de
„ *Machiavel*, afin d'être en état de parler poli-
„ tique dans les Caffés publics, & décider har-
„ diment sur les intérêts des Princes : ce Talent
„ étant très nécessaire pour faire connoissance
„ avec les Etrangers, pour ensuite les mener
„ dans

„ dans les Tripots où ils doivent être dépoüillés.
„ Ordonnons également qu'aucun homme de „ quelle qualité & condition qu'il soit ne pourra être reçû Grec, si au préalable, il n'a appris „ auparavant à joüer des gobelets pendant trois „ ans. Il faut aussi qu'il soit fin, rusé, adroit, „ & sur-tout qu'il ait des mains bien dégagées „ au bas de ses bras, & des doigts bien déliés au „ bout de ses mains, &c. Donné en notre Hôtel le &c.

LOY.

Pour obliger les Grecs à garder le secret.

„ L'Indiscrétion étant un vice très dangereux, „ & le secret au contraire, une vertu nécessaire dans un Ordre &c.

„ Nous ordonnons par le présent Reglement, „ qu'aucun Particulier à l'avenir, ne pourra être „ reçû Grec, s'il est naturellement babillard, „ & comme on dit, un parleur impitoyable.

„ Si ces précautions ne suffisent pas pour obliger „ au silence ; nous déclarons ici que dorénavant „ il y aura un Chirurgien en titre, établi dans „ l'Ordre pour couper le filet de la langue à „ tout homme qui voudra être reçû Grec. Donné „ en notre Hôtel le &c.

REGLEMENT

Portant fixation du nombre des Grecs.

„ AYant remarqué qu'il n'y a point aujourd'hui de Professions qu'on embrasse „ plus facilement que celle de Grec : ce qui

„ ſes gr...
„ trouv...
„ mis ...
„ yables
„ Je
„ des L

Sur ...

„ C...
„ l...
„ ger d...
„ point
„ marc...
„ Stup...
„ parc
„ trig...
„ tre S...
„ nés ...
„ *A*
„ abus
„ que ...
„ té S...
„ s'il ...
„ Con...
„ ord...
„ *M*...
„ tio...
„ di...
„ éta...
„ av...

„ Pour remédier à cet abus qui peut avoir de „ terribles conséquences, puisqu'il ne tend pas „ moins qu'à réduire à l'Hôpital une foule de „ petits Grecs; nous ordonnons qu'à l'avenir „ aucun Comte, Seigneur, Baron, Marquis, ne „ pourront être reçûs Grecs, & cela sous peine „ d'être montrés au doigt, & désignés dans les „ Assemblées publiques. En notre Hôtel le &c.

REGLEMENT

Qui anéantit les distinctions & préséances parmi les Grecs.

„ TOus les Ordres ayant pour principe l'égalité, c'est vouloir renverser l'Ordre des choses, que d'y établir des distinctions, & des préséances, &c.

„ A ces Causes, nous ordonnons que tout Grec „ de quelle qualité & condition qu'il soit, qui „ en rencontrera un autre d'une naissance inférieure le saluera, & cela, parceque s'il n'est pas „ Gentilhomme comme lui, il est Grec aussi bien „ que lui, & qu'en cette qualité toute supériorité „ cesse parmi eux.

„ Et en cas de désobéïssance, permettons à tout „ petit Grec de lui jetter son Chapeau dans le „ Parterre s'il est au Spectacle, ou sur le pavé s'il „ le rencontre dans la ruë.

„ En notre Hôtel le &c.

„ Quelques jours après cette premiére Séance „ les principaux Grecs de la Legislation s'assemblerent de nouveau, & le Marquis de Mont *** „ reprit ainsi la parole.

„ Tous les Statuts & les Reglemens que nous „ avons faits jusques ici, Messieurs, deviendront „ inutiles, s'ils ne sont accompagnés de plu- „ sieurs autres aussi nécessaires que les premiers.

„ Parmi la foule des désordres qui existent en- „ core dans l'Ordre, j'en trouve plusieurs de la „ plus grande conséquence. Un des principaux „ selon moi est l'avidité de gagner aux dupes „ des sommes considérables sur leurs paroles; qui „ n'étant pas ensuite payées, quoique l'associa- „ tion des Grecques ait un peu remédié à cet „ inconvénient, font beaucoup de tort, non „ seulement aux Grecs en particulier qui per- „ dent des sommes, mais même à la Société „ générale des Grecs.

„ Je trouve par les états qui m'ont été pré- „ sentés, que trois Chevaliers de l'Ordre ont „ gagné dans quatre mois à six Particuliers dou- „ ze cent mille livres. Que ne leur gagnoient- „ ils douze cent millons ? En vérité il est pi- „ toyable, Messieurs, que des Gens qui se don- „ nent pour des hommes fins, soient pris con- „ tinuellement eux-mêmes pour dupes.

„ La Police est remplie de Péres de famille „ qui vont tous les jours se plaindre de ce que „ leurs fils ont perdu, cinq cent mille francs, „ deux cent mille écus, & alors la Sentence con- „ tre ceux qui ont gagné ces Sommes se trouve „ appointée : en voici le précis *rien*.

„ Régle générale, Messieurs, toutes les fois „ qu'un joueur gagne une somme au-de-là des „ facultés de celui qui l'a perduë, il est taxé de „ frippon, fût-il le plus honnête homme du „ monde; & en cela il me semble que le Pu- „ blic a raison; car quelqu'un qui en ruine un „ autre dans une Séance peut être consideré „ comme un meurtrier, un assassin qui tuë ci- „ vilement un Homme d'un seul coup.

„ Outre qu'il expose toujours sa réputation en „ pareil cas, il perd encore ordinairement la „ somme qu'on lui doit.

„ L'honneur relatif aux dettes que l'on con- „ tracte au jeu a des bornes ; lorsqu'un Grec „ en gagnant une somme trop considérable pas- „ se ces bornes, il fait lui-même un mal honnête „ homme de celui qui ne l'étoit pas auparavant.

„ Par exemple, il y a des joüeurs dont la „ probité à l'égard des dettes contractées au „ jeu, va à mille écus, d'autres, à six mille „ francs ; il s'en trouve de dix mille, de quin- „ ze mille, & ainsi des autres, relativement à „ leurs facultés ; lorsqu'on va au de-là de ces „ limites tous les plus honnêtes joüeurs devien- „ nent de mauvaise foi.

„ Je ne sçais pas si on ne pourroit point fi- „ xer le dernier terme de la probité du plus „ honnête joüeur à cent mille francs ; du moins „ on peut presumer qu'il n'y a peut-être pas „ six joüeurs dans le Royaume qui balanças- „ sent à l'appas de se refuser à payer une pa- „ reille somme.

„ Outre que ceux qui ont fait de grosses „ pertes au jeu, ont la ressource de dire qu'ils „ ont été volés ; un homme qui se voit écrasé „ dans une seule Séance fait son compte. Si „ je paye, dit-il en lui-même, je serai riche „ d'honneur, mais pauvre de biens. Si je ne paye „ pas, je serai riche de biens, mais pauvre d'hon- „ neur. Ruiné pour ruiné, il aime mieux „ choisir cette maniére de l'être qui lui tour- „ ne le plus à compte.

„ Outre cet inconvénient passif il en résulte „ un autre actif : je veux dire, qu'un homme „ qui perd une somme immense qu'il ne paye „ point, ou ne paroît plus, ou ne joue plus ; „ & alors on perd la terre & le revenu.

„ Car quelqu'un qui ne satisfait point aux

„ engagemens qu'il a contractés au jeu, sous „ prétexte qu'il a été volé, est toujours hon- „ teux. Tout le monde a beau lui dire qu'il a „ bien fait, il sçait bien lui même qu'il a fait „ mal de ne pas payer, & cela lui suffit.

„ Presque tous les Grecs se perdent faute de „ connoître les hommes. S'ils avoient étudié „ l'œconomie des passions, ils sçauroient que „ l'avarice a besoin d'être ménagée, & que lors- „ que ce vice est conduit il peut procurer de plus „ grandes richesses, que la prodigalité elle- „ même.

„ Personne de vous, Messieurs, n'ignore que „ le jeu n'est antre chose qu'une sordide avari- „ ce; un homme qui perd une petite somme „ d'argent qu'il a payée comptant, revient bien- „ tôt à la charge. Il emprunte, il engage, il „ vend pour rejoüer dans l'espérance de se re- „ faire de ce dont il est en avance.

„ Cette seconde perte le mene à une troisié- „ me, & ainsi des autres, jusqu'à ce qu'il ait „ entiérement perdu tout son bien; chaque écu „ qu'il donne forme une pierre d'attente, à la- „ quelle se lie insensiblement sa ruine.

„ Si on eût gagné du premier coup une som- „ me plus considérable sur sa parole à cet homme, „ il ne l'eût point payée, & n'eût plus joüé; „ & par-là il eût garanti tout son bien du nau- „ frage du jeu.

„ Dans l'Ordre, on a la fureur de vouloir „ faire appercevoir aux dupes qu'elles s'écrasent. „ Mauvaises politiques, Messieurs, il faut les „ ruiner insensiblement, sans qu'elles s'en ap- „ perçoivent elles-mêmes.

„ Les affaires en gros apauvriront toujours „ les Grecs. Le détail seul les enrichira.

„ L'impatience d'avoir tout fait qu'on n'a „ rien; en un mot, Messieurs, dans les affai-

„ res du jeu comme dans toutes les autres de „ la Société, il faut donner du tems au tems.

„ Le second désordre qui émane du premier, „ c'est la diminution pour ceux à qui on a gag- „ né des sommes considérables sur leur parole.

„ La plûpart des Grecs sont si impatiens d'a- „ voir de l'argent comptant, que pour ne pas „ attendre, ils se contentent de tout ce qu'on „ veut leur donner.

„ A combien croiriez-vous, que six Grecs de „ ma connoissance ont accommodé un gain de „ quatre cent mille francs qu'ils avoient fait à „ quelqu'un „ qui contre l'usage ordinaire les au- „ roit payés s'ils avoient eû la patience d'atten- „ dre? Chose incroyable! à cent loüis. Eh le „ moyen, Messieurs, après cela que les Cheva- „ liers de l'Ordre ne se décrient, & que les Grecs „ ne passent pas pour Grecs.

„ Il y a une Loi établie là-dessus, il faut la „ suivre.

„ Tout homme qui gagne une somme consi- „ dérable au jeu, & qui en remet la plus „ grosse partie à celui qui l'a perduë s'accuse „ lui-même devant la Police, & met le Public „ en droit de le taxer de frippon, à moins „ qu'il ne conste dans le Monde que la solva- „ bilité de la personne n'arrive que jusques à „ la somme reçuë; car là où il n'y a rien à „ prendre que ce qu'on prend, on ne sçauroit „ prendre d'avantage.

„ Je voudrois, Messieurs, que tous les Grecs „ apprissent par cœur cette importante maxi- „ me. *Qu'il faut gagner peu; mais que lors- „ qu'on a gagné beaucoup, il ne faut pas se „ contenter de peu.*

„ Ce sont les diminutions sur les sommes „ qui ont fait accoûtumer enfin à ne plus en „ rien payer. Si lors des pertes considérables

„ qu'on commença de se faire sur sa parole, „ on eût tenu bon ; les dupes joüeroient moins „ aujourd'hui, ou payeroient tout ce qu'elles „ joüeroient.

„ Une douzaine de Duels eussent mis la cho- „ se en régle. Mais le mal vient du besoin „ pressant d'argent où sont continuellement les „ Grecs : les Gens de justice eux-mêmes n'en „ sont pas si affamés qu'eux, & ce besoin prend „ sa source dans les dépenses prodigieuses qu'ils „ font.

„ Un Grec n'a pas plutôt dépoüillé deux ou „ trois dupes, & gagné quelque centaine de „ Loüis, qu'il étale le lendemain un bel „ équipage.

„ Sa Garderobe devient aussi-tôt une fripe- „ rie entiere. Tous les habits de la ruë de „ la Harpe sont chez lui. On le voit dans „ peu en liaison d'affaires avec *le Tapissier*, „ *le Bijoutier*, *l'Horloger*, *le Gallonier*, *l'Or-* „ *févre*, *le Marchand*, *&c.*

„ Il tient table ouverte & fait le Seigneur. „ S'il y a un Hôtel magnifique dans Paris, il „ veut l'habiter ; s'il y a un Colifichet dans „ un goût nouveau, il veut l'acheter ; s'il y „ a une Demoiselle à l'Opéra qui coûte cher, „ il veut l'avoir.

„ Toutes les entremetteuses sont à ses gages. „ On lui présente plus de petites filles, qu'à „ un Fermier général.

„ On connoît aujourd'hui les Chevaliers de „ l'Ordre, comme les Ambassadeurs à la dé- „ pense.

„ Lorsqu'on voit un homme de mauvaise „ mine dans le fonds d'un Carosse doré, & „ derrière quatre Laquais à livrée, & à plu- „ met, on ne peut plus s'y tromper : C'est un „ Grec.

„ Mais dans peu sa Maison est assiégée par „ les Créanciers : son Antichambre ne désemplit „ plus de Gens qui viennent lui demander „ de l'argent ; la foule y est, on s'y „ porte.

„ En exigeant son payement chacun lui don- „ ne des Titres relatifs au rang qu'il lui croyoit „ dans le Monde ; les uns l'ont pris pour un „ Prince, les autres pour un grand Seigneur ; „ ceux-ci pour un Résident étranger, ceux-là „ pour un Avanturier ; *Monseigneur*, LUI DIT „ L'UN, *vous savez qu'il m'est dû six mois de* „ *Carosse.*

„ *Votre Excellence*, lui dit un autre, *n'i-* „ *gnore pas que j'ai nourri & logé ses Gens* „ *pendant long-tems.*

„ *Illustrissimo*, lui crie un Créancier Italien, „ *Per l'amor di Dio la suplico di ricordasi* „ *di me.*

„ *Monsieur*, lui dit le Rotisseur, *je viens* „ *vous présenter le compte des Chapons & des* „ *Poulardes que je vous ai fournis.*

„ *Maître*, lui dit un Fiacre à qui il est dû „ quelques courses, *il me faut de l'argent. Mon-* „ *sir*, lui dit un Valet Suisse à qu'il il est dû „ six mois de gages. *Moi serfir vous, vous* „ *payer moi.*

„ *Oh ça Monsieur le drôle*, lui dit un Co- „ cher qui a été envoyé sans regler ses comp- „ tes, *Dégainons. Parlasembleu je vous avertis* „ *que sur l'article de mes gages, je n'entends* „ *pas raillerie ; faute de payement je donne sur* „ *la face ; en pareil cas, je traite mes Maî-* „ *tres comme mes Chevaux. On ne vit point de* „ *l'air. Entre le Grison*, * *& le Baye, six*

* Tous les Cochers à Paris donnent des noms à leurs Chevaux.

„ *Enfans, ma Femme & moi, nous dépensons*
„ *un écu par jour. Je ne sors pas d'ici que*
„ *vous ne me donniez au moins l'argent de*
„ *l'Avoine.*

„ Un Grec qui se trouve ainsi assiégé & ils
„ le sont presque tous de même, donneroit une
„ créance de cent mille écus, pour cinq cent
„ francs: cependant l'Ordre se décrie par-là,
„ parce qu'il ne paroît pas naturel qu'un hom-
„ me qui a gagné à beau jeu une somme con-
„ sidérable, se contente d'une si petite somme.

„ Ainsi Messieurs, reprit-il, je serois d'avis
„ si vous le jugez convenable d'établir là-dessus
„ dans l'Ordre les Reglemens dont voici la
„ minute “, & les ayant sortis de sa poche,
sans autre préambule, il en fit la lecture.

LOY.

Ecrite sur les sommes que les Grecs doivent gagner sur la parole relativement a la qualité, au rang, & aux distinctions des personnes.

„ POur éviter les abus qui naissent tous les
„ jours à l'occasion des sommes qui se
„ joüent sur la parole, nous avons crû né-
„ cessaire, pour le bon Ordre, d'établir une
„ pragmatique afin de fixer une fois pour tou-
„ tes ce que les Grecs doivent gagner à cha-
„ que Classe des joüeurs.

„ A cet effet nous défendons à tout Che-
„ valier de l'Ordre de gagner au-de-là de 6.
„ liv. 10. sols sur la parole d'un Gascon, &
„ de tout autre Provincial qui sera né à deux

„ lieües de la Garonne : Nous étant apperçus „ que cette Riviere a la même vertu que le „ fleuve lethé, & que ceux qui aprés avoir „ bû de cette Eau perdent au jeu, oublient „ toujours de payer.

„ Comme la Seine n'a pas tout-à-fait cette „ qualité nous permettons à tout Grec de ga„ gner à un Parisien sur sa parole, ou à tout „ autre né dans la Province de l'Isle de France „ 500. l. mais non d'avantage, par la raison „ *que pour bien plumer un Poulet, il ne faut* „ *pas commencer par l'écorcher.*

„ A un petit Maître *rien*, à moins qu'il ne „ fasse sa cour à une Doüairiere à Coffre-fort.

„ A un jeune Abbé *rien*, à moins qu'il ne ser„ ve un Bénéfice, c'est-à-dire, qu'il ne soit en„ tretenu par une vieille Femme.

„ A un fils de famille dont le Pere est en „ crédit à la Cour *rien*, & cela à cause de la „ Sentence *de rien rendre*, toujours portée con„ tre ceux qui leur gagnent de l'argent au „ jeu.

„ Au Parent d'un Secretaire d'Etat *rien*, & „ cela à cause de la mauvaise habitude où ils „ sont de lâcher des Lettres de cachet.

„ A un Frere, Oncle, Neveu, Cousin ou al„ lié du Lieutenant de Police de Paris à la cen„ tiéme génération *rien*, & cela à cause de la „ Maison située à une lieüe de Paris qu'on „ nomme Bissetre.

„ A un petit Maître de Robbe, *peu de chose*, „ s'il n'a pas une Charge à lui.

„ Aux Bourgeois de Paris *peu de chose*, s'ils „ n'ont pas de l'argent sur la place.

„ A un Marchand, Négociant, Commission„ naire, Fabricant ou Banquier, *beaucoup*, „ parce qu'on a la ressource de tirer de Lettres „ de change sur eux.

„ A un Orfévre, Bijoutier extraordinairement, parce qu'on a droit de suite sur les Diamans.

„ Aux Etrangers, sur-tout aux Anglois qu'on appelle Milords quoiqu'ils ne le soient pas, *tant qu'on peut.*

„ Aux Ambassadeurs, & Envoyés extraordinaires des Cours, *Carte blanche.*

„ Mais comme cette Loi générale ne suffit pas, & qu'elle a besoin elle même de *restrictions*, *exceptions*, *limitations*, nous mettons ici un tarif juste des sommes que les Chevaliers peuvent gagner sur la parole relativement à la naissance, rang, qualité & emploi des personnes, sçavoir :

à un Prince	500 liv.
à son Intendant	10000 liv.
à un Seigneur de la Cour	200 liv.
à son homme d'affaires,	20000 liv.
à un Noble de Paris	600 liv.
à un Gentil-homme de Province ruiné	6000 liv.
à un Général d'armée	1000 liv.
à un Général des Vivres	100000 liv.
à un Lieutenant Général	500 liv.
à un Regisseur des Fourages	50000 liv.
à un Colonel	50 liv.
à un Garde-Magazin	5000 liv.
à un Capitaine d'Infanterie	25 liv.
au plus petit Employé de l'Armée	400 liv.
à un Président au Mortier	1000 liv.
à un Commis des Fermes	10000 liv.
à un Conseiller au Parlement	100 liv.
à un Directeur des Domaines	50000 liv.

à un Fermier Général *point de bornes* ; c'est ici le gros Lot de la Grece. *Dix millions.*

II. LOY ECRITE.

Pour défendre les remises & diminutions des pertes qui se font au jeu sur la parole.

„ ATtendu qu'il est inutile à un Grec „ de gagner une somme considérable „ au jeu, lorsqu'il se contente d'une „ petite; & que sur un gain de vingt mille „ francs, qu'il laisse réduire à quatre cent li- „ vres, il y a un vuide dans sa filouterie de „ dix-neuf mille cinq cent livres; ce qui fait „ alors que les onze douziémes de son talent „ lui deviennent inutiles, Nous ordonnons „ qu'à l'avenir les Chevaliers de l'Ordre ne „ pourront faire grace de rien aux dupes sur „ les sommes qu'ils leur gagneront au jeu, „ sous peine de démission & cassation de leur „ Charge, sauf à eux à ne pas joüer de gran- „ des sommes sur leur parole, ou une fois „ qu'elles sont gagnées, courir tous les évé- „ nemens de la Police, l'Ordre s'obligeant en „ cas de violence de la part de celle-ci de „ les entretenir en prison à ses dépens, quand „ ils y resteroient dix ans.

III. LOY ECRITE

Pour diminuer les dépenses des Chevaliers de l'Ordre.

„ COmme le luxe, (quoi qu'en disent cer- „ tains politiques) est la cause premiére de

„ la ruine des Etats, il l'est également des „ Compagnies & des Ordres particuliers ; pour „ prévenir celle du nôtre, nous avons jugé „ convenable d'établir une Pragmatique, pour „ modérer & diminuer la dépense des Chevaliers „ de l'Ordre.

„ A ces Causes nous ordonnons que tous les „ Grecs actuellement logés dans les appartemens „ superbes de deux cent livres & cent écus par „ mois, en délogeront incessamment, pour se „ mettre dans de petites Chambres garnies, „ dont le prix ne soit point au-dessus de ce- „ lui de six francs.

„ Leur enjoignons en même tems de se dé- „ faire de leur Carosse de remise, & de mar- „ cher à pied dans les ruës de Paris, comme „ une foule d'honnêtes Gens qui n'ont pas „ d'autre Voiture que leurs jambes. Car ou- „ tre que la goutte pourroit attaquer la plûpart „ d'entre eux, faute d'exercice, il est d'une „ conséquence infinie pour l'Ordre de réformer „ cette dépense particuliere de cent écus par „ mois, qui combinée par la totale en fait „ une annuelle de plus de 15000, y ayant ac- „ tuellement plus de cinq mille Grecs dans „ Paris qui ont des Carosses de remise, ce „ qui absorbe le plus liquide des profits qui „ se font au jeu, & fait que ce ne sont pas „ les Grecs mais les loüeurs de Carosse qui „ filoutent.

„ Libres aux Chevaliers de l'Ordre de se ser- „ vir de Fiacres pour se transporter plus vîte „ dans les endroits où sont les dupes ; d'autant „ plus que ces Voitures ont été destinées de „ tout tems pour le département général des „ parties des Filles de joye, & de celles de fi- „ louterie, & qu'il n'y a pas dix ans que les „ Grecs les ont quittées pour prendre des remises.

„ Par le même Reglement nous défendons à „ tout Chevalier de l'Ordre de se mettre en „ habit brodé ; car outre que jamais habit en „ broderie ne s'est trouvé juste à la taille d'un „ Grec, cette dépense est toujours considéra- „ ble par elle-même.

„ Leur permettons d'acheter pour leur usa- „ ge des habits unis de la seconde main, „ le sieur Cahuet à l'Enseigne du Turc peut „ en fournir à tout l'Ordre à un prix raison- „ nable, c'est-à-dire, à trois fois plus qu'ils ne „ lui coûtent à lui.

„ Ordonnons après la lecture du présent „ Reglement à tous les Grecs de faire divor- „ ce avec les *Diamans*, *Rubis*, *Emeraudes*, „ *Grenats*, *Jacintes*, *Aigue-marines*, *Boëtes* „ *d'Or*, *Etuis de Vermeil* ; attendu que tous „ ces Bijoux qu'on leur vend très cherement „ dans le tems de leur prospérité se revendent „ pour rien dans celui de leur adversité : c'est-à-dire, dans ces momens critiques, où il faut „ fondre la Cloche, & faire argent des Meubles.

„ Reviremens de parties qui causent des vuides „ épouvantables dans les Finances des Chevaliers „ de l'Ordre.

„ Mais afin que les Grecs ne soient point entié- „ rement privés d'avoir des Bijoux, nous leur „ permettons de porter des Bagues de belles Pier- „ res de Strass.

„ Il ne sera permis à l'avenir à aucun Cheva- „ lier de l'Ordre, d'approcher, fraïer, lier con- „ noissance avec aucune Fille de Spectacle, & „ encore moins de l'entretenir à cause de vingt „ Loüis qu'il faut donner par mois à ces créatu- „ res, lesquels vingt loüis ruinent la plûpart des „ Chevaliers.

„ Mais afin que le Corps de la Grece soit tou- „ jours galant & ne devienne point Barbare,

„ nous fixons le département de ses plaisirs aux
„ Soubrettes des Comédiennes, dont l'entretien
„ n'est pas si considérable.

„ Bien entendu cependant qu'il sera toujours
„ permis aux Chevaliers de l'Ordre de s'intriguer
„ chez les *riches Veuves*, *chez les jeunes Demoi-*
„ *selles à marier*, *chez les Héroïnes d'amour*,
„ *chez les Femmes à sentimens*, & *chez les vieil-*
„ *les Dames de condition*, qui entretiennent au
„ lieu d'être entretenuës.

„ A l'égard de la dépense pour la Table afin de
„ n'être pas obligé de faire ici des Loix somp-
„ tuaires, nous ordonnons par la présente Loi,
„ qu'aucun Grec ne pourra à l'avenir aller man-
„ ger à un Ordinaire au dessus de huit sols, at-
„ tendu qu'une soupe, un bouli & une assiéte
„ de Bœuf doivent suffire pour donner à vivre à
„ tout homme qui n'a d'autre revenu que celui
„ de son industrie : d'autant plus que la Grece
„ étant sujette à d'étranges vicissitudes, & à
„ de grandes révolutions, il convient qu'un
„ Grec s'accoûtume de bonne heure au Bœuf à
„ la mode. En notre Hôtel.

Après que le Marquis de Mont *** eut fini cette lecture, le Chevalier qui devoit *les douze cent cotelettes de Mouton sur le gril* à la Gargotte s'étant levé prit ainsi la parole.

„ Messieurs,

« Jamais Démosténes ne parla avec tant d'élo-
„ quence que l'illustre Grec que vous venez d'en-
„ tendre.

„ On trouve plus de justesse & de précision
„ dans ses Loix que dans celles de *Licurgue*, &
„ de *Solon* même ; mais il me permettra cepen-
„ dant de lui représenter qu'il n'est pas encore

„ remonté à la source du principal inconvé-
„ nient qui se trouve dans notre Ordre, &
„ qui peut seul le faire périr à chaque instant.
„ Je veux parler du défaut de protection de la
„ part d'un certain Juge.

„ Vous le sçavez, Messieurs, il n'y a au-
„ cune compagnie en France qui n'ait son
„ Patron.

„ Par exemple, les Fermes royales sont pro-
„ tégées par le Roi même; celles des Indes
„ ont pour elles les Ministres, & ainsi des au-
„ tres jusques à celles des Coches & Diligences
„ publiques. Il n'y a que nous qui n'en avons
„ point. Il est cependant bien aisé de vous dé-
„ montrer, que tandis que nous serons sans ap-
„ pui, nous serons en quelque façon sans
„ existance.

„ Je sçai, Messieurs, que la filouterie est
„ aussi ancienne que l'Univers, & que tant que
„ le Monde existera on filoutera. Je connois
„ trop les Hommes pour pouvoir douter un
„ moment de cette vérité. Je ne suis pas en
„ peine qu'il manque jamais de Grecs; ce que
„ je crains c'est qu'on n'ôte à la fin les mo-
„ yens de l'être; car il y a une grande diffé-
„ rence, Messieurs, entre l'inclination déter-
„ minée à exercer une profession, & la puis-
„ sance de l'exercer. Ce sont là deux choses tout-
„ à-fait différentes.

„ Notre Ordre seroit un des plus nombreux
„ de la France, il auroit autant de membres
„ que celui des Financiers, si la Police n'avoit
„ un œil continuellement attentif sur lui, &
„ ne tenoit en respect le génie des Chevaliers.

„ Ce sont les recherches réitérées de ce Tri-
„ bunal qui engourdissent les Talens de la plû-
„ part de ceux de notre profession. Une foule
„ d'honnêtes Gens se feroient Grecs, s'ils n'en-

„ trevoyoient le péril qu'il y a de l'être.

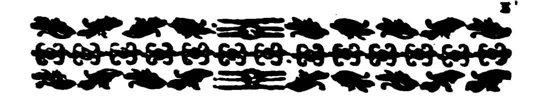
„ Outre les dangers évidens, pour l'Ordre „ il y a des pertes toujours évidentes.

„ La plûpart des dupes, nous échapent dans „ Paris par la protection que leur accorde con- „ tre nous la Police : celle-ci est pour leur „ bourse un meilleur sauf-conduit que si elles „ étoient escortées par toutes les Maréchaus- „ sées de France. Leurs Loüis joüissent par-là „ d'une espèce d'immunité ; car il n'y aucun de „ nous si affamé d'argent qu'il puisse être, qui „ ose toucher à celui que le Lieutenant de Po- „ lice de Paris prend sous sa protection.

„ Pour moi, Messieurs, je crois que la Gre- „ ce ne joüira jamais d'un état tranquille, que „ lorsque ceux qui se déclarent contre elle, „ soient pour elle.

„ Ainsi le plus court expédient seroit de prendre „ des arrangemens avec la police.

Fin de la premiere Partie.



L'HISTOIRE DES GRECS.

SECONDE PARTIE.

CEpendant, ceux qui avoient été chargés de faire la recherche des Grecs dans Paris, avoient rempli leur commission. Après un an d'un travail assidu, ils étoient parvenus à faire la découverte du Corps Général de la Grece de cette Capitale.

On ne sçauroit croire de combien d'espèces différentes de Grecs il se trouva dans l'Ordre.

on s'imagineroit d'abord que l'art de corriger la fortune au jeu ne forme qu'une seule classe de frippons. Dans le fonds, cela est vrai ; mais il ne l'est pas moins cependant que celle-ci est susceptible d'une infinité de divisions & subdivisions, qui en ont encore d'autres au dessous d'elles. Or, toutes ces branches forment autant de génies, & de caractères différens.

Quoiqu'il en soit, le Corps Général de la



Grece se trouva divisé en vingt-cinq branches; sçavoir :

Les anciens Grecs, *les nouveaux Grecs*, *les Grecs Supérieurs*, *les Grecs Inférieurs*, *les Grecs connus*, *les Grecs inconnus*, *les Grecs à nom*, *les Grecs sans nom*, *les grands Grecs*, *les petits Grecs*, *les Grecquillons*, *les Grecs à talent*, *les Grecs sans talent*, *les Grecs d'esprit*, *les Grecs à imagination*, *les Grecs beaux génies*, *les Grecs Voyageurs*, *les Grecs sédentaires*, *les Grecs cérémonieux*, *les Grecs révérencieux*, *les Grecs querelleurs*, *les Grecs pacifiques*, *les Grecs duellistes*, *les Grecs poltrons*, *les Grecs reconnus & avoüés*, &c.

Les Anciens Grecs, étoient les pilliers de l'Ordre, qui avoient blanchi sous le harnois, & qui étoient anciens dans l'art de corriger la fortune.

Les nouveaux Grecs, étoient ceux qui n'avoient encore qu'une foible connoissance de la filouterie; mais qui mettoient tous leurs soins à se perfectionner, pour prendre ensuite leur rang d'ancienneté.

Les Grecs supérieurs, formoient cette classe de joüeurs qui tiennent à la Cour par une charge, & à la ville, par une alliance; qui fraïent avec les premiers Seigneurs du Royaume, mangent à leur table, sont toujours en habit brodé, & se placent sur le théâtre à l'Opéra, & à la Comédie; joüeurs qui en imposent par leur faste; à qui le spectacle de leur train vaut un sauf-conduit, & dont la décoration tient en respect la Police-même.

Les Grecs inférieurs, étoient ceux qui n'avoient ni train, ni carrosse; qui alloient à pied, qui ne connoissoient point les Grands, qui n'avoient point l'entrée dans les premieres assemblées, qui se faisoient décrotter les souliers tous les jours, & changeoient de chemise tous les

mois ; qui, à l'Opera, se plaçoient au Paradis, & alloient au Parterre à la Comédie.

Les Grecs connus, étoient ceux qui avoient une réputation faite dans la filouterie, dont la renommée avoit souvent vanté les exploits ; frippons tranquilles, qui après avoir, pendant vingt ans, corrigé la fortune, se reposoient à l'ombre de leurs lauriers, & joüissoient paisiblement du fruit de leur travail.

Les Grecs inconnus, étoient ceux qui n'avoient pas encore percé dans l'Ordre, qui étoient au commencement de leur carriere, & dont on ne disoit presque rien, parce qu'ils n'avoient pas fait encore grand chose.

Les Grecs à nom, étoient cette classe de joüeurs qu'on n'a qu'à entendre nommer, pour être au fait de leur profession. Du nombre de ceux-ci, étoient Nog. *** Lagar *** le Chevalier de Saint S *** le Marquis d'A *** dont les noms étoient parlans.

Les Grecs sans nom, étoient les nouveaux-débarqués dans l'Ordre, de qui on étoit obligé de demander, en parlant d'eux : Qui sont ces gens-là ? Connoissez-vous ces hommes-là ?

Les grands Grecs, étoient les colonnes de l'Ordre ; de ces joüeurs avantageux, sçavans dans l'art de tramer, mettre au jour, & exécuter une fripponnerie nouvelle. Génies vastes, propres aux grandes combinaisons de duperie, & capables de faire réüssir un coup de main de la derniere importance ; en un mot, les hommes d'Etat de la Grece.

Les petits Grecs, étoient ceux dont les connoissances étoient bornées, qui ne se mêloient que dans les parties d'un ordre subalterne, & qui ne sortoient pas de la moyenne région de la fripponnerie.

Les Grecquillons, composoient cette foule in-

nombrable de petits frippons qui rampent devant les Grecs du premier Ordre, & qui sont plutôt leurs esclaves, que leurs collégues; qui ne sont pas précisément Grecs par leur sçavoir faire, mais qui auroient envie de les devenir.

Les Grecs à talent, étoient ces Grecs qui avoient un art admirable pour dépoüiller les dupes. Ils avoient parcouru long-tems l'Europe, pour se perfectionner. On les auroit pris pour des Italiens, tant ils étoient subtils. Il est vrai qu'ils avoient fait leurs premiéres classes à Naples, à Rome, à Venise, à Florence, à Milan, à Turin, & autres villes d'Italie, où les Universités de filouterie sont dans un état florissant; & où un Grec qui veut se distinguer, doit aller recevoir ses grades, à-peu-près comme on va aujourd'hui à Montpellier, pour y prendre le bonnet de Docteur.

Les Grecs sans talent, étoient les bênets de l'Ordre, qui, voulant faire des dupes au jeu, l'étoient souvent eux-mêmes.

Les Grecs beaux-esprits, formoient cette classe de frippons qui font profession ouverte de dire des bons mots au tour d'une table à jeu; gens à rélations historiques, où ils falsifient autant les faits que les principaux événemens; & par-là aussi filoux dans les lettres qu'aux cartes. Ces Grecs, si on excepte quelques dupes qu'ils racrochoient dans les Caffés, & qu'ils donnoient à dépoüiller aux Chevaliers de l'Ordre, étoient plus onéreux à la société, qu'ils ne lui étoient utiles.

Les Grecs à imagination, étoient ceux qui n'exécutoient point les tours de filouterie, mais qui inventoient des moyens pour les faire exécuter. Ceux ci rendoient des grands services à

l'Ordre. Témoin la Machine * du Trente-quarante.

Les Grecs beaux génies, composoient les sçavantasses de l'Ordre; ceux qui sçavoient par cœur les vaudevilles & chansons, qui étoient en état de réciter tous les vers galans, bout-rimés, énigmes, & épigrammes nouvelles.

Cette classe étoit presque composée en entier d'écrivains à brochures, sur-tout d'Auteurs à feüilles périodiques critiques, n'y en ayant aucun alors, comme peut-être encore aujourd'hui, qui ne fût Grec; frippons honoraires, & qu'on ne gardoit dans l'Ordre, qu'afin que dans leurs Piéces-fugitives ils gardassent un profond silence sur les grandes filouteries qui faisoient beaucoup de bruit dans le monde.

Les Grecs voyageurs, étoient ceux qui n'avoient point de domicile & d'habitation fixe, & qui logeoient dans les Coches & Diligences publiques. On les voyoit continuellement aller de Paris à Bordeaux, de Bordeaux à Toulouse, de Toulouse à Montpellier, de Montpellier à Lyon, &c. C'étoient les Juifs errans de la Gréce, frippons sans demeure permanente, & qui disparoissant d'un pays presque aussitôt qu'ils y étoient arrivés, se mettoient par-là à l'abri des perquisitions de la Police.

Les Grecs sédentaires, étoient ceux qui avoient, en quelque façon, la France pour prison, ayant été bannis d'Espagne, congédiés de Pologne, renvoyés de Baviere, chassés de Hollande, & exilés d'Allemagne; Grecs que la jus-

* C'est un tuyau de fer-blanc, que les Grecs mettent le long du bras, qui contient deux jeux de cartes qui se glissent dans leur main.

tice de tous les Etats étrangers avoit, pour ainsi dire, repoussé dans Paris. Ceux-ci avoient des grands ménagemens à garder avec la Police, ne pouvant, dans le cas d'exil, aller ni en avant, ni en arriere.

Les Grecs cérémonieux, étoient ceux qui se picquoient d'une politesse consommée. Filoux bien élevés, qui avoient dans le caractère, une douceur & une modestie sans égales. Les dupes étoient dépoüillés par eux avec tout le cérémonial imaginable.

Les Grecs révérencieux, ne différoient pas beaucoup des cérémonieux. Ceux-ci ne découvroient pas plutôt une dupe à cent pas d'eux, qu'ils l'accabloient de révérences, lioient insensiblement connoissance avec elle, & dès lors, ne la quittoient plus qu'ils ne l'eussent livrée aux Grecs à ralent.

Les Grecs querelleurs, composoient cette classe de broüillons qui cherchent dispute aux dupes, même en les dépoüillant; avec qui, pour éviter de se couper la gorge, on a plutôt fait de se laisser filouter, que d'employer des moyens pour s'empêcher de l'être.

Les Grecs pacifiques, étoient ceux qui se conduisoient par des maximes contraires, qui plumoient la poule sans la faire crier; filoux prudens, qui ne dépoüilloient que ceux dont la timidité & le défaut de courage leur étoit connu.

Les Grecs duellistes étoient les braves de l'Ordre; gens d'honneur, qui, après avoir filouté, étoient toujours prêts à mettre l'épée à la main contre ceux qui osoient les soupçonner. Lorsqu'il étoit question de quelques cas avec les dupes, voici quel étoit leur langage ordinaire: *Hè-bien, il n'y a qu'à se couper la*

gorge

gorge ensemble; allons, Monsieur, sortez avec moi.

Les Grecs poltrons formoient cette foule de lâches, dont en général l'Ordre est rempli. On peut dire que ceux-ci fripponnoient, en quelque façon en toute sûreté de conscience, risquant leur vie à chaque filouterie qu'ils faisoient; joüeurs timides & sans fiel, qu'on pouvoit, après leur avoir donné cent coups de bâton, obliger à en faire le reçu.

Les Grecs connus, & avérés, étoient la classe la plus nombreuse. Celle-ci, étoit composée de joüeurs d'avantage, qui avoient entierement levé le masque, & qui faisoient profession ouverte de filouterie.

Presque tous ces Grecs avoient été condamnés aux Galeres, au foüet; quelques uns même des plus distingués parmi eux, avoient frisé la corde, & d'autres avoient échappé à la roüe; en un mot, il n'y avoit aucun de ces Messieurs là qui n'eût son certificat de vie & mœurs.

La découverte générale du corps universel de la Gréce, ne servit qu'à exciter d'avantage l'attention des Législateurs.

Il y eut au Bureau plusieurs projets nouveaux de réforme sur le tapis.

A la premiére assemblée qui se tint quelques jours après, un Grec qui n'avoit pas encore parlé, & qui avoit gardé un profond silence dans toutes les précédentes délibérations, s'exprima ainsi:

„ Ce qui porte, Messieurs, un grand préjudice à l'Ordre, est le défaut d'avis sur l'arrivée des Etrangers dans cette Capitale. Pàris est un monde. Avant que les Chevaliers de notre Ordre ayent fait la découverte de ces nouveaux débarqués, ils sont dé-

„ poüillés par les filles de l'Opéra ; de façon „ que quand ils tombent entre nos mains, ce „ sont des corps sans ame.

„ Comme il est de la derniere importance „ que nous soyons d'abord informés de leur „ premiére apparition dans cette ville, ainsi „ que des Hôtels où ils vont loger ; de même „ que de leur rang & condition, du tems de „ leur séjour dans Paris ; de la qualité, & „ quantité de leurs Lettres-de-change ; par qui „ elles sont tirées, & sur qui ; & d'autres „ particularités qui nous sont nécessaires, je „ juge à-propos, Messieurs, sauf votre meil- „ leur avis, d'envoyer des Grecs honoraires „ dans toutes les villes du Royaume, pour „ qu'ils nous donnent des avis sur le départ & „ l'arrivée des étrangers, & des jeunes gens „ de Province, qui viennent faire des voyages „ à Paris, afin qu'à leur sortie du Coche ou „ de la Diligence, nous puissions nous en „ emparer, & ne les remettre aux filles de „ joye, que lorsqu'ils ne risqueront plus d'être „ dépoüillés par elles.

Toute la Compagnie applaudit à cet établissement. On fit partir un Chevalier de l'Ordre pour chaque ville principale du Royaume. Leur commission portoit, qu'ils ne devoient se mêler d'autre chose que de donner des avis sur les voyageurs, & sur les personnes qui se rendoient à Paris. Pour cela, ils devoient s'intriguer, & faire des connoissances dans les principaux Hôtels où logeoient les étrangers, & sur-tout dans les Bureaux des Diligences, & des Coches. Il étoit dit dans leurs instructions, que la Compagnie leur passeroit la dépense des espions, au cas qu'il fallût en payer, &c.

Pour agir en régle, & faire en sorte que

cet établissement eût un point d'appui, on choisit un Grec, pour correspondant général; & c'étoit à lui que devoient s'adresser toutes les lettres des Chevaliers de Province. Celui-ci eut ordre d'en faire part au Bureau une fois chaque mois.

Cette délibération passée, le Grec à réflexion, qui avoit passé toute sa vie dans les différentes prisons du Royaume, s'étant levé sur son séant dit : " Messieurs, tous vos Statuts & Ré„glemens seront inutiles, lorsque vous ne dé„terminerez pas les talens, & que vous n'in„diquerez pas à chaque joüeur la filouterie à „laquelle il est propre.

„ Je trouve un grand vice dans l'Ordre.

„ Il est libre à chaque Grec de s'addonner au „jeu qu'il veut, étant le maître de choisir celui „qu'il juge à propos, & c'est presque toujours „le hazard qui le décide; ce qui fait que la plû„part des joüeurs sont déplacés; & qu'on voit „tous les jours de certains Chevaliers de l'Or„dre, qui n'étoient propres qu'à une certaine „combinaison de jeu, être employés à une autre.

„ Il ne faut pas chercher ailleurs la source du „désordre qui se trouve aujourd'hui dans la Ré„publique des Grecs. C'est à ce seul défaut qu'il „faut l'attribuer.

" Lorsqu'on confond les talens, tout est perdu. „Chaque homme, Messieurs, se trouve, en nais„sant propre à une certaine chose; il ne peut „même bien faire que celle-là. Lorsqu'il s'adon„ne à une autre, il se trouve hors de sa sphère. „Toute sa vie alors n'est qu'un tissu d'abus & „de contrariétés.

„ La prospérité de chaque société, de même „que celle de chaque Ordre & de chaque Com„pagnie, dépend de l'œconomie des talens de „ceux qui les composent.

„D'où vient que celle des Financiers fait au-
„ jourd'hui de si grands progrés ? c'est qu'on n'y
„ confond point les genres de génies, & que
„ chaque sujet y est à sa place.

„ Par exemple, ne vous imaginez pas de trou-
„ ver des Commis tendres & compatissans, dans
„ des postes où il en faut des cruels & d'impito-
„ yables.

„ Chaque *Directeur*, *Regisseur*, *Receveur*,
„ *Contrôleur*, *Inspecteur*, a l'esprit & le génie
„ de son emploi. On diroit que la Compagnie a
„ une fabrique d'hommes, & qu'elle en fait faire
„ pour chaque commission.

„ Je dis, Messieurs, qu'il ne faut point em-
„ ployer à certains jeux les Grecs qui n'y sont
„ point propres.

„ Par exemple, je trouve hors de propos qu'un
„ Grec vif, emporté, qui se pique facilement,
„ joue le *Piquet.* On me dira que cet homme
„ sçait prendre les As. A la bonne heure. Mais
„ sa trop grande vivacité d'un autre côté lui
„ fera perdre un grand nombre de points ; il ou-
„ bliera de compter son jeu, de montrer une
„ tierce, une quatriéme ; il jouera mal les cartes
„ par étourderie ; & par cette balance de profits
„ & de pertes, les dupes lui échapperont, ou il
„ ne les dépoüillera qu'à moitié ; au lieu qu'un
„ Grec flegmatique, patient, combinateur, &
„ qui joint à cela le talent d'escamoter de tems
„ en tems les As, les mettra nuës comme la
„ main.

„ Les jeux de hazard ont besoin de Grecs d'un
„ génie différent de celui de ceux qui doivent
„ être employés aux jeux de commerce.

„ Les premiers sont obligés de travailler des
„ mains ; au lieu que les seconds ne doivent sou-
„ vent travailler que de la tête.

„ Tout se passe dans un clin d'œil dans ceux-

„ là ; au lieu que dans ceux-ci, on ne réüssit
„ que par le tems.
„ C'est comme un Général qui gagne d'abord
„ une Bataille par un premier choc, tandis qu'un
„ autre détruit l'Armée ennemie par des mar-
„ ches, & des contre-marches consécutives.
„ Un Grec, dans les jeux de hazard, après
„ avoir fait une mêlée, escamoté, ou substitué
„ des cartes, n'a rien à faire, pour le moment,
„ qu'à recueïllir l'argent des dupes, & se reposer
„ à l'ombre de ses lauriers. Mais le Grec des
„ jeux de Commerce n'a aucune pose.
„ Outre les petits coups de main, légers &
„ réitérés, il faut qu'il ait continuellement
„ l'œil sur son antagoniste ; qu'il ne le perde
„ pas un seul instant de vûë ; qu'il l'essaye,
„ qu'il le tâte, qu'il gagne sur lui tous les
„ avantages, & qu'il n'en perde pas aucun.
„ Or, tout cela demande des talens diffé-
„ rens. Ainsi de tous les autres jeux, dont il
„ seroit trop long ici de vous détailler le con-
„ traste.
„ Nous avons un grand exemple devant les
„ yeux, Messieurs. Pourquoi ne le suivons-
„ nous pas ? Je veux parler des Fermes géné-
„ rales ; car je ne sçaurois trop vous mettre
„ ce modèle devant les yeux. Tout se fait dans
„ cette Compagnie, par départemens.
„ Chaque Fermier a sa Province. Le district
„ de l'un, n'est pas le district de l'autre ; ni
„ le monopole de celui-ci, le monopole de
„ celui là. Chacun a sa maniere de faire.
„ Tous les jeux qui se joüent actuellement
„ dans Paris, comme dans le reste du Royau-
„ me, sont *le Pharaon*, *le Lansquenet*, *la Du-*
„ *pe*, *le Trente-quarante*, *le Passe-dix*, *le Tric-*
„ *trac*, *les Petits-paquets*, *le Quinze*, *le Bré-*
„ *lan*, *le Piquet*, *le Quadrille*, *l'Hombre*, *la*

„ *Comète*, *le Reverfi*, &c. Car, pour *la Triomphe*, *l'Imperiale*, & *la Brifcanbille*, il y a „ long-tems que les Corps de garde en ont pris „ poffeffion, & il n'y a guère que les fots, ou „ les Provinciaux qui perdent leur argent à ces „ jeux-là.

„ Vous me demanderez peut-être, Meffieurs, „ comment connoître les joüeurs dont l'efprit „ & le génie peut s'accorder avec chacun de „ ces jeux? Mais, Meffieurs, j'en fais mon „ affaire.

„ Par exemple, pour le *Pharaon*, je vous „ donnerai douze Grecs d'Avignon, qui font „ de gens sûrs, & dont je réponds. Ces douze „ Grecs feroient en état, eux feuls, de dépoüil-„ ler tous les Pontes de l'Univers entier.

„ Je ferai fervir le *Lanfquenet* par cinquante „ Chevaliers de l'Ordre, dont la dextérité m'eft „ connuë. On peut compter fur eux à ce jeu; leur „ pratique eft certaine; depuis vingt ans, ils „ n'ont pas manqué une feule réjoüiffance.

„ Trente Grecs que je vous nommerai, & dont „ alors vous ne pourrez plus douter de la fupé-„ riorité des talens, auront le département gé-„ néral de la *Dupe*. Leur mêtier eft de faire „ de voles en plein. De douze cartes qu'ils dé-„ ployent aux Pontes, ils en laiffent, pour „ l'ordinaire, une.

„ Deux cent Chevaliers d'un mérite diftingué „ auront celui du *Trente-quarante*. Les habiles „ gens! C'eft quelque chofe de prodigieux, „ Meffieurs, que leur fçavoir-faire! Le plus „ petit point que je leur aye encore vû donner „ aux Pontes, c'eft trente-neuf. Ils font fi francs „ de collier, qu'ils obligent tout le monde de „ mêler; & ils ne joüeroient point fi, à chaque „ coup, ils n'avoient auparavant fait paffer „ les cartes.

„ Je vous nommerai, Messieurs, soixante „ Grecs pour le *Passe dix*. Ce sont des Chevaliers immanquables. Pour être plus sûrs de „ leur fait, ils fabriquent eux-mêmes leurs „ dez. Ils en font de deux espèces : ceux qu'ils „ donnent pour joüer, avec lesquels ils ruinent „ les dupes ; & ceux dont ils joüent eux-mêmes, avec lesquels ils les écrasent.

„ J'employerai un pareil nombre de Chevaliers „ aussi habiles, au département du *Trictrac*. „ Pour vous donner, en un mot, une idée juste „ du talent de ceux-ci, je vous dirai qu'ils gagnent par voye de commandement. Ils ordonnent aux dez de faire les points qu'ils veulent.

„ A l'égard des *Petits paquets*, on n'a pas besoin „ d'y employer de grands génies.

„ Ce jeu-là est si frippon par lui-même, que „ le talent le plus médiocre suffit pour y faire „ jouer en dupe.

„ Mais le département du *Quinze*, Messieurs, „ a besoin des plus habiles gens. Je ne connois „ que vingt Chevaliers dans l'Ordre, qui soient „ en état de le bien jouer, je veux dire, d'y „ gagner sûrement ; & cela contre l'enfer même. „ Il est vrai qu'après eux, comme on dit, il faut „ tirer l'échelle.

„ Ce sont des naturalistes ; de ces hommes à „ physionomie, qui lisent votre jeu sur votre „ visage. Ils ne soupçonnent pas votre carte ; „ ils la dévinent. A l'égard de la précaution que „ l'on prend ordinairement de faire mettre des „ gants, pour empêcher qu'on ne connoisse la „ figure, ce n'est point un inconvénient pour „ eux ; ils la connoîtroient quand on leur feroit „ mettre des gants de fer.

„ Je donnerai le *Brelan* à soixante Grecs d'un „ mérite distingué, & qui sont sûrs de leurs faits.

„ Ceux-ci ont à ce jeu un coup unique. Si la
„ partie est composée de quatre joueurs, ils
„ donnent à l'un, Brélan de Rois ; à l'autre Bré-
„ lan de Valets ; & au troisième, Brélan de Dix ;
„ & ils prennent la peine de prendre pour eux
„ Brélan d'As.

„ Je ferai servir le département général du
„ *Piquet* par deux-cent Grecs d'un rare génie ;
„ de ces hommes qui, en jouant vingt-quatre
„ heures de suite, ne perdent jamais un point,
„ & en gagnent toujours ; qui deviennent plus
„ de sang froid à mesure que leur joueur s'étour-
„ dit ; Grecs qui ne vont jamais au talon sans
„ As ; & qui, s'ils n'en prennent que trois en
„ donnant, c'est qu'ils ont bien voulu vous
„ faire grace du quatriéme. Vous avez beau vous
„ tenir sur vos gardes avec eux, & user de pré-
„ cautions : lorsqu'on leur méle le plus, c'est
„ alors qu'ils en donnent le moins.

„ Les Grecs que je chargerai de la direction gé-
„ nérale du *Quadrille*, ne feront pas moins ha-
„ biles. Ils ne sçavent ce que c'est que de jouer
„ sans les matadors. Les As noirs sont à leurs
„ gages ; & lorsqu'ils vous permettent d'avoir
„ le Ponte, on peut regarder cela comme une
„ faveur de leur part.

„ J'employerai un pareil nombre de Grecs pour
„ l'Hombre. Comme, pour y gagner, il faut
„ à-peu-près le même génie qu'au Quadrille,
„ ces Grecs auront les mêmes talens.

„ Mais il faut des génies supérieurs pour trom-
„ per à la *Cométe*. Ce jeu qui semble fait pour
„ jouer avec des enfans ou des nigauds, a
„ des grandes finesses, & demande beaucoup
„ de réflexions.
„ Les cinquante Grecs que j'y employerai sont
„ eux-mêmes des véritables Cométes, qui présa-
gent

„ gent toujours des malheurs à ceux avec qui ils „ jouent.

„ A l'égard du *Reversi*, comme toute l'habi- „ leté consiste à prendre le *Quinola*, ou à sça- „ voir dans quelle main il se trouve, je char- „ gerai de son département deux cent Grecs d'un „ génie ordinaire, &c.

Ce nouveau sistême de dépoüiller des dupes par départemens, plut beaucoup à l'Assemblée. On trouva qu'il mettroit à l'avenir plus d'ordre dans la filouterie générale; & on convint qu'après cet établissement, les Chevaliers de l'Ordre navigueroient, en quelque façon, avec une boussole.

On désigna les Grecs qui devoient prendre l'investiture de chaque jeu, & on les bréveta.

Ensuite on fit des Lettres-circulaires pour défendre aux Grecs de jouer aux jeux qu'ils ne connoissent pas, & auxquels ils n'avoient pas assez de talent pour bien dépoüiller les dupes.

Mais les meilleurs établissemens ne sont pas toujours ceux qui réüssissent le mieux. Les Lettres-circulaires manquerent d'allumer une Guerre civile entre les Grecs.

La plûpart de ceux qui avoient été exclus de certains jeux, prétendirent qu'on leur avoit fait injustice; & qu'ils étoient aussi capables de les exercer que ceux à qui on en avoit donné l'investiture.

Un Grec du Comtat protesta contre tout ce qui avoit été résolu là-dessus, déclarant qu'il donneroit des preuves qu'il étoit aussi habile filou au *Trente-quarante*, au *Lansquenet*, & à la *Dupe*, qu'au *Pharaon*; & que tous ces départemens lui revenoient de droit.

Comme il y eut, à ce sujet, plusieurs autres plaintes, on nomma des Commissaires pour examiner les talens des prétendans, &c.

Un mois s'étant écoulé depuis qu'on avoit fait

partir des Grecs pour chaque ville du Royaume, qui devoient donner avis des arrivées des étrangers à Paris, on fit appeller le Grec de la correspondance, à qui on ordonna de faire part au Bureau de ses dépêches. Il en fit ainsi la lecture, en nommant le nom de chaque Ville.

CALAIS.

MONSIEUR,

» IL débarqua hier ici deux Milords venant de
» Londres, & allant à Paris. Ils partiront
» ce soir à huit heures, & arriveront probable-
» ment demain à deux heures après midi. Ils vont
» loger à l'Hôtel d'Antragues, ruë Tournon.
» Leur bourse & leur porte-feüille sont des plus
» cossus. Outre deux ou troix-mille guinées
» qu'ils ont en argent comptant, ils ont encore
» des lettres de change, payables à vûë, pour
» plus de quarante-mille francs. Ils m'ont payé
» ici quatre cent guinées pour leur droit de pas-
» sage; & je les aurois dépoüillés entiérement,
» s'il n'étoit du bon ordre que les grands coups
» de filouterie se frappassent à Paris.

Je suis, &c.

STRASBOURG.

MONSIEUR,

» UN gros Allemand (sauf votre respect)
» part ce soir pour la grande Capitale.
» Son Hôtel, à Paris, sera celui du

» Suisse. Je ne sçai point l'argent qu'il a ; mais » il m'a montré l'état de sa dépense courante. » Il boit par jour trois pots d'eau-de vie, » douze bouteilles de vin, & il mange qua- » torze livres de viande à chaque repas. Cet » homme joüe. Je vous donne avis de son » arrivée, afin qu'en lui dégraissant la bour- » se, vous le mettiez un peu à la diette.

Je suis.

LYON.

MONSIEUR,

» IL part après-demain pour Paris un Né- » gociant de cette ville, qui va y établir » des correspondances. Comme il n'a pas le » tems d'y faire un long séjour, je lui ai re- » mis une lettre pour vous, étant persuadé » que la meilleure correspondance qu'il pût » avoir dans Paris pour finir au plutôt ses » affaires, c'étoit la vôtre.

» On peut lui gagner jusques à vingt- » mille francs en galons, & trente-mille en » étoffes de soie.

Je suis.

PERPIGNAN.

MONSIEUR,

» JE vous donne avis qu'il part dans quel- » ques jours de cette ville, pour Paris, un

„ Espagnol qui doit y passer l'hyver. Il a demeuré vingt ans au Méxique. Cet homme „ est lui-même un Pérou. Lorsque nos Chevaliers de l'Ordre auront lié connoissance avec „ lui, on peut dire que ce sera de même que „ s'ils avoient découvert une mine d'or.

„ Comme il ne fait aucune dépense, ne vivant que d'ails & d'oignons, & qu'il est si „ petit qu'on pourroit le perdre dans la foule „ de Paris, je vous envoye son signalement.

„ C'est un homme de quatre pieds & demi de „ haut, extrêmement maigre & sec, le teint basané, tirant sur l'olivâtre, les yeux noirs & „ vifs, quoiqu'enfoncés. Il ne jouë pas d'autres „ jeux que le *Cacio*. *

„ Quoique ce jeu ne soit pas connu en général de nos Chevaliers, il ne faut que demi-heure à un habile Grec pour y apprendre à filouter.

„ Je suis.

* C'est un jeu Espagnol.

TOULON.

TOULON.

MONSIEUR,

IL débarqua hier, dans ce port, un Italien qui paroît extrêmement riche. En arrivant „ il demanda d'abord à joüer; mais comme il „ ne trouva pas à faire sa partie aussi gros jeu „ qu'il vouloit, il se détermina à passer tout „ de suite a Paris, où il arrivera probablement „ dans huit jours. Je vous en donne avis, „ non pas pour que les Grecs de notre Or- „ dre cherchent à en faire leur dupe, mais pour „ éviter qu'eux-mêmes ne deviennent la sienne „ car j'ai appris que c'est un Piémontois.

Je suis,

MARSEILLE.

MONSIEUR,

„ JE crois devoir vous informer qu'il part „ d'ici, dans trois jours, deux Marseillois „ qui vont passer l'hyver à Paris, avec une „ somme considérable, pour y jouer contre „ tous-venans. Vous pouvez, en conséquence, „ faire avertir les principaux Chevaliers de „ l'Ordre, de prendre garde à eux.

„ Ce n'est point, qu'absolument parlant, les „ Marseillois soient plus frippons que le reste des „ Provinciaux ; mais ils se tiennent si fort sur „ leur garde, qu'ils empêchent les autres de l'être.

„ On a ce désavantage, en joüant avec eux, „ que sans être filous, ils connoissent toutes les „ filouteries.

„ J'ai vû ici, Monsieur, la sépulture de nos „ plus fameux Chevaliers de l'Ordre ; car c'est „ ici le tombeau des Grecs. Le fameux Dum*** „ y échoüa. Le célébre Abbé de L*** y laissa son „ manteau & ses chemises ; l'invincible Fon. *** „ y perdit jusques aux boucles de ses souliers ; & „ en dernier lieu, il fallut faire une quête géné- „ rale pour faire retourner à Paris le Chevalier „ M***, l'un des plus habiles Grecs qui soit ac- „ tuellement dans l'Ordre.

Je suis.

NISMES.

MONSIEUR,

„ CEs jours passés il partit de cette ville un „ Fabriquant de bas, allant à Paris, qui a „ une grande propension pour le jeu.

„ Plusieurs Grecs, en passant ici, lui ont don- „ né des leçons ; mais ils ne se corrigent point. „ On peut lui gagner jusques à soixante mille „ paires de bas de soye à grand Page, & quaran- „ te-mille à Cadet.

„ J'ai cru que je devois saisir cette occasion „ pour faire faire à l'Ordre des Grecs une ré- „ monte générale de leur chaussure, la plûpart

„ manquant de bas, comme moi en mon parti-
„ culier, qui suis.

MONTPELLIER.

MONSIEUR,

„ IL a dû arriver à Paris, le quinze du mois „ passé, quatre Enfans de Montpellier, qui sont „ porteurs d'une somme considérable, & qui ne „ réfusent point de jouer contre tout venant.

„ Si l'avis n'arrive trop tard, & que nos Chevaliers de l'Ordre ne soient pas déja aux prises „ avec eux, je crois qu'il ne seroit pas mal de renoncer à l'entreprise d'en faire des dupes; car „ ces enfans de Montpellier sont bien les drôles „ les plus alertes, pour le jeu, qu'il y ait dans „ le Royaume. Ils défendent le terrein de leur argent pied à pied. Il n'y a pas moyen, Monsieur, de rien faire avec eux. A l'égard des „ tours que les Grecs Parisiens regardent comme „ des mystéres de la Gréce; à dix ans, tous les „ enfans de cette ville les sçavent par cœur.

Je suis.

PESENAS.

MONSIEUR,

„ JE ne vous écris que pour vous écrire; car „ je n'ai point des avis à vous donner de cette „ ville.

„ Il ne part d'ici pour Paris que des Barons „ de la crasse.
Je suis,

BEZIERS.

MONSIEUR,

„ COmme toutes les richesses de ce Continent „ sont en vins muscats, je vous adresse un „ Particulier, joüeur, qui va à Paris en vendre „ une grosse partie.
„ Si nos Grecs ne veulent pas attendre qu'il en „ ait fait la vente, on peut lui en gagner hardiment jusques à quatre-vingt-dix mille bou-„ teilles ; ce qui mettra en bonne humeur la „ société générale des Grecs.
Je suis.

TOULOUSE.

MONSIEUR,

„ QUoique cette ville soit au bord de la Ga-„ ronne, elle peut cependant, de tems „ à autre, fournir quelque bon sujet dans notre „ Capitale.
„ Le Marquis de Saint L***, qui vient de „ vendre, dans la Guïenne, une Terre Seigneu-

„ riale, avec un beau Château, part demain „ pour Paris, pour y briller. Il y arrivera le „ vingt du courant ; & il ne sera pas bien diffi- „ cile aux Chevaliers de l'Ordre d'en faire la dé- „ couverte ; son air & son accent Provincial le „ donneront bientôt à connoître.

„ Il parlera d'abord à millions ; mais c'est-là „ le ton ordinaire de ceux qui confinent avec „ la Gascogne. Qu'on lui gagne seulement „ vingt mille francs, & je vous le garantis „ ruiné de fond en comble.

Je suis.

BORDEAUX.

MONSIEUR,

„ SIx Bordelois, arrivés de l'Amérique, doi- „ vent se rendre incessamment à Paris avec „ des sommes considérables qu'ils portent de ce „ nouveau monde. Ils sont tous fraîchement „ débarqués, & n'ont aucune connoissance du „ nouvel art de corriger la fortune ; car les Grecs „ de la Martinique suivent les rites des anciens „ filoux. C'est ici une affaire essentielle, & un „ coup d'Etat pour le Corps de la Gréce de Paris.

„ En les dépoüillant tous les six, on peut leur „ gagner cent mille écus d'argent comptant, „ deux cent Négres & six habitations considé- „ rables dans l'Amérique. Comme je ne doute „ point que les Grecs que le Bureau nommera „ pour cette expédition ne leur fassent perdre „ tout cela, je me réserve, outre ma portion

„ de l'argent comptant, la direction générale
„ des trois habitations.
„ Je suis.

NANTES.

MONSIEUR,

„ UN Capitaine de vaisseau est parti d'ici
„ ces jours passés pour Paris, avec une
„ somme considérable. Il se rend dans cette Ca-
„ pitale avec l'intention de joüer ; ainsi il aura
„ bientôt fait connoissance avec nos Chevaliers
„ de l'Ordre, & on en viendra d'abord aux pri-
„ ses. Je n'entrevois qu'une petite difficulté dans
„ cette partie ; c'est que le Capitaine est un
„ des plus fins Grecs qu'il y ait en Europe, &
„ qu'il n'a jamais perdu que lorsqu'il n'a pas
„ voulu gagner.
Je suis.

LA ROCHELLE.

MONSIEUR,

„ IL part demain de cette ville deux nouveaux
„ Mariés pour aller faire des emplettes à Pa-
„ ris. Ils portent avec eux une somme de vingt-
„ mille francs. Ils sont joüeurs l'un & l'autre.

„ Il y a plus; la Femme est Grecque. Elle vendroit son Pere pour avoir de l'argent; imaginez-vous si elle épargneta son Mari ? Un „ de nos Chevaliers n'aura qu'à s'entendre „ avec elle, & elle consentira qu'on lui gagne les vingt mille francs, à condition „ qu'on lui en donnera la moitié.

Je suis.

ROUEN.

MONSIEUR,

JE vous donne avis d'un complot que j'ai fait ici avec un Fils de Famille, pour vous „ livrer une dupe, & cette dupe est son Pere. „ Ne pouvant tirer d'argent de lui, il a résolu, au premier voyage qu'il feroit avec lui „ à Paris, ce qui sera incessamment, de le „ livrer aux Chevaliers de notre Ordre.

„ Le vieillard, qui ne joüe que par avarice, „ peut perdre une somme considérable. Son „ Fils se prêtera à la lui faire perdre telle „ que l'on voudra; car c'est un garçon fort „ raisonnable, & qui n'est point attaché au „ bien de ce monde. Il abbonneroit avec nos „ Chevaliers à un écu sur chaque cent qu'on „ gagneroit à son Pere. Cependant comme c'est „ un jeune homme très rangé, qui aime le „ jeu, les filles, & le vin, & qu'il lui faut „ de l'argent pour satisfaire ces trois passions, „ il a imaginé cet honnête expédient pour

„ en avoir. Il vous portera une lettre de ma „ part ; & nos Chevaliers de l'Ordre s'arran- „ geront avec lui en conséquence.

Je suis.

DE L'ORIENT.

MONSIEUR,

„ IL part aujourd'hui deux Négocians pour „ Paris, venant de la vente. Je vous en „ donne avis, attendu que c'est une occasion „ des plus favorables pour faire des cravates „ & de tours-de-cols à tous les Grecs de l'Or- „ dre, ayant avec eux deux-mille piéces de „ mousseline.

Je suis.

Après que le Grec de la correspondance eut fini cette lecture, la Législation voulut sçavoir si les Statuts & Reglemens établis jusques-là, avoient eû leur effet.

Après un mûr examen de la chose, on trouva que la plûpart des objets n'avoient pas été remplis.

Depuis la création de la premiére Loi, portant qu'aucun joüeur ne pourroit porter le nom de Grec sans se faire recevoir dans l'Ordre, aucun ne s'étoit encore présenté.

La seconde, qui ordonnoit que les Chevaliers ne pourroient être brévetés s'ils ne prouvoient auparavant qu'ils n'étoient point un peu voleurs, se trouva également sans effet, par-

ce qu'aucun Chevalier ne s'étoit trouvé en état de faire ses preuves.

La même difficulté se rencontra à l'égard de ceux qui, pour devenir Grecs, devoient avoir des attestations qui certifiassent qu'ils n'avoient pas entiérement perdu tout sentiment d'humanité.

On remarqua même qu'il se trouvoit des loix dans ce nouveau Code, qui, eu égard à la nature des choses, ne pouvoient avoir lieu.

Par exemple, celle qui ordonnoit de garder le secret, étoit impraticable, attendu que les femmes étoient admises dans l'Ordre; & ainsi de plusieurs autres.

D'un autre côté, il y eut des représentations au Bureau, de la part de certaines classes de Grecs.

La premiére étoit des joüeurs mal adroits.

Leur requête étoit écrite humblement, à la maniére de ceux qui veulent obtenir leur demande.

Elle étoit addressée au Corps de la Législation. En voici les termes.

NOS SEIGNEURS,

„ Nous, Grecs à talens médiocres, supplions humblement que la Loi qui ordonne qu'un Grec, pour être reçu dans l'Ordre, doit avoir *des mains bien dégagées au bas de ses bras, & des doigts bien déliés au bout de ses mains*, soit abrogée, attendu que si elle a lieu, deux ou trois mille joüeurs ordinaires vont se trouver tout d'un coup sans emploi.

„ Il n'est pas permis, Nos Seigneurs, *à tous*

„ *le monde d'aller à Corinthe.* Dans tous les „ Arts, & mêtiers, lorsqu'on fait ce qu'on „ peut ; & qu'on met en usage ce qu'on sçait on „ n'est pas tenu à d'avantage.

„ Parce qu'un Grec aura moins de dextérité „ qu'un autre, pourquoi faut-il qu'il soit exclus „ de l'Ordre ? Dans ce cas, cinquante joüeurs „ des plus habiles, pourront s'emparer des par- „ ties de Paris, & s'approprier exclusivement „ tout l'argent des dupes.

„ Si nous ne sommes pas d'habiles frippons, „ *Nos Seigneurs*, nous en avons du moins l'en- „ vie. En travaillant, nous pouvons nous per- „ fectionner ; au-lieu que si on nous met hors „ de service, nous ne serons ni Grecs, ni non „ Grecs.

Signé,

LES GRECS MAL-ADROITS.

La seconde requête demandoit la cassation de la Loi portant fixation des Grecs dans la ville de Paris.

NOS SEIGNEURS,

„ Représentons humblement que la Loi por- „ tant fixation des Grecs dans la ville de Paris, „ va causer un dérangement considérable dans „ l'Ordre, attendu que son exécution va ruï- „ ner un nombre infini de Chevaliers.

„ Dix-mille Grecs, dit-on, suffisent pour la „ ville de Paris. Mais s'il y a plus de dupes „ dans cette Capitale que dans tout le reste du

„ Royaume, pourquoi y limiter le nombre des
„ frippons.

„ Paris est une mine d'or où les joüeurs dé-
„ couvrent tous les jours quelque nouvelle vei-
„ ne ; plus on y travaille le terrein, & plus il
„ rend.

„ Il est vrai que l'Ordonnance dit, qu'au
„ défaut des places vacantes dans l'Ordre, il
„ sera permis d'acheter des survivances ; mais,
„ pour survivre, il faut vivre. Les Coadjuto-
„ reries ne sont bonnes que pour ceux qui ont
„ déja du pain coupé, & qui, en attendant
„ que les autres meurent, ont le moyen de
„ s'empêcher de mourir eux-mêmes.

„ Mais un joüeur qui n'a que son industrie,
„ & qu'on empêche de la faire valoir, est per-
„ du sans ressource.

„ Un Grec, vaut un autre Grec. Ils sont
„ aussi honnêtes gens les uns que les autres.

„ En un mot, le Soleil, Nos Seigneurs, doit
„ être levé pour tout le monde.

La troisiéme requête, étoit des gens titrés, qui se plaignoient de ce qu'on les excluoit de l'Ordre. Ils s'exprimoient ainsi.

NOS SEIGNEURS,

Jamais les titres n'ont deshonoré les Ordres ; mais au-contraire, ils les ont toujours honoré ; cependant, nous avons vû, dans la quatriéme Ordonnance, que vous les excluïez de celui des Grecs. Autant valoit-il, Nos Seigneurs,
„ le réformer entiérement, puisqu'aujourd'hui
„ il n'est composé que de *Chevaliers*, *de Ba-*
„ *rons*, *de Marquis*, *de Comtes*, *de Vicom-*
„ *tes*, &c.

„ Si cette Ordonnance a lieu, il faudra
„ donc que chaque Grec qui voudra être re-
„ çu, porte avec lui ses Lettres de Roture,
„ nouveauté qui n'a point d'exemples dans
„ aucune Société établie pour s'approprier in-
„ directement le bien d'autrui.

„ D'ailleurs, si vous n'admettez que de
„ mal honnêtes gens; ou, ce qui est la même
„ chose, que des gens vils, il n'y aura plus
„ ni sentiment, ni honneur, ni probité chez
„ les frippons.

„ Nous vous supplions humblement, Nos
„ Seigneurs, de faire attention à nos représen-
„ tations.

Mais la quatriéme remontrance étoit dans un goût différent. Elle étoit dattée de Versailles, & paroissoit avoir été écrite par un grand Seigneur Grec, de la Cour. Celle-ci étoit sans doute au sujet de ce que les nouveaux Législateurs avoient prétendu soumettre les joueurs avantageux, d'un rang distingué, aux mêmes loix que l'étoient les inférieurs. Voici les propres termes du Seigneur.

MESSIEURS LES DROLES,

„ Je vous ferai roüer à coups de bâton par
„ mes gens, si j'apprends qu'à l'avenir vous vous
„ avisiez encore de confondre dans vos Re-
„ glemens, de gens de la premiére distinction.
„ Vous êtes une plaisante canaille, de ne pré-
„ tendre faire aucune différence de vous à nous!

„ Que vous fassiez des loix entre vous, pe-
„ tits frippons, à la bonne heure: vous êtes les
„ maîtres dans vos Tripots subalternes; mais
„ que vous vouliez y soumettre des joueurs d'un
„ rang distingué, & qui n'ont rien à démêler

avec

„ avec vous ni de près, ni de loin, c'est ce qui „ mérite châtiment. Vous dites que nous autres „ Seigneurs Grecs gagnons des sommes considé- „ rables, & à cause de cela, vous êtes jaloux.

„ Mais s'il vous falloit, comme nous, entre- „ tenir à gros frais des filles de l'Opéra; avoir „ une maison montée à la Cour & à la ville; „ donner des gages à vingt domestiques; payer „ des hommes d'affaires, des maîtres d'hôtel, des „ Intendans qui nous pillent, qui nous volent; „ vous trouver au coucher & au lever du Roi; „ être, tantôt à Trianon, tantôt à Marli, &c. „ vous verriez alors qu'un loüis d'or nous vaut „ moins qu'à vous un écu.

„ Je veux bien pour la premiére & derniére „ fois, vous donner un avis salutaire, qui est „ de vouloir vous guérir de la maladie que vous „ avez de vouloir figurer avec les Grecs du pre- „ mier rang; car, si j'apprends que vous les „ mêliez d'avantage dans vos discours & vos „ ridicules loix, je parlerai moi-même au Lieu- „ tenant de Police de Paris, pour le porter à „ vous exterminer vous, votre Hôtel, & tous „ vos Reglemens.

„ Donné en mon Hôtel de Versailles, le, &c.

Cela est précis, Messieurs, dit un Grec de la Législation après cette lecture. Voilà ce qu'on appelle, en bon François, donner un avis au Lecteur.

Mon sentiment seroit de plier bagage, & de rengainer notre compliment sur la réforme des Grecs.

Ne vous épouvantez pas, Messieurs, dit le Marquis de Mont. * * *, je connois l'Auteur de ces ménaces; c'est un Grec qui a la fureur de trancher du grand.

Il gagna cent mille écus, il y a deux ans, à un Milord Anglois, & aussi-tôt la tête lui

tourna. Il a oublié depuis ses Confréres.

Il couche une nuit à Fontainebleau, & l'autre à Versailles; & parce qu'il galope continuellement la Cour, il s'imagine d'en être. Il a un train de Jean de Paris.

Tous les Seigneurs se demandent tout haut: qui est cet homme-là? Je n'en sçais rien, dit l'un. C'a m'a l'air d'un frippon, dit l'autre.

Il n'a pas gagné un seul écu depuis qu'il a quitté le pavé de Paris; & quoiqu'il ait dépensé plus de cent mille francs pour faire des connoissances dans le grand monde, il n'y a pas encore réüssi.

Avant qu'il soit six mois, je vous le garantis ruïné de fond en comble; & alors il sera bien heureux si nous voulons le recevoir au nombre de nos Confréres.

Ainsi, Messieurs, sans nous étourdir là-dessus, nous pouvons toujours aller notre train, & continuer la réforme des Grecs.

Les Législateurs se trouvant rassurés par ce discours, plusieurs se préparoient à faire la lecture des nouveaux Reglemens, dont ils portoient avec eux les minutes, lorsqu'un Grec Anglois, qui avoit quitté Londres pour avoir été trop attaché au parti de *** rompant tout d'un coup en visiére à l'Assemblée, dit brusquement: « Messieurs, je trouve que le » meilleur Reglement qu'il puisse y avoir parmi nous, c'est de n'en avoir aucun.

» L'homme est né pour la liberté. Il n'y a » aucune loi, quelque bien combinée qu'elle » paroisse, qui ne fasse plus de mal à la Société qu'elle ne lui fait du bien; car si elle » procure un avantage d'un côté, elle cause » toujours un plus grand dommage de l'autre.

» Ce n'est point par amour de l'Ordre, qu'on

„ établit des Reglemens ; c'est une maladie du „ siécle.

„ Tous les Gouvernemens politiques, comme „ les plus petites sociétés particuliéres, en sont „ attaqués.

„ Ceci soit dit en passant, & permettez-moi „ cette réflexion, Messieurs, quoiqu'elle ne soit „ pas précisément du ressort des Grecs ; on a „ fait plus de reglemens dans notre monde po- „ litique, depuis vingt ans, qu'on n'en avoit „ fait chez toutes les Nations de l'Europe depuis „ vingt siécles.

„ Bientôt, faute d'autre sujet, on en fera sur „ la pluye & sur le beau tems. Aucun Etat au- „ jourd'hui n'en est exempt.

„ J'ai quitté l'Angleterre, parceque je n'ai pû „ voir, sans une sorte d'indignation, la Nation „ autrefois la plus libre, être aujourd'hui aussi „ esclave que les autres.

„ Le Parlement, aux gages du Roi, ne s'assem- „ ble que pour diminuer la liberté de la Nation „ par quelque nouveau Reglement.

„ On croit par-là remédier aux abus. On se „ trompe. Tout est combiné dans la nature. Il „ n'y a qu'à laisser aller le monde de lui-même, „ & il ira bien. S'il s'affaisse de tems en tems „ d'un côté, il se redresse autant de l'autre.

„ C'est en vain qu'on voudroit empêcher ou „ prévenir les abus. Il y a une cause premiére dans „ ceux-ci jusques à laquelle les Reglemens ne „ sçauroient remonter.

„ Si l'on fait attention à ce qui perpetuë cer- „ tains désordres dans la société, on le trou- „ vera tout à-fait indépendant des moyens qu'on „ peut mettre en usage pour les arrêter.

„ Tout a dépendu d'un prémier mouvement, „ dans la société civile. Celui-ci une fois éta- „ bli, il n'a plus été au pouvoir des hommes de

„ le diminuër ou de l'augmenter ; & s'il en étoit
„ autrement, toutes les sociétés seroient au-
„ jourd'hui anéanties ; car la plûpart des Légis-
„ lateurs ont si mal entendu les intérêts des
„ Peuples, qu'ils auroient, par leurs Reglemens,
„ détruit chaque société, si ces Reglemens
„ avoient pû les détruire.

„ Depuis un siécle, il a paru partout une
„ foule de petits Législateurs, qui ont semblé
„ appréhender que l'Univers ne tombât en dé-
„ faillance, faute de Reglemens. Ils n'ont pas
„ plutôt apperçû un abus dans quelque branche
„ de la société, qu'ils ont aussi-tôt formé un
„ sistême de réforme.

„ Je ne sçais pourquoi ils n'ont pas encore
„ établi quelque Reglement pour donner un nou-
„ veau cours au Soleil & à la Lune, afin d'évi-
„ ter par-là l'inconvénient des éclipses. Il y a des
„ génies réformateurs, à qui tout fait ombrage ;
„ les moindres irrégularités leur offusquent la
„ vûë ; ils voudroient faire en sorte que le sistê-
„ me de la société générale, pour m'exprimer
„ ainsi, fût de plein pied, & qu'il n'y eût ni
„ à monter ni à descendre.

„ S'il étoit en leur pouvoir, ils établiroient
„ qu'il ne fit jamais nuit, pour éviter l'incom-
„ modité qu'il y a le soir d'allumer de la chan-
„ delle. On peut dire que le déreglement de no-
„ tre siécle est venu de celui des Reglemens.
„ C'est à force d'ordre, qu'on est parvenu enfin
„ à établir le désordre.

„ On s'imagine toujours que le monde finiroit
„ s'il n'étoit réglé ; mais on s'imagine mal. Il ne
„ tombera dans un certain état d'anéantisse-
„ ment, au contraire, que par ce grand nom-
„ bre de moyens qu'on met continuellement en
„ usage pour empêcher qu'il ne s'anéantisse.

„ Du moins, il est certain que son sistême de

„ propagation, de qui dépend sa durée, seroit „ bien en meilleur état, s'il n'étoit environné „ d'une foule de Reglemens qui le gênent de „ toutes parts.

„ Les betes, qui n'en connoissent aucun, & „ qui suivent simplement l'instinct de la nature, „ se perpetuent dans un ordre admirable; au „ lieu qu'on voit une foule de Nations, qui font „ tous les jours de nouveaux Reglemens, se dé-„ truire, & disparoître presque en entier de dessus „ la terre.

„ Sçavez-vous de quelle source part, dans no-„ tre siécle, cette maladie générale des Regle-„ mens? Ce n'est autre chose qu'un esprit de des-„ potisme qui s'est introduit par-tout.

„ Je vous ai vû faire continuellement des Re-„ glemens depuis l'ouverture de nos Assemblées. „ De quel principe vous imaginez vous qu'ils „ partent? Pensez-vous que ce soit par un sen-„ timent d'ordre, ou par amour pour la chose? „ Non. Vous vous tromperiez si vous le cro-„ yiez ainsi; ce n'est que pour vous distinguer „ de vos Confréres, & vous rendre supérieurs „ à eux.

„ Vous voulez usurper la Royauté, & de-„ venir absolus dans l'Ordre des Grecs. Crom-„ vvel n'eut pas plutôt détruit le parti de la „ tirannie, qu'il devint lui-même un tiran.

„ Vous dites que la République des Grecs est „ pleine d'abus & d'inconvénient, & vous pro-„ posez d'en faire un Etat despotique: reméde „ qui est pire que le mal.

„ A votre avis, c'est la liberté que les Grecs „ ont de faire ce qu'ils veulent, qui les empê-„ che de faire ce qu'ils doivent.

„ Mais, en supposant que ce que vous appel-„ lez désordres, en soient véritablement; comp-„ tez-vous que vos Reglemens pourront les pré-

„ venir ? Les meilleures Loix ne sont pas tou-
„ jours en état de contenir les Peuples les plus
„ policés. Comment pouvez vous donc vous
„ flatter de régler des gens qui n'ont eux-mêmes
„ aucune Police ?

„ Vous dites que c'est un grand mal que cha-
„ que Grec puisse agir à sa fantaisie ; & moi je
„ dis au-contraire, que c'est un grand bien ; &
„ que cela seul soûtient l'Ordre.

„ Il y a plus ; & j'avance que lorsque la Ré-
„ publique des Grecs sera gênée, elle sera dé-
„ truite.

„ Un Gouvernement clandestin, qui n'existe
„ que furtivement & à l'insçu des autres, ne
„ peut se soûtenir que par le génie supérieur de
„ chacun de ses Membres. Or, l'indépendance
„ seule peut donner ce génie supérieur.

„ Un joüeur avantageux, qui est libre, indé-
„ pendant & ne rend compte de ses filouteries à
„ personne, est un Roi Grec. Or, les Rois, en
„ général, ont plus de force d'esprit que le com-
„ mun des hommes. Il n'y a rien qui avilisse
„ plus l'ame que la dépendance. On est tou-
„ jours humilié lorsqu'on est subordonné.

„ De cet état, à celui d'engourdissement gé-
„ néral, il n'y a point d'intervalle. Pourquoi
„ vouloir établir de la subordination là où il
„ n'en faut point ?

„ Qu'importe, après tout, qu'il y ait une for-
„ me pour dépoüiller les dupes ?

„ Qu'un Grec filoute par *Bemol* ou par *Be-*
„ *carre*, cela ne revient-il pas au même ?

„ Pour moi, Messieurs, je suis pour la liber-
„ té, & soûtiens, que pour que la République
„ des Grecs devienne florissante, il ne faut ni
„ gêne, ni contrainte, & que chacun doit être
„ le maître de ses actions.

Ce raisonnement plut à tous ceux qui com-

posoient l'Assemblée. Il n'y eut que le Marquis de Mont***, & le Chevalier qui devoit les douze-cent *côtelettes de mouton à la gargote*, qui firent la grimace.

Ces deux derniers alloient prendre la parole, pour démontrer, avec leur éloquence ordinaire, le vuide du discours de l'Orateur Anglois, & insister sur la nécessité de faire, de l'Ordre des Grecs, un Etat policé; mais plusieurs Chevaliers, qui craignoient déja que la République des Grecs ne dégénérât en un Gouvernement despotique, profiterent de la disposition qui se trouvoit dans les esprits, pour empêcher que les principaux Législateurs ne fissent des nouvelles harangues sur l'utilité des Reglemens.

Le Chevalier qui vient de parler, dirent-ils d'une commune voix, a raison.

Liberté. Voilà quelle doit être la devise de notre Ordre.

Que les Financiers, ajoûterent-ils, s'érigent en compagnie, & ayent une forme dans leur maniere de piller l'Etat, à la bonne heure: ces Grecs ont besoin d'un Gouvernement politique & civil; mais pour nous, nous ne voyons pas que notre sistême d'administration soit susceptible d'aucune Police.

Ainsi, Messieurs, plus d'Assemblée, plus de Loix, plus de Reglemens; que chacun fasse comme il l'entendra, & se conduise comme il le jugera convenable à ses intérêts.

Ainsi finit la République des Grecs, ayant même qu'elle fût achevée de se former.

Une Anecdote particulière d'un Grec de ce tems-là, dit qu'il y avoit-là un dessous de cartes; que les femmes Grecques n'ayant pas été appellées à cette Assemblée, avoient formé le dessein de la détruire; & que pour cela,

elles avoient suborné la plûpart des Chevaliers de la Légiflation.

Quelque tems après, il y eut une grande révolution chez les Grecs.

La plûpart des Chevaliers s'étant apperçus que les femmes qu'ils avoient affocié à leurs tripôts, les ruïnoient par des dépenses aussi vaines qu'extravagantes, firent une reforme générale de ces femmes; ou, pour mieux dire, il se fit une transmigration des Grecques.

Celles qui étoient au service des uns, passerent au service des autres. Les unes augmenterent en rang; les autres déclinerent.

Les *Louisons*, les *Fanchons*, les *Janetons*, les *Marions*, devinrent des *Marquises*, des *Comtesses*, des *Barones*, des *Vicomtesses*; & les femmes titrées, reprirent leurs premiers noms de soubrettes.

Le même changement survint dans leurs Finances. L'argent auparavant destiné pour les unes, passa dans les coffres des autres. Par une suite nécessaire, la même révolution survint dans les talens.

Telle Grecque qui avoit été unie à un habile Grec, se vit alors associée à un Grec maladroit.

Jusques-là, la Gréce-Françoise n'avoit tiré de ressources que d'elle-même; aussi ses talens, quoique distingués, eû égard aux tems précédens, n'étoient pas des plus supérieurs.

Ces Grecs, en général, n'avoient eû encore aucune communication avec la partie du monde où la filouterie est comme naturalisée.

L'Italie, depuis la grande paix générale, avoit été séparée de la France; mais la succession au Royaume de Naples ayant occasionné de nouveau la guerre, les Grecs des deux Na-

tions

tions furent par-là à portée de se communiquer leurs talens.

La Gréce-Françoise étoit passée presque en entier en Italie.

Comme celle-ci avoit des commencemens, & marchoit sur des bons principes, les Professeurs Italiens n'eurent pas beaucoup de peine à la former.

Ce fut de cette Ecole que nous vint cette foule de grands Hommes, qui oserent ensuite le disputer aux plus habiles filoux du monde.

Cette guerre procura un autre avantage aux Chevaliers de l'Ordre; je veux dire, la réunion d'une foule de Régisseurs, Capitaines des vivres, Gardes-Magazins, & autres Commis de toutes les espèces, remplis d'or & d'argent.

Ces Vivriers, pour la plûpart, étoient des hommes qui venoient de je ne sçai où, & se trouvoient là, je ne sçai comment.

Ils n'étoient point Grecs; c'étoient d'honnêtes gens dans un autre genre.

Plusieurs avoient eû à Paris, pendant plusieurs années, la sur-intendance des menus-plaisirs des Grands; & en cette qualité, avoient mérité une retraite, c'est à dire, un emploi dans les vivres.

Les uns s'étoient poussés à l'Armée par une jolie sœur. Les autres étoient parvenus à avoir des appointemens, aux dépens de l'honneur de leurs meres, de leurs tantes, de leurs niéces, ou de leurs cousines. Quelques-uns des plus jolis garçons parmi eux, avoient gagné leurs commissions par des voies plus honteuses encore.

Ces hommes, qui ne connoissoient pas la valeur de l'argent, parce qu'ils n'en avoient jamais eû auparavant, le perdoient avec une facilité extrême.

La plûpart de ces Commis, à la fin de la Campagne, finirent par être Grecs, c'est-à-dire, qu'au lieu d'être mal-honnêtes gens en ligne collaterale, ils le devinrent en ligne directe.

Une autre acquisition considérable que fit la Gréce, fut celle des Grecs Militaires.

Jusques-là, on n'avoit pas compté (du moins, qu'on le sçût,) un seul Officier parmi les joüeurs avantageux, si on en excepte quelques mauvais sujets qui avoient été chassés de leurs Corps, & qui, ne sçachant que devenir, s'étoient faits Grecs.

Mais, pendant cette guerre, la contagion commença à gagner les Officiers en place.

Ce fut alors qu'on remarqua une chose qui ne s'étoit pas encore vûë dans le monde; c'est-à-dire, qu'on pût être tout à la fois fripon & honnête homme; & qu'on vit des gens couverts de gloire & d'ignominie.

Cette association étoit très nécessaire aux Grecs. Il leur falloit une protection dans les troupes, & ils ne pouvoient en avoir une meilleure à l'Armée que celle des Officiers, qui donnent là le ton, comme les Financiers le donnent par tout ailleurs.

On trouvoit peu de Régimens où il n'y eût quelque Grec.

On se méfioit d'autant moins d'eux, qu'ils ne travailloient point; tout leur emploi étant de lier les parties, & de faire perdre l'argent de leurs camarades.

Ce fut alors qu'on vit ces grands prodiges dans les Armées, que les Commandans des Corps ne pouvoient pas comprendre; je veux dire, des simples Capitaines, souvent des Lieutenans même, sans autre secours que celui de leur paye, figurer autant que les Généraux,

& aller du pair avec eux par la dépense.

Il est vrai qu'on cassa tous ceux qu'on reconnut, ou même qu'on soupçonna d'avoir quelque connivence avec les filoux ; mais il fut impossible de couper entièrement la racine du mal ; d'autant plus, que la plûpart tenoient, par leurs dépenses, une espèce de rang, & ne paroissoient pas ce qu'ils étoient.

Depuis cette union, il y eut guerre ouverte au jeu, entre les Officiers & les Munitionnaires généraux des vivres.

Outre l'ancienne inimitié qu'il y a toujours eû dans ces deux états, ceux-ci, à qui l'argent ne coûtoit rien, faisoient une dépense considérable, tenant table ouverte, & faisant les petits Seigneurs: ce qui augmentoit davantage la haine qu'on avoit pour eux.

Les Grecs Militaires vengerent l'Armée: plusieurs de ces Vivriers furent dépoüillés : on leur laissa à peine de quoi acheter du papier pour rendre leurs comptes.

La paix faite, tous les Grecs qui étoient à l'Armée, regagnerent les villes. Toutes celles des Provinces en furent d'abord remplies. Paris sur-tout en regorgea ; car le Corps général de la Gréce, qui, comme on vient de le voir, avoit fait beaucoup de Prosélites, s'étoit considérablement accrû.

Il étoit naturel, qu'à mesure que les joüeurs avantageux augmenteroient en nombre, leurs profits particuliers diminuassent.

Cela arriva en effet ainsi. La France se trouvant alors pour eux un Etat trop peu étendu, ils formerent le dessein d'établir des nouvelles Colonies hors du Royaume.

Les Grecs se partagerent entre eux l'Europe entiére. Il en passa un grand nombre en Angleterre, en Hollande, en Espagne, en Portugal, en

Allemagne, en Suéde, en Dannemarck, en Prusse, en Russie, &c.

Quelques-uns même passerent en Asie, d'autres en Affrique, & un très-grand nombre dans l'Amérique. En un mot, leurs établissemens s'étendirent aussi loin que les Colonnes d'Hercule.

Le progres de leurs fripponneries chez l'Etranger n'est pas de mon ressort.

Il me suffira de dire qu'on en vit revenir un très-grand nombre, plusieurs années après, chargés de richesses; ce qui excita l'émulation des joüeurs sédentaires, qui, à leur tour, commencerent à entreprendre les mêmes voyages de long cours.

Ce fut alors qu'on vit une chose surprenante, & que sans doute la postérité aura de la peine à croire; je veux dire, des joüeurs de profession aller aux Indes & au Japon, pour y faire des spéculations sur le jeu, comme on y avoit été jusques-là pour en faire sur la Porcelaine ou sur le Thé.

Après que ces filoux avoient fait fortune, ils se retiroient dans le Royaume, où l'Etat joüissoit de leurs richesses.

Ce fut à cette occasion qu'un Grec, venant de l'Etranger avec une somme considérable en argent, & qui fut arrêté en arrivant à Paris, à la requisition du Ministre d'une certaine Cour de l'Europe, présenta une fameuse requête, par laquelle il prétendoit prouver, que bien loin de mériter châtiment, la Cour de France devoit au contraire lui donner une récompense.

La requête étoit adressée directement au Ministere des affaires étrangeres.

Voici comme ce Grec, homme d'esprit, s'y exprimoit.

MONSEIGNEUR

MONSEIGNEUR,

„ De Tous tems, & dans tous les Gouvernemens du monde, ceux qui ont contribué à augmenter les richesses de l'Etat, ont été considérés comme bons Citoyens.

„ Quelles que soient les voyes qu'ils ayent employé pour acquérir ces richesses, les Gouvernemens habiles ne doivent pas s'en appercevoir ; car, comme il suffit qu'elles existent de plus dans l'Etat, pour qu'elles ayent procuré un bien réel, il s'ensuit que celui qui les a introduites, mérite une récompense.

„ Si on se conduisoit par d'autres idées, & qu'on allât scrutiner sur la nature des moyens, il faudroit, dans chaque Gouvernement, faire le procès à la moitié des sujets. Ce n'est pas tout ; il faudroit que chaque Etat politique se le fît à soi-même.

„ Car si l'on remonte à l'origine des moyens que presque tous les Gouvernemens mettent en usage pour s'approprier les richesses les uns des autres, on verra qu'il y en a bien peu de légitimes, & que la plûpart ne sont rien moins (je vous supplie, Monseigneur, de me passer cette expression) que des filouteries d'Etat.

„ Pour s'en convaincre, il suffit d'établir un seul principe.

„ Il est décidé aujourd'hui, dans tous les sistêmes de l'Europe, que les richesses sont les seuls nerfs de la puissance des Etats ; par conséquent, un Gouvernement qui dépouille un autre de ses richesses, lui ôte sa vie politique, & l'anéantit civilement. Or, il n'est pas plus permis à un Etat d'en détruire un autre, qu'à un Particulier de tuer un Particulier,

„ Ainsi, si le principe par lequel on dépoüille un Etat, est illégitime, il faut nécessairement que tous les moyens qu'on employe pour „ y parvenir, le soient de même, quelques licites qu'ils paroissent.

„ On sçait que la République de Venise, c'est-à-dire, le Gouvernement le plus sage, le plus „ prudent, & le plus politique de l'Europe, se „ sert du jeu, pour augmenter ses richesses générales.

„ Si l'on arrête, en France, les joüeurs qui „ viendront des autres Païs avec des sommes „ considérables, l'Etat se privera par-là d'une „ richesse annuelle de plusieurs millions.

„ Les Etrangers se plaignent de ce que les „ François viennent les dépoüiller dans leur „ propre Patrie; mais pourquoi souffrent-ils que „ nous leur servions de valets-de-chambre? „ Quoique je ne me pique pas de sçavoir, & „ que je ne connoisse guère d'autre science que „ celle du jeu, j'ai lû quelque part, Monseigneur, que les Marchands Chinois ont deux „ balances; l'une courte, pour tromper ceux „ qui ne veillent pas sur leurs intérêts; & l'autre juste, pour ceux qui se tiennent sur leurs „ gardes.

„ Si les Etrangers soupçonnent que nous voulions les faire nos dupes, pourquoi joüent-ils avec nous? Et s'ils joüent avec nous, „ pourquoi n'ont-ils pas les mains aussi déliées „ que nous?

„ Si je ne craignois de dégrader ici le stile „ grave & sérieux qui convient aux requêtes, „ je vous citerois, Monseigneur, le proverbe „ des Italiens, qui dit, *chi e minchione, resti* „ *à casa*.

„ Je finis, Monseigneur, en vous suppliant „ de me faire accorder ma liberté.

Voici la réponse du Ministre ; qu'il écrivit lui-même au bas du Mémoire.

„ Avant les représentations ci-dessus, le „ joüeur détenu pour filouterie dans le Païs „ étranger, étoit condamné à trois ans de „ prison ; mais ayant lû son Mémoire, je le „ condamne aux Galéres à vie.

Depuis ce tems-là, aucun Grec n'a présenté de requête.

Les Grecs sédentaires du Royaume, se donnerent des grands mouvemens pour tirer avantage de leur profession.

Les Facultés de Médecine du Royaume, qui le diroit ? contribuerent, sans le sçavoir, à augmenter le nombre des filoux, & à enrichir ceux qui l'étoient déja.

Les eaux minérales s'étant trouvées, selon plusieurs Médecins, le seul spécifique pour un grand nombre de maux, ils ordonnerent à tous les malades qui en étoient attaqués, de les aller boire sur les lieux.

Bagneres, *Cotrais*, *Barrége*, *Balaruc*, *Aix-la-Chapelle*, *Vals*, lieux auparavant peu fréquentés, devintent, dans certaines saisons de l'année, des villes remplies d'habitans.

Comme il avoit d'abord été dit par les Médecins, que pour que les eaux fissent un effet salutaire, il falloit beaucoup se dissiper, un chacun tâchoit d'apporter dans ces lieux au moins une certaine gayeté machinale, & telle qu'elle peut naître des ordonnances des Médecins.

On mêla au reméde les plaisirs du Bal & du jeu.

Une grande quantité de gens, qui ne connoissoient pas auparavant ces amusemens, s'y addonnerent, & en firent d'abord leur passe-tems. Mais comme la modération est une ver-

eu inconnuë aux hommes, & qu'ils passent toujours d'une extrémité à l'autre ; ce qui dans les commencemens avoit servi d'amusement, devint une passion violente.

On dansa sans mesure, & on passa les nuits au jeu.

Les joüeurs de profession du Royaume furent bientôt avertis des nouveaux Prosélites que les descendans d'Esculape leur avoient formé.

En général, ce qui retarde les progrès des Grecs, c'est le défaut de liaison avec les honnêtes gens qui joüent gros jeu dans les villes.

Pour se trouver avec eux, il faut un prétexte ; & tous ne sont pas également bons pour cela.

Mais, dans ces assemblées de malades, le prétexte étoit tout trouvé.

On disoit qu'on venoit prendre les eaux ; & en disant cela tout étoit dit.

Dans les villes, pour si grandes qu'elles soient, tout le monde se connoît à peu près ; & si un Grec qui y réside, n'est pas deviné, du moins, il y est presque toujours soupçonné ; & cela suffit pour qu'on se tienne sur ses gardes avec lui.

Mais dans ces lieux d'eaux minérales, comme tout le monde y est étranger, & qu'un chacun y est d'une ville différente du Royaume, on ne sçauroit avoir aucun soupçon, parce qu'on y est denué de conjectures.

Là où personne ne dit d'un mal honnête homme, qu'il est un frippon ; qui que ce soit ne s'avise de le croire tel.

D'ailleurs, une société de gens malades, & qui se trouvent ensemble pour employer les mêmes remédes, est, en quelque façon, liée

par la nature. Or, de toutes les liaisons, celle-ci est celle où, de part & d'autre, on se soupçonne le moins.

Depuis que ces eaux devinrent à la mode, il n'y eut point de Grec en France qui ne déclarât être attaqué de *la pierre*, de la *gravelle*, ou de quelqu'autre maladie de commande.

Les joüeurs les parcoururent continuellement toutes les années. Quelques-uns même, pour s'épargner les incommodités des voitures, ainsi que les longueurs, les dépenses, & les inconvéniens des voyages, s'y établirent entiérement. Ils attendoient-là patiemment la saison du jeu, comme un Fermier attend une récolte qui doit lui donner à vivre le reste de l'année.

Les rentes des Grecs, au tems de ces eaux, étoient pour eux si assurées, qu'ils renvoyoient à ce tems-là le payement de toutes leurs dettes.

Je vous paierai, disoient-ils à leurs créanciers, à la saison de Bagneres, de Vals, d'Aix-la-Chapelle, de Balaruc, de Barrége; à peu-près comme un Marchand diroit à ses Correspondans: je solderai avec vous en payement *des Saints*, *de Pâques*, ou *des Rois*.

Les trois lettres suivantes font foy de ceci...

Je les ay copiées sur les originaux mêmes. Ce sont de débiteurs Grecs, qui demandent quartier à leurs créanciers jusques au tems de ces eaux.

MONSIEUR,

» Je ne puis vous payer à présent les deux
» cent loüis-d'or que je vous dois; mais vous

„ pouvez compter ſur cette ſomme dans le tems des eaux de Bagneres ; car on m'aſſure qu'il y „ aura cette année beaucoup de monde, & par „ conſéquent j'y gagnerai beaucoup d'argent.

„ Prenez patience juſqu'à ce tems-là. En at- „ tendant,

Je ſuis.

MONSIEUR,

„ Il m'eſt impoſſible de vous payer actuelle- „ ment l'argent que je vous dois ; mais ſoïez „ tranquille, mes affaires iront bien. Il y a „ tout plein de malades dans le Royaume ; „ ainſi, les eaux auront vogue cette année, „ & par conſéquent ma recette y ſera conſi- „ dérable.

Je ſuis.

MONSIEUR,

„ J'étois inquiet ſur les ſix mille francs que „ je vous dois ; mais j'apprens que la gravel- „ le, graces à Dieu, fait de grands progrès „ dans le Royaume.

„ Je vous donne avis que ſi les choſes reſtent „ dans la poſition avantageuſe où elles ſont, „ & que les maladies augmentent, vous pouvez „ tirer ſur moi pour le tems des eaux, & tout „ honneur ſera fait à votre traitte.

Je ſuis.

Le commerce contribua auſſi à rendre l'état de Grecs floriſſant. Le grand nombre de gens qui, à certains tems marqués de l'année, ſe rendoient aux foires, & le nouvel établiſſement

de quelques-unes dans le Royaume, augmenta le nombre de leurs parties, & multiplia par conséquent leurs revenus.

Les Joüeurs de profession y arrivoient en foule de toutes parts.

Ils y avoient leurs Comptoirs, leur recettes, & leurs payemens à faire comme les Marchands. Ils n'acquittoient leurs billets qu'à la fin de la foire, c'est-à-dire, lorsque le jeu finissoit, & que les dupes étoient dépoüillées.

Dans les assemblées des Marchands, il y avoit ordinairement deux sortes de jeux : les publics, & les particuliers.

Les publics rendoient bien quelque chose aux Grecs ; mais comme tous les Commerçans qui s'y rendoient, se connoissoient entre eux, & étoient liés d'affaires ensemble, ils étoient gênés dans leurs pertes, n'en pouvant faire de considérables crainte d'exposer leur crédit & leur réputation.

Mais les particuliers étoient beaucoup plus avantageux. Tous les grands coups de main se faisoient dans ceux-ci. On n'y admettoit que des gros Négocians qui avoient de la disposition à se ruïner.

C'est dans ces réduits surtout, où la Gréce brilloit, & où on plumoit la poule sans la faire crier.

Ce fut dans ces parties privées de foire, que prirent naissance ces banqueroutes fréquentes, & où se forgerent une foule de Billans.

Les Grecs étoient encore-là à leur aise pour le prétexte ; car outre qu'à toutes ces foires, il se rend une quantité de gens des environs, qui, sans être Marchands, y vont joüir de la Compagnie, on y a toujours celui d'y faire des emplettes.

Les Grecs se servoient ordinairement de ce

dernier prétexte. Ils ne logoient, ni ne mangoient point ensemble. Ils ne se saluoient point dans les ruës lorsqu'ils se rencontroient, & affectoient dans les parties publiques, de ne pas se connoître. Enfin, ils s'entendoient, ainsi que dit le Proverbe vulgaire, *comme des voleurs en foire.*

Ce ne seroit pas encore ici une petite affaire que de donner le détail des filouteries des Grecs à ces foires. Plusieurs *in-folio* ne suffiroient pas pour cela.

Dès lors les Grecs furent des gens d'importance. Avant qu'ils se rendissent à ces assemblées de commerce, & se mêlassent de ce qui s'y passoit, on les regardoit comme des avanturiers sans ressource. Mais dès le moment qu'ils allerent tenir les foires comme les Marchands, on commença à avoir de la confiance en eux.

Leurs payemens furent encore portés au tems de ces foires.

Les joüeurs remirent l'acquit de leurs dettes à Beaucaire, à Bordeaux, à l'Orient, ainsi que les Marchands.

Comme l'argent, dans ces foires, est plus abondant qu'ailleurs, parce qu'un chacun y vient acheter ou vendre, les occasions de filouterie, pour les Grecs, y sont plus fréquentes.

Le défaut d'argent peut même leur servir de moyen pour en gagner, comme on peut le voir par ce qui suit.

Deux Grecs ayant sçu qu'un Marchand d'étoffes de soye, qui aimoit le jeu, & qui avoit beaucoup de marchandises invenduës, étoit à la veille de faire banqueroute, faute d'une somme de vingt mille francs en argent comptant, qui lui manquoit pour faire honneur à ses engagemens, l'envoyerent chercher dans leur chambre.

Monsieur,

„ Monsieur, lui dit l'un d'eux, nous sommes des gros Negocians Flamans. Mon associé, que vous voyez-là, & moi, voudrions „ vous acheter pour dix-mille livres d'étoffes; „ mais comme notre dessein est de vous les „ payer comptant, nous les voudrions à un „ prix raisonnable.

Il n'y a rien que je ne fasse, dit le Marchand, lorsque je vous vendrai comptant, ayant un extrême besoin d'argent.

„ Faites porter ici, lui dit le Grec, une „ centaine de piéces d'étoffes de soye, de ce que „ vous avez de plus beau, & nous verrons, sur „ leur qualité, de regler le prix.

Le Marchand courut à son magazin; & une demi heure après, il revint, suivi de quatre porte-faix chargés d'étoffes de soye.

Le Grec qui, dans cette scene, joüoit le rôle de Marchand, examina les marchandises, & en fit le prix.

On en mit à part pour dix mille francs.

A peine cette opération étoit-elle finie, qu'on servit à dîner.

„ Monsieur, lui dit le Grec, vous mangerez „ la soupe avec nous; car nous autres Marchands „ Flamans, nous ne faisons aucune affaire sans „ boire ensemble. C'est-là notre usage; sans „ quoi nous croirions que le marché fût nul.

„ A Dieu ne plaise, dit le Marchand d'étoffes, que je veüille le rompre; s'il ne faut que „ cela pour que l'affaire ait lieu, j'y consens.

Il se mit à table, avec eux. On ne pensa d'abord qu'à se réjoüir; les deux Grecs, persuadés qu'ils tenoient une dupe dans leurs filets; & le marchand, qu'il venoit de faire une bonne affaire. Il se but considérablement; car chez les Grecs, c'est ordinairement le premier acte de la grande piéce de la filouterie. Et en effet,



c'est presque toujours un moyen immanquable pour réüssir. Tel homme qui ne joüeroit pas un sol à jeûn, perdroit tout son bien après avoir bû. On peut comparer les habiles joüeurs aux bons Médecins qui sçavent bien préparer leurs malades. Sans Bacchus, Mercure, le Dieu des filoux, seroit un Dieu inconnu parmi les hommes. Ses Autels ne seroient presque point encensés.

On avoit à peine desservi, qu'il entra dans la chambre un troisiéme Grec. Celui-ci, à qui on avoit distribué le rôle, & qui ne devoit paroître qu'à la fin de la Comédie, étoit habillé comme l'est ordinairement un Marchand.

„ Eh bien, Monsieur, dit il, en s'adressant au Grec qui avoit fait le marché des étoffes, " vou-„ lez vous que je vous donne votre revanche ?

„ Je le veux bien, répondit l'autre; allons, „ qu'on apporte de cartes.

„ Alors adressant la parole au Marchand d'é-„ toffes : vous voyez en Monsieur, en lui montrant du doigt celui qui venoit de proposer la „ revanche, un Négociant de mon pays qui me „ gagna hier deux mille écus; mais je veux tâ-„ cher de me raquitter aujourd'hui. Et, sans „ lui donner le tems de répondre : êtes-vous „ heureux au jeu, continua-t-il ? Si vous l'é-„ tiez, nous jouerions de moitié; cela feroit „ peut-être changer la fortune; dans ce cas, „ vous tiendriez les cartes à ma place. Je le „ veux bien, répondit le Marchand; & aussi-„ tôt on en vint aux prises.

Dans deux heures le Marchand d'étoffes de soye perdit dix mille francs.

Ici le Grec qui les gagnoit fit une pose.

„ Monsieur, dit-il au Marchand, comme je „ ne sçai avec qui j'ai l'honneur de jouer, & „ que voilà une somme déja assez considérable

„ ête perduë, vous me permettrez de vous de-
„ mander qui me payera ? Allez, Monsieur,
„ reprit l'autre Grec, je fais bon pour Monsieur;
„ Je vous réponds de tout ce qu'il perdra. Je
„ lui dois dix mille francs pour des étoffes qu'il
„ m'a vendu, & que j'ai reçû.

„ Voilà qui est clair, par exemple, dit le
„ Grec qui avoit fait l'objection. Je n'ai rien
„ à dire à cela. Dans ce cas, ajoûta-t-il en
„ reprenant les cartes, je vais continuer.

Il continua en effet, & lui gagna vingt mille francs; ce qui faisoit la somme de dix mille livres pour le Marchand; c'est-à-dire, celle des étoffes de soye venduës. Mais comme il y en avoit pour davantage, & que ce n'étoit pas la peine de les faire rapporter dans son magazin, on joua le reste, & le Grec le gagna.

Outre les Foires qui se tiennent réguliérement tous les ans dans différens endroits du Royaume, les Grecs se rendoient assidûment à certains gros Marchés qui se tiennent toutes les semaines dans plusieurs districts de la France, de même qu'aux Fêtes, & jours des Patrons des Lieux, où les jeux sont tolérés. En un mot, ils se trouvoient dans toutes les assemblées où ils supposoient qu'il y avoit à gagner.

Je croirois qu'il y auroit une imperfection dans cet Ouvrage, si je ne régalois le Lecteur de plusieurs stratagêmes que les Grecs mirent en usage pour racrocher les dupes & leur gagner leur argent.

Je vais seulement en rapporter quelques-uns; car l'Histoire générale de ceux-ci formeroit un Ouvrage de plus de deux-cent volumes *in-folio*.

J'ai choisi ceux que j'ai cru être moins connus du Public.

J'avertis que ce sont des faits détachés, qui n'ont aucune liaison ensemble, arrivés en différens tems ; mais presque tous à Paris.

Il y avoit plus d'un an que deux Grecs cherchoient le moyen de raccrocher un Médecin riche, qui aimoit le jeu ; mais qui étoit si occupé de ses malades, qu'il ne leur avoit pas été possible de le joindre.

Un troisiéme Grec ayant sçu leur embarras, vint les trouver. " Parbleu, Messieurs, leur „ dit-il, pour des hommes fins, vous êtes bien „ mal-adroits ! Y a-t'il des gens dans le monde plus faciles à avoir que les Médecins ? Ils „ sont au service du public ; on les a lorsqu'on les veut ; il n'y a pour cela qu'à les „ faire appeller.

„ Si vous voulez me donner ma portion de „ l'argent que nous gagnerons au Docteur, „ je vous le garantis dépoüillé dans trois „ jours.

Les autres deux Grecs appointerent sa requête.

Le lendemain, ce même Grec se mit au lit : feignant d'être malade.

Il envoya chercher le Médecin en question. Le Docteur arriva.

La premiere chose qu'il fit, en s'approchant de son lit, fut de le prendre au poignet.

„ Parbleu, Monsieur, lui dit-il, après avoir „ tâté s'il avoit la fiévre, j'ignore qu'elle est „ l'indisposition pour laquelle vous m'avez „ fait appeller ; mais, pour un homme mala- „ de, voilà un pouls qui se porte bien. De- „ quoi vous plaignez-vous donc ? Ah ! Mon- „ sieur le Docteur, répondit le Grec allité, „ je me plains d'une lassitude répanduë par „ tout mon corps. Et comment vous est-elle „ venuë cette lassitude ? reprit le Médecin.

„ Avez-

„ Avez-vous fatigué beaucoup ? Extraordinai-
„ rement, Monſieur, répondit le malade. Il
„ y a ſix mois que je cours dans Paris, après
„ un diable d'homme, ſans pouvoir le joindre.
„ Cet homme a donc à faire à vous ? lui dit
„ le Médecin. Non, Monſieur, répondit le
„ Grec ; mais c'eſt la même choſe, j'ai affaire
„ à lui. Mais, graces à Dieu, me voilà ma-
„ lade. Je l'ai fait avertir : il viendra me voir
„ tous les jours, & c'eſt-là où je l'attends.

Le Médecin lui ayant tâté le pouls une ſeconde fois, lui ordonna une ſaignée & une purgation, ne ſçachant pas qu'on devoit bientôt le purger lui-même.

L'ordonnance finie, l'Eſculape le quitta, diſant qu'il viendroit le voir le lendemain à la même heure. “ Je vous en ſupplie, Monſieur,
„ lui dit le Greç allité, en lui mettant un
„ gros écu dans la main ; car, ſi vous y man-
„ quiez, vous déconcerteriez toutes mes me-
„ ſures. Vous pouvez compter ſur moi, ajoû-
„ ta le Médecin.

A peine le Docteur fut ſorti, que le Grec ſe leva pour aller conférer avec ſes Confréres.

Il fut arrêté que le lendemain il y auroit un Pharaon dans la chambre du malade, à l'heure que le Médecin arriveroit.

Pluſieurs autres Grècs, qui devoient joüer un rôle dans cette partie, furent aſſignés à comparoître pour le tems de la viſite.

Le Docteur ne manqua pas de ſe rendre à l'heure indiquée. Il voit, en entrant dans la chambre de ſon malade, une partie de jeu.

Il demande ce que cela ſignifie. Le Grec allité lui répond, que ce ſont quelques amis qui ſont venus lui tenir compagnie, & qui s'amuſent une heure entre eux.

L

Le Médecin, aprés avoir tâté le pouls au malade, lui demanda comment il se trouvoit de la saignée & de la purgation qu'il lui avoit ordonné.

„ A merveille, répondit le Grec. Si tous „ les remédes étoient faits aussi à propos que „ ceux-ci, on ne verroit pas mourir tant de „ gens.

„ Votre visite d'aujourd'hui détermine ma „ convalescence. On a bien raison de dire „ qu'un Médecin vaut mieux qu'une médeci- „ ne Lorsque je vous vois, je suis tout con- „ solé. Il semble que votte présence seule me „ met du Beaume dans le sang.

Cependant les autres Grecs continuoient de joüer entre eux, sans paroître faire attention au discours du malade.

La banque étoit de deux-cent louis, & on n'y joüoit qu'à l'or.

„ Monsieur le Médecin, lui dit le Grec, „ vous avez la phisionomie heureuse; vou- „ driez-vous me faire le plaisir de ponter dix „ louis pour moi au Pharaon !

„ Je le veux bien, dit le Docteur. " Le Grec lui donna les dix louis; & aussi-tôt, il se mit à joüer. Il étoit en effet si heureux, qu'il ne mettoit sur aucune carte, sans gagner. Toute la partie étoit surprise de son bonheur. En moins d'un quart-d'heure, il gagna cinquante louis-d'or.

Il s'approcha du lit pour les compter au malade, & lui dit qu'il n'étoit pas fâché qu'il eût gagné lui seul cette somme; mais qu'il avoit été tenté de profiter un peu pour lui-même de son bonheur, & ayant eû plusieurs fois envie de lui proposer d'être de moitié.

„ Ah! mon Dieu, Monsieur le Médecin, dit „ le malade, j'en suis au désespoir; que n'avez

„ vous parlé ? j'aurois été charmé de partager „ avec vous ce petit profit.

„ Mais, ce qui eſt différé n'eſt pas perdu. „ Vous n'avez qu'à revenir demain à la même „ heure; ces Meſſieurs ſeront ici, & nous joue- „ rons ce que vous voudrez enſemble.

Le Docteur n'y manqua pas. Il s'aſſocia avec ſon malade, qui, ce jour-là, ſe portoit aſſez bien pour être au tour de la table.

On laiſſa d'abord gagner quelques loüis au Médecin pour la forme; mais dans peu la chance tourna. Il perdit cent loüis de ſuite.

Le Grec malade le voyant enfilé, & conſidérant qu'il étoit inutile de continuer alors la ſociété, d'autant plus que cela diminuoit ſa perte de la moitié, lui cria: " bride en main, „ Mr. le Médecin, je ne veux pas me ruiner. „ Continuez pour votre compte, ſi vous voulez, „ pour moi je ne joue plus.

„ Je le veux bien, répondit le Docteur d'un „ air piqué. Monſieur le Banquier, dit-il tout „ haut, je fais bon. Tout ce que je perdrai me „ regarde en propre.

Cela ſuffit, Monſieur, répondit gravement le Grec ſacrificateur.

Le Banquier le mena ſi bon train, que dans deux heures, Monſieur le Docteur eut perdu deux cent loüis, y compris les cinquante de la Société.

Comme on ne connoiſſoit pas bien le fonds de ſes finances, & que d'ailleurs il y avoit moins de fiévres & de maladies épidémiques cette année que les précédentes, on jugea à propos de couper la ſcene, crainte que ſi on chargeoit trop le premier acte de la tragédie, quelque cataſtrophe de la police ne ſervît de dénouëment à la piéce.

On quitta Monſieur le Docteur, ſous le pré-



texte ordinaire de tous les joüeurs qui ont fait leur coup, c'est-à-dire, *qu'il est trop tard ; qu'on joué depuis long-tems ; qu'un autre fois on donnera la révanche*, &c.

Le Médecin étoit trop impatient d'avoir la sienne, pour ne pas se rendre le lendemain auprès de son malade.

Il débuta, en entrant dans la chambre, par une ordonnance qui non seulement mit du beaume dans le sang du Grec malade, mais même dans celui de toute la compagnie. Il paya les deux-cent louis d'or qu'il avoit perdu la veille.

Comme on vit que le Docteur y alloit beau jeu & bon argent, on donna ce jour-là un tour de plus à la roué de son malheur. On la monta sur le pied de quatre-cent louis, que le Médecin paya exactement le lendemain, comme les deux-cent du jour précédent. Enfin, on le mena si bon train, qu'en moins de huit jours, on lui fit perdre vingt mille francs qu'il avoit gagné à la sueur de son corps ; ou, pour mieux dire, à celle du corps de ses malades ; car les étuves étoient presque le seul reméde qu'il ordonnoit.

Ainsi, un feint malade lui fit rendre gorge de l'argent de tous ceux qu'il avoit visité jusques-là mal portans.

Trois Grecs voulant gagner de l'argent à un Usurier ; un d'eux fut le trouver, & lui dit : " Monsieur, vous voyez en moi un joüeur „ décidé. J'ai gagné considérablement à plu-„ sieurs Enfans de Famille de cette ville.

„ Comme je suis prêt à faire un voyage „ de long cours, & que j'ai une somme de „ cinquante-mille francs en argent comptant, „ je viens vous prier de me la prendre en dépôt „ jusqu'à mon retour.

L'Usurier entendant parler d'une somme si

considérable, sur laquelle il pouvoit gagner considérablement en la faisant valoir, lui répondit, que quoiqu'il n'eût pas l'honneur de le connoître, il lui rendroit volontiers ce service, & qu'il pouvoit, dès ce moment, compter sur une place dans son coffre fort pour cette somme.

Tout autre que moi, ajoûta-t'il, feroit payer un intérêt pour le dommage qu'il y a toujours de se charger de l'argent d'autrui; mais pour moi, j'en agis rondement.

Je vous déclare par avance que je ne vous demande rien; quand même vous me laisseriez ces cinquante-mille francs pendant trente ans.

Mais, Monsieur, où avez-vous ces cinquante-mille francs? & en quelles espèces sont-ils? Ils sont chez moi, répondit le Grec, & en beaux loüis d'or.

„ Si vous voulez vous donner la peine d'y „ passer demain sur les deux heures après midi, „ je vous compterai la somme, & vous m'en „ ferez votre reconnoissance. Il n'y a rien de „ plus juste, répondit l'Usurier; lorsque je se„ rai nanti de l'argent, je vous en passerai ma „ déclaration dans les formes.

Là-dessus le Grec lui donna son adresse, & celui-ci se retira.

Il fut délibéré dans l'assemblée des trois Grecs, qu'au moment que l'Usurier viendroit pour prendre l'argent, l'un d'eux feroit le rôle de Fils de Famille, & que celui qui devoit remettre le depôt, joüeroit contre lui.

L'Usurier ne manqua pas de se trouver à l'Hôtel à l'heure marquée, avec un sac pour mettre les loüis.

„ Soyez le bien venu, Monsieur, lui dit le „ Grec qui lui avoit parlé la veille; donnez„ vous la peine de vous asseoir; & je suis à vous „ dans le moment. Je finis une partie de Piquet

„ Je vous [illegible] le [illegible] [illegible]IRE
„ il, en gagn[illegible] qui mérite quelque attention.
„ vous a[illegible] en même tems la parole à celui
[illegible] avec lui : “ c'eſt donc quatre-cent-
„ [illegible]ante loüis que vous me devez à préſent ?
[illegible]ui, Monſieur, lui répondit l'autre : & ſi
„ vous voulez, nous en joüerons cent par par-
„ tie. Je le veux bien, répondit le premier ; & dans ſix minutes, le Grec qui devoit confier le dépôt, eut gagné cent loüis de plus.

L'Uſurier en entendant parler de quatre-cent-ſoixante loüis, & voyant en gagner ſi facilement cent autres, ouvroit des grands yeux ; il ne ſçavoit que s'imaginer.

Il tira à part le troiſiéme Grec qui étoit-là debout, ſimple ſpectateur.

„ Monſieur, lui dit-il, ſans être trop curieux, „ pourriez vous me dire ce que c'eſt que ces quatre-cent ſoixante loüis qui ſont dûs, & ces „ cent qui viennent de ſe gagner ſi facilement „ en ma préſence.

„ Vous dire ce que c'eſt, Monſieur ? je vais „ vous l'apprendre. *C'eſt un Pérou, un ſecond* „ *Miſſiſſipi* ; en un mot, *un Bon de Fermier-* „ *Général.* Cela n'eſt pas bien clair, dit l'Uſurier : expliquez-vous mieux. Eh bien, Monſieur, puiſqu'il faut vous dire les choſes par „ leur nom, c'eſt un Fils de Famille des plus riches de Paris, qui joüe d'un guignon étonnant. Il y a dix contre un à parier qu'il va „ perdre, cet aprés-dîné, deux-mille louis avec „ mon ami, qui eſt de moitié avec moi.

„ Et comptez-vous la partie ſûre ? dit l'autre. „ Oh, plus que ſûre, reprit le Grec. Si au moment que je vous parle vous vouliez me donner huit cent louis pour ma part du profit, je „ ne vous la céderois pas.

„ Oh, dans ce cas, puiſque la partie eſt ſûre, „ je vous prie de faire en ſorte que votre ami

,, m'y intéresse. Je lui pro[illegible]
,, lui prendre encore en dépôt la[illegible]fait de filou-
,, gagnera au Fils de Famille, sans qu[illegible]oler leur
,, coûte un sol.

On appella le Grec, qui fit d'abord des gran-des difficultés ; mais enfin il se rendit. L'Usu-rier fut reçu pour un tiers dans cette partie.

La société ne fut pas plutôt formée, que la chance tourna. On ne vit jamais un malheur si marqué & si constant.

Dans quatre heures, le Fils de Famille gagna trente mille francs, & quitta le jeu ; ce qui faisoit, selon Barême & tous les Auteurs qui ont écrit jusques ici sur l'Arithmétique, dix milles livres de perte pour l'Usurier.

Il n'est pas facile d'exprimer l'étonnement de cet homme: C'étoit de la rage, de la fureur, & du désespoir mêlés ensemble.

Le comble de la disgrace pour lui, étoit que celui qui avoit perdu, l'apostrophoit encore.

,, Parbleu, Monsieur, lui disoit-il, vous auriez
,, bien pû vous dispenser de m'associer avec vous.
,, On n'a jamais vû une fatalité si marquée.
,, Vous n'avez pas plutôt été intéressé dans cette
,, partie, que je n'ai pû gagner une seule fois.
,, Lorsqu'on est aussi guignon que vous l'êtes,
,, on ne devroit jamais demander à s'intéresser
,, dans le jeu d'un quelqu'un ; c'est vouloir faire
,, perdre l'argent des autres avec le sien.

,, Hélas ! Monsieur, répondoit l'Usurier cons-
,, terné, que pouvois-je sçavoir si j'étois heu-
,, reux ou malheureux ? puisque c'est la premiére
,, fois en ma vie que j'ai joué ; & je n'aurois
,, pas commencé aujourd'hui, si on ne m'avoit
,, dit que la partie étoit sûre.

Le receveur de dépôts se voyant engagé dans une mauvaise affaire, voulut s'en tirer par un effacement de corps.

„ Je vous prête ... on jour, Messieurs, dit-
„ il, en gagn... nt la porte ; demain au matin je
„ vous apporterai la somme que j'ai perdu.
„ ... ite-là, Monsieur l'Usurier, lui dit le Grec
„ qui l'avoit attiré chez lui, en le retenant par
„ le bras. Avant que de nous quitter, nous avons
„ une petite céremonie à faire ensemble. Nous
„ sommes responsables, Monsieur & moi, de
„ l'argent qui vient de se perdre ici.

„ Comme ceux de votre profession ont la mé-
„ moire fort courte dans les affaires de la natu-
„ re de celles-ci ; crainte que vous ne l'oubliyez,
„ vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me
„ faire une reconnoissance de dix-mille francs.

Alors l'Usurier se voyant pris au trébuchet ; dit au Grec : „ Monsieur, il y a une chose à
„ faire. Englobons la somme de dix-mille francs
„ dans celle de quarante mille, & je vous fe-
„ rai, en touchant celle-ci, ma reconnoissance
„ pour cinquante-mille. Point du tout, lui ré-
„ pondit le Grec. J'ai perdu la confiance que
„ j'avois en vous. Un homme qui perd dix-
„ mille francs dans une séance, ne me paroît
„ point propre à garder des dépôts.

N'y ayant plus d'échapatoire, l'Usurier fit son billet, & le paya le lendemain.

Six Grecs étoient aux aguets depuis long-tems, pour racrocher un Banquier de Lyon qui étoit venu passer quelque tems à Paris, & qui avoit la réputation d'aimer le jeu.

Mais comme celui-ci sçavoit que cette ville étoit pleine de filoux, il se tenoit sur ses gardes.

D'ailleurs, le Lieutenant de Police, à qui il avoit été recommandé, lui avoit donné deux de ses espions qui, en lui servant de domestiques, étoient un sauf-conduit pour sa bourse.

Cependant, les Grecs en vouloient faire leur dupe. Ils avoient même juré, en buvant en-

semble,

semble, par le fleuve Styx ; &, en fait de filouterie, les joueurs ne sont pas gens à violer leur serment.

L'un deux ayant sçu le jour de son départ pour Lyon, dans la Diligence, y alla arrêter sept places pour le même tems : de façon que le Banquier se trouva embarqué avec sept Grecs seulement, lorsqu'il se mit en route.

Ces Messieurs, en entrant dans la voiture, se traiterent avec le cérémonial qui se pratique ordinairement entre gens qui ne se connoissent point, & qui doivent faire un voyage de plusieurs jours ensemble.

Les premiers cahotages passés, les sept Grecs commencerent à se faire réciproquement des questions qui tendoient, d'une maniére indirecte, à sçavoir qui ils étoient.

Par leurs réponses, l'un se trouva un Colonel au service étranger ; l'autre un Seigneur qui voyageoit *incognito* pour son plaisir, & qui avoit voulu essuyer cette voiture publique, seulement par curiosité.

Celui-ci étoit le parent d'un Ministre ; celui-là d'un Duc & Pair ; & ainsi des autres.

Le Banquier de Lyon, qui n'avoit aucune alliance à la Cour, ne tenoit presque point de place dans la voiture, tant il étoit petit auprès de gens d'une si grande considération. Il ne s'étoit trouvé de sa vie en si bonne compagnie.

On arriva à la dînée. Tous ces Seigneurs se mirent à table avec le Lyonnois, à qui ils firent beaucoup de politesses, comme c'est l'ordinaire aux gens de condition, sur-tout lorsque les roturiers qui se trouvent avec eux sont Banquiers.

Il ne fut point question de jeu, parce que la séance de la dînée est trop courte, & que les cochers ne donnent pas le tems aux filoux qui

se trouvent dans cette voiture, de faire des spéculations sur l'argent de ceux sur qui ils ont jetté un dévolu.

Mais, à la couchée, leur premier soin, en arrivant, fut d'abord de demander des cartes.

Ils se mirent à jouer entre eux, sans inviter le Lyonois. Mais l'occasion étoit trop belle pour lui, pour ne pas en profiter. Il se mêla dans la partie; & on peut bien s'imaginer qu'il ne gagna pas.

La premiére perte fut de cent loüis, qui étoient tout l'argent comptant qu'il avoit dans sa bourse.

Le lendemain, on commença l'attaque du porte-feüille.

Les lettres-de-change sur toutes les places du Royaume, furent produites sur table. On lui en gagna, non pas tant qu'on voulut, mais tant qu'il en eut.

On en étoit à la derniére Lettre-de-change du Banquier, lorsqu'on arriva à Lyon.

Là, Messieurs les intéressés se partagerent l'argent comptant & les Lettres; après quoi ils chercherent s'il n'y avoit pas quelqu'autre Banquier qui voulût faire avec eux le voyage de Paris dans la Diligence.

Il y avoit long-tems qu'un Grec cherchoit l'occasion de racrocher un Homme-d'affaires, qui jouoit lorsqu'on sçavoit lui faire naître une partie.

Le Grec n'avoit jamais pû y réüssir, à cause de la multiplicité d'affaires dont l'homme qu'il avoit en vüe se trouvoit accablé.

Il arriva que le Maltotier, qui étoit extrêmement débauché avec les femmes, eut une maladie vénérienne. Les Médecins lui ordonnerent de passer par le remède.

Bon, dit le Grec, qui sçut l'ordonnance:

voilà mon affaire; je ne puis plus manquer mon homme; je n'ai qu'à passer aussi par le remède: & je ne risque rien en cela; il n'y a pour moi au-contraire qu'à gagner à ce marché. Il est incertain si je n'ai pas la même maladie; & il est sûr que je lui gagnerai son argent. Tous les Médecins disent qu'il faut s'amuser pendant le cours de ce remède; je l'amuserai moi d'une manière même intéressante.

Après avoir déterré le Chirurgien qui devoit passer l'Homme d'affaires, il fut le trouver, pour devenir son patient.

Le Chirurgien qui ne vouloit traiter cette maladie que sur des bonnes preuves, demanda au Grec quel étoit son Médecin, & par quelle ordonnançe il venoit passer. Par celle, répondit il, de dix à douze filles de l'Opéra que je vois réguliérement depuis dix ans. Ma maladie vous paroîtra-t'elle équivoque après cela? Non, parbleu, répondit le Chirurgien. Votre certificat de vérole est dans les formes; cela vaut mieux que l'attestation de trente Médecins.

Le Chirurgien mit le Grec avec l'Homme-d'affaires: car, dans ces maisons, les derniers venus font toujours chambrée ensemble.

Deux hommes attaqués d'une même maladie, & qui doivent se servir des mêmes rémédes, ont d'abord fait connoissance. Dès le premier jour, ils se trouvent liés d'amitié.

Comme il faut une préparation de quelques jours avant que de se familiariser avec le mercure; le Grec crainte que son homme ne mourût dans le reméde, profita de cet intervalle pour purger sa bourse, en attendant que le spécifique purifiât son sang.

Il lui gagna tout l'argent comptant qu'il avoit ; & durant le cours du reméde, une somme de cinquante mille francs, dont il retira ses engagemens. Ainsi, au bout de soixante jours, l'Homme-d'affaires sortit de la maison du Chirurgien, guéri radicalement & des femmes & du jeu.

Plusieurs Grecs unis ensemble, voulant gagner de l'argent au jeu par quelque trait brillant & nouveau s'aviserent d'un plaisant stratagême. Ils choisirent une Grecque qui tenoit un Tripot dans Paris, & la firent résoudre à voyager avec eux sous le titre d'une Princesse Grecque dont la Souveraineté avoit été envahie par le Grand-Seigneur. Ils lui firent, pour cela, un espèce d'équipage, & l'habillerent à la maniére des Levantines.

Cette femme avoit elle-même une figure orientale ; c'est-à-dire, des grands yeux qui ne disoient rien ; un nez aquilin, avec des traits longs qui ne finissoient point : en un mot, c'étoit une de ces figures antiques, que les peintres employent dans leurs tableaux pour représenter le tems du Siége de Troye.

Il ne lui manquoit que le titre de Princesse, pour être en effet une Princesse Grecque.

On désigna le caractère que chaque Grec devoit prendre dans cette nouvelle Comédie. L'un devoit joüer le rôle de Secrétaire d'Etat de Son Altesse ; l'autre celui de son Ecuyer ; un autre devoit être son Gentilhomme ; un autre, son Maître-d'Hôtel, &c.

On acheta deux grandes voitures, & on se mit en chemin.

La marche fut dirigée vers l'Allemagne, comme le seul pays de l'Europe qu'on déniaise toujours, & qui est toujours à déniaiser.

On

On traversa la France en grand silence ; & ce ne fut qu'après avoir passé le Rhin, que Son Altesse déploya ses titres, & commença à entrer en caractère.

Chaque Acteur prit alors l'habit qui convenoit au rôle qu'il alloit jouer. Enfin, la Comédie commença ; & voici dans quel ordre.

Lorsqu'on fut prêt d'arriver dans la première petite Ville ou Bourg où la Princesse devoit faire quelque séjour, son premier Gentilhomme prit le devant, pour aller avertir le Bourgmaître du Lieu, que son Altesse alloit arriver.

La Communauté étourdie du titre, & présumant que ce pouvoit bien être quelque Souveraine qui voyageoit *incognito*, débuta par lui designer le plus beau logement de l'Endroit.

Elle lui vint au devant, & le Bourgmaître lui fit compliment à la porte, en Allemand. Personne de la suite Grecque, à l'exception d'un seul, ne sçavoit cette langue.

La réponse de la princesse se fit en langue franque, * que le Bourgmaître, ni aucun de sa suite n'entendoit.

Il étoit impossible de rien imaginer de mieux pour la Cour Grecque ; car, pour bien s'entendre, il ne falloit pas s'entendre.

Dans ce premier Bourg, la Noblesse vint en Corps rendre visite à Son Altesse, & fit demander au Secretaire d'Etat, par le moyen d'un Interprête, à quoi se divertissoit ordinairement la Princesse, & quel étoit son plus agréable amusement. *Il giuocco*, dit le Secretaire. Le jeu l'amuse donc beaucoup ? *Molto*, *Signori*, ré-

* C'est un Italien corrompu, dont les Levantins se servent.

M

pondit-il en langue franque; *lo piu gran piacere*(a) *che potetegli fare è di far la giuoccare.* Aux jeux de commerce, sans doute, dit l'Interprête? *Che commercio*; dit le Secretaire; *noi altri non intendiamo lo commercio.*

C'est donc aux jeux de hazard que la Princesse joue? *Si, Signori.* Et quels sont ceux qu'elle entend? dit l'Interprête. *Tutti, Signori*, dit le Secretaire; *la Bassetta, il Pharaone, Linsechenetto, la Dupa*, &c.

La Noblesse ayant été informée de ce qui amusoit le plus Son Altesse, six Gentilshommes furent députés de la part de la Communauté pour faire sa partie.

Il fut encore ici besoin de l'Interprête. On fit demander au Secretaire d'Etat, quel étoit le jeu que Madame jouoit ordinairement. *Tutto* (b) *quello che vorrano loro*, répondit-il, *cento milla franchi sopra una carta si vogliono. Gli stati di Sua Altessa rispondono di sue perdite, fino à cento millioni.*

Comme Messieurs les Allemands n'avoient pas des Etats qui pussent cautionner de si grandes pertes, ils se contenterent de jouer un jeu modéré.

Son Altesse se mit à jouer avec eux; & comme elle étoit une des plus fines Grecques de l'Ordre, elle les dépouilla tous.

Ces Messieurs, qui n'étoient pas accoûtumés à

(a) Le plus grand plaisir que vous pouvez lui faire, c'est de la faire jouer.

(b) Tout ce que vous voudrez; cent-mille livres sur une carte; les Etats de son Altesse répondent de ses pertes au jeu jusqu'à cent millions.

ce bonheur oriental, se regardoient entre eux, en se témoignant l'un à l'autre leur surprise.

La Princesse, dont la Souveraineté avoit été envahie par le Grand-Seigneur, resta dans ce Bourg tant que les Gentilshommes qu'on avoit nommé pour l'amuser, eurent de l'argent; mais lorsqu'elle comprit qu'il n'y avoit plus rien dans leur bourse, elle songea à la retraite, d'autant plus qu'il commençoit déja d'y avoir quelques soupçons sur le compte de son Altesse; quelques-uns la prenant pour une Aventuriere; & toute sa Cour, pour une compagnie de frippons.

Le Bourgmaître, dont le Fils avoit perdu quatre cent sequins pendant son séjour, se trouvant picqué de cette perte, voulut la haranguer à son départ, comme il l'avoit fait à son arrivée. A cet effet, il l'attendit à la porte. Là ayant fait arrêter sa voiture, & croyant que personne de sa suite n'entendoit l'Allemand, il commença ainsi sa harangue.

„ Nous sommes très-flâtés, illustre Princesse, „ de l'honneur que vous nous avez fait de sé„ journer quelques jours dans notre Bourg; „ mais quand Votre Altesse n'auroit fait qu'y „ passer, nous n'en serions que plus heureux.

„ Une partie de notre Noblesse ruïnée, & mon „ Fils en particulier, qui m'a volé quatre-cent „ sequins pour jouer, sont des preuves convain„ cantes de l'avantage qu'il y auroit eû pour „ nous de vous faire fermer les portes de notre „ Bourg lors de votre arrivée.

„ Mais c'est pour nous un avis au Lecteur, „ qui doit nous servir pour nous faire tenir à „ l'avenir sur nos gardes contre les Princesses „ Grecques dont le Grand-Seigneur a envahi la „ Souveraineté.

„ Au reste, Madame, nous prions le Seigneur „ qu'il veüille vous rétablir bientôt dans vos

„ Etats ; car, pour peu que vous voyageassiez
„ dans ceux d'Allemagne, vous les ruïneriez.

Ayant fini là sa harangue, il fit signe au postillon de poursuivre son chemin.

Un Grec de la bande, qui entendoit l'Allemand, ayant compris le sens de ce discours, en fit part au Conseil de son Altesse.

Il fut résolu sur le champ de changer de route, crainte que le Bourgmaître ne donnât des avis dans les villes où son Altesse avoit dit qu'elle vouloit passer.

La Cour prit un chemin de traverse, qui la conduisit dans plusieurs villages Allemands où elle eut les mêmes honneurs, mais non pas les mêmes profits ; car on manquoit-là d'Interprêtes. Monsieur le Secretaire eut beau dire, en parlant des amusemens de Son Altesse, que, *lo piu grand piacere che potetegli fare, è di farla giuoccare* ; personne, dans ces Endroits, n'entendoit la langue franque.

On quitta ces petits villages barbares où l'on ne connoissoit d'autre idiome que celui du pays, pour aller dans des lieux où la Cour trouvât plus de ressources.

On arriva, deux jours après, dans une petite ville remplie de Noblesse.

Ici son Altesse exhiba de nouveau ses titres ; &, ce qu'elle n'avoit pas encore fait, elle donna une rélation circonstanciée de la révolution qui lui avoit fait perdre ses Etats.

Malheureusement pour son Altesse, il y avoit dans cet endroit un Ecrivain qui venoit de donner tout nouvellement, en Allemand, une Histoire Générale des différentes Révolutions survenuës dans les pays de l'Empire Ottoman, & il n'avoit pas dit un mot de celle des Etats de Son Altesse.

La Princesse Grecque errante, & actuellement

exiſtante dans cette ville, étoit un monument parlant de l'ignorance de l'Hiſtorien.

Les Auteurs ne ſont pas les gens du monde le moins ſuſceptibles de vanité. Celui-ci crut qu'il y alloit de ſon honneur d'éclaircir le fait. Il ſe frotta les yeux, prit des lunettes, & relut de nouveau l'Hiſtoire de l'Empire Ottoman.

Ce n'eſt pas tout : il ſe fit apporter la carte où étoient tous les Etats enclavés dans ceux du Grand-Seigneur ; & malheureuſement pour ſon Alteſſe, il ſe trouva que ſa Souveraineté s'étoit fonduë, & qu'il n'en reſtoit pas ſur la terre le moindre veſtige.

C'eût été un miracle qu'un Ecrivain eût eû raiſon une fois en ſa vie, ſans faire un grand éclat.

Il prouva démonſtrativement à toute la ville que la Princeſſe Grecque, & ceux qui compoſoient ſa ſuite, étoient une bande de frippons.

La Cour ayant été informée des diſcours de l'Hiſtorien, délogea le ſoir ſans tambours ni trompêtes.

Elle arriva le lendemain à un grand Bourg, où il lui arriva une avanture auſſi déſagréable.

Il y avoit dans ce Bourg une véritable Grecque, qui s'y étoit retirée depuis quelque tems, & qui vivoit-là avec un petit revenu qu'on lui envoyoit tous les ans du Levant. Elle avoit un plaiſir charmant lorſqu'elle pouvoit rencontrer quelque perſonne de ſon pays, & auroit fait cinquante lieuës pour parler trente paroles dans ſa mere-langue.

Elle ne ſçut pas plutôt qu'une Princeſſe Grecque ſe trouvoit actuellement dans le Bourg, qu'elle accourut auſſitôt à l'Auberge où elle étoit, pour la voir.

L'hôte lui indiqua ſa chambre. Elle y entra ſans ſe faire annoncer ; & s'approchant d'elle, elle en-



fila une tirade de Grec qui ne finissoit plus.

La Princesse qui, quoique Grecque, n'entendoit pas un mot de Grec, se trouva un peu embarassée. Elle crut remédier à l'ignorance où elle étoit de cette langue, en donnant un louis d'or à cette Levantine.

„ Tenez, lui dit-elle, en bon François, en le „ lui mettant dans la main : je ne suis point „ Grecque de Nation, gardez-moi le secret. Mais cela ne servit au contraire qu'à le faire divulguer.

La Grecque, vaine & supestitieuse, comme sont la plûpart de celles de sa Nation, trouva dans cette imposture une espéce d'ignominie pour son Païs. Elle alla dénoncer l'Avanturiére au Magistrat, qui, sans vouloir approfondir la chose, pria poliment la Cour de vouloir bien aller faire sa résidence ailleurs.

Cette derniére avanture dégouta Son Altesse du mêtier de Princesse. Elle dit à sa Cour qu'elle aimoit encore mieux reprendre son tripot à Paris, que de se voir exposée à la fin à quelque tragique événement. Que sur les grands théâtres étoient les grands dangers. Il y a, ajoûta-t'elle, une espéce de fatalité à ceci. Depuis que je suis sortie de Paris, tout le monde me refuse le titre de Grecque ; au lieu que dans cette ville, il n'y a personne qui ne me l'accorde.

On se partagea l'argent qu'avoit procuré le premier acte de la piéce, & chacun revint dans cette Capitale.

Le Fils d'un riche Apoticaire de Champagne, étoit venu à Paris pour faire un mariage avec une Fille Noble.

Son Pere, qui avoit purgé & clistérisé pendant quarante ans toute sa Province, se trouvant fort riche, vouloit décrasser le sang de ses descendans, de la rhubarbe & du sené.

Il avoit, à cet effet, envoyé ce Fils à Paris avec une somme considérable, pour voir s'il ne trouveroit pas quelque Fille de naissance qui voulût entrer dans la Pharmacie.

Le jeune Apoticaire étoit un vrai *Thomas Diafoirus*; c'est-à-dire, un grand nigaud planté sur ses pieds, & qui étoit tout décontenancé lorsqu'il n'avoit pas une seringue à la main.

Deux Grecs qui sçûrent le sujet de son voyage, résolurent de lui proposer un parti Noble, à condition que, par le moyen du jeu, ils se payeroient de leurs soins & peines.

Ils furent le trouver le lendemain à son Hôtel.

Monsieur, lui dit l'un d'eux, vous voyez devant vous les deux plus habiles négociateurs d'hymenées qu'il y ait en Europe; il n'y a pour nous rien d'impossible dans ce genre: en fait d'unions conjugales, nous unirons le feu avec l'eau. En un mot, je crois que si nous nous en mêlions, nous parviendrions à marier l'Opéra avec la Comédie.

Je sçais ce qui vous amene ici, continua le Grec; une personne de votre Province m'en a instruit. Vous voudriez vous marier à une personne de condition, n'est-ce pas? J'ai trouvé votre affaire.

La Fille de Madame la Marquise de *Pharaon* est ce qu'il vous faut. Imaginez-vous si sa Maison vient de loin: ce fut un de ses Ancêtres qui inventa le jeu dont elle porte le nom. Oh! c'est une Maison très-ancienne dans le jeu.

Le Champenois interrompant ici le négociateur d'hymenées, lui dit: je sçavois bien, Monsieur, qu'il y avoit d'anciennes Maisons d'épée & de robe; mais je n'avois pas encore appris qu'il y eût d'anciennes Maisons de jeu.

Cela ne me surprend pas, reprit le Grec;

vous autres Provinciaux vous vivez dans une ignorance crasse sur toutes choses. Vous ne sçavez pas la moitié de ce que nous sçavons à Paris. Il est vrai que cette Noblesse est une nouvelle découverte dont le Blason vient d'être enrichi. Si la chose prend, comme il y a toute apparence, on ne sera plus si embarrassé à composer des Armes ; car les douze figures qui sont dans un jeu de cartes, fourniront à l'infini de quoi faire des nouveaux Ecussons.

On proposa au Provincial s'il vouloit voir la jeune personne de condition sur qui on avoit jetté les yeux pour illustrer sa famille. Il répondit qu'il n'en seroit pas fâché. Là-dessus, on le quitta, en lui disant qu'on viendroit le prendre le lendemain pour le présenter dans cette Maison de condition.

Madame la Marquise de *Pharaon* n'avoit point de Filles, mais elle en eut bientôt une. Elle envoya chez la Flor. *** qui lui en envoya une toute dressée au manége, & en état de jouer tel rôle qu'on voudroit : on l'instruisit du sujet de la piéce, & aussi-tôt elle fut au fait.

Le lendemain, à l'heure indiquée, les deux Grecs furent chercher le Provincial. Ils lui dirent que le parti leur ayant paru pour lui très convenable, ils avoient disposé les choses de façon que dans huit jours il épouseroit, & qu'il pouvoit agir en conséquence dans cette premiére visite.

L'Apoticaire débuta, en entrant chez Madame la Marquise, par le *qui proquo* de Monsieur Thomas, dans le Malade imaginaire. Il prit la Mere pour la Fille ; & l'apostropha par un compliment qui n'étoit pas pour elle.

Les Grecs lui firent appercevoir sa bévue,

en lui montrant la Fille, qui étoit à côté de la Mere. Le Champenois, sans se déconcerter, fit demi tour à gauche, & recommença à la Fille, mot pour mot, le compliment qu'il venoit de débiter à la Mere.

Quoique la Fille postiche de Madame la Marquise, eût au moins quinze ans de manége, elle avoit l'air d'une innocente, & d'une jeune personne toute neuve; ce qui, joint à sa grande Noblesse, plut beaucoup au Provincial. Il se sentit épris.

Jusques-là les Grecs se trouvoient neutres dans cette scene. Ils voulurent commencer aussi leur rôle. Ils firent signe à Madame la Marquise de *Pharaon*; & aussi-tôt on vit paroître une table & des cartes.

A cette apparition, la petite Fille parut aussi-tôt toute réjoüie. Le Champenois s'en apperçut, & témoigna en être surpris.

Que cela ne vous étonne point, Monsieur, dit alors la prétenduë Mere: tous ceux de notre Famille aiment le jeu; c'est pour nous un goût décidé. Il y a plus: un homme qui ne joueroit point, ne sçauroit plaire à Mademoiselle *Pharaon*. N'est-il pas vrai, Agnez? dit-elle, en adressant la parole à celle qui jouoit le rôle de sa Fille. Oüi, ma chere Maman, répondit celle-ci, en se levant, & lui faisant une profonde révérence avant que de se rasseoir.

Alors un Grec s'approchant du Champenois, lui dit à l'oreille: Monsieur, il ne faut pas au moins refuser de jouer; sans quoi je vous préviens que votre mariage manque net. Monsieur, lui répondit celui-ci, à peine connois-je les cartes; d'ailleurs, je n'ai jamais pû souffrir le jeu. Tant mieux, dit le Grec, le sacrifice en sera plus grand; & en surmontant cette répugnance, vous prouverez par-là le cas que vous



faites de l'alliance de Madame la Marquise de *Pharaon*.

Le Champenois étoit converti, lorsque la petite Fille lui présenta elle-même un livret pour ponter. Il le reçut, & se mit à jouer.

Il perdit tout l'argent qu'il avoit dans sa bourse, qui consistoit en cinquante loüis. Ici il mit un point & une virgule à sa perte, & ne joüa plus, faute d'argent.

Madame la Marquise, qui vit son embarras, lui offrit cent loüis. Il ne voulut point d'abord les accepter. Mais la Dame lui ayant dit que ce seroit l'offenser que de refuser son argent, il se rendit à cette raison, & prit les cent loüis, qu'il perdit comme les autres.

On n'en offrit point d'avantage, parce qu'on voulut voir comment Monsieur l'Apoticaire se tireroit de ce premier mauvais pas.

Il en sortit fort bien ; car le lendemain il paya, & perdit autant que le soir précédent.

Les deux Grecs furent le voir le troisiéme jour, & lui demanderent comment il trouvoit la Demoiselle. Charmante, dit le Champenois, de même que la Mere.

Il n'y a qu'une chose détestable dans cette Maison : c'est ce maudit *Pharaon* ; car vous m'avoüerez, Messieurs, que si les choses continuent sur le même ton, je serai ruiné avant même qu'on ait parlé des fiançailles.

On lui dit, pour le consoler, que cela ne dureroit point, & qu'après une veine de malheurs de huit à dix jours, il entreroit en fortune. Que d'ailleurs, la dot que Madame la Marquise de *Pharaon* donneroit à sa Fille, repareroit une partie de ses pertes.

En attendant la dot, le Provincial continua

de joüer ; & , comme il l'avoit fort bien prédit, il se ruïna.

Il en étoit à Madame la ressource, lorsque s'étant rendu un soir, à son ordinaire, chez la Marquise, il la trouva toute en pleurs, & comme une personne désolée. Il lui en demanda respectueusement la cause. Elle fit d'abord des difficultés, parce, disoit elle, qu'elle ne pouvoit faire part à personne de son malheur, sans augmenter sa honte. A la fin, se laissant persuader, elle dit au Champenois, que Mademoiselle *Agnès* avoit disparu la veille de la maison, dans la nuit, & qu'on l'avoit trouvée couchée le lendemain dans un mauvais lieu avec un Valet de pied.

Ce trait historique indigna tellement l'Apoticaire contre l'ancienne Noblesse de jeu, qu'il forma le dessein, dès ce moment, de ne plus penser à s'allier avec elle.

Il retourna en Champagne, où il reprit la seringue & le mortier.

Fin de la seconde Partie.





L'HISTOIRE DES GRECS.

TROISIEME PARTIE.

PARIS étoit toujours la grande Athenes des Grecs. C'étoit dans cette Capitale que se frappoient les grands coups de filouterie. Tous les joueurs d'avantage du Royaume, qui vouloient se perfectionner & devenir sçavans dans l'art de corriger la fortune, s'y rendoient au moins une fois l'année, & s'en retournoient ensuite dans leurs Provinces, où ils faisoient part à leurs Compatriotes des découvertes qu'ils avoient fait : de maniere que le Corps général de la Gréce-Françoise se trouvoit toujours par-là à l'unisson.

Les dupes n'avoient plus besoin d'aller à Paris pour y perdre leur argent : elles avoient la commodité d'être dépoüillées en Province.

Il est vrai que les Grecs provinciaux travailloient d'après de grands maîtres ; car tout

ce qu'il y avoit alors d'habiles frippons en Europe, se rendoit à Paris pour y exercer ses talens, ou y faire des éleves.

Parmi les grands hommes de ce genre qui parurent dans cette Capitale, & dont les noms seront éternels, les annales Grecques en comptent huit-cent, de différentes Nations. Je ne parlerai ici que de quatre principaux d'entre les *Cordons-bleus* de l'Ordre, frippons de la premiére classe.

Le premier de ceux-ci étoit un *Signor Napolitano*.

Il est difficile de pouvoir se représenter une figure plus ignoble & moins décente que la sienne, il joignoit à celle-ci un air idiot, & presque stupide, s'exprimant mal, & sçachant à peine s'anoncer. C'étoit, en un mot, l'homme du monde le plus propre à faire des dupes, parce qu'il étoit impossible qu'on pût le soupçonner d'être frippon. Son nom étoit *Il Signor Dom Pedro*.

Ce *Signor Dom Pedro*, ne travailloit pas d'aprés des copies; toutes ses fripponneries étoient de piéces originales.

Il étoit l'inventeur d'une nouvelle méthode de tailler au *Pharaon*, entiérement inconnuë jusques-là aux autres Grecs.

Dans l'art de corriger la fortune au jeu, tous les tours de main ont un raport lié entre eux. Mais les fripponneries de cet Italien étoient isolées. Elles ne tenoient à aucune autre.

Comme il ne connoissoit point le terrein, & qu'il lui falloit des gens qui l'annonçassent dans le monde, & le produisissent dans les compagnies de Paris, il s'associa deux ou trois Grecs François, des mieux faufilés.

Ceux-ci se crûrent obligés, pour sa sûreté & la leur, de le mettre au fait de l'état des choses.

Ils lui représenterent à quel point de rafinement la filouterie étoit portée dans cette Capitale, & lui mirent devant les yeux le danger qu'il y avoit de joüer devant des gens clair-voyans, la plûpart Grecs, ou du moins bien instruits. Ils lui objecterent parallement le danger quasi évident d'être pris sur le fait, & quelles en étoient les conséquences.

Mais le *Signor Dom Pedro* leur fit la même réponse que l'Empereur Auguste : j'ay tout prévu, * *ho preveduto tutto.*

Ils ajoûterent encore qu'on étoit extrêmement habile à Paris dans l'art de corriger la fortune, & qu'on y avoit subtilisé les subtilités-mêmes

Tutta via, n'importe, leur dit le Napolitain, *sempre* nous les gagnerons.

Les Grecs le voyant ferré à glace, le présenterent, pour tailler au Pharaon, chez une femme de condition dans le marais, qui tendoit un honnête tripôt.

Le second jour qu'il s'y montra, tout Paris accourut pour voir la figure originale de ce nouveau Banquier Italien.

On s'avertissoit l'un l'autre, au Palais Royal & aux Tuilleries, comme s'il s'agissoit de quelque animal rare, arrivé des Indes orientales, ou de quelque pays d'Affrique

Cependant la partie devenoit belle, & le jeu commençoit à être considérable.

Entre plusieurs grandes finesses, le *Signor Dom Pedro* avoit celle de se laisser tromper.

La plûpart des Pontes le prenant, à son air

* Après la mort de César, Auguste fit cette réponse à ceux qui lui représentoient le danger où il s'exposoit en paroissant à Rome.

gauche, pour un nigaud, lui faisoient des *Parolis* de campagne, ou substituoient adroitement de l'argent sur les cartes qui avoient déja perdu; ce qui doubloit, & souvent triploit la perte.

Un des Grecs qui l'avoient introduit, & qui étoit associé à la banque, voyant le manége des Pontes, s'approcha de l'oreille du Banquier, & lui dit: *Signor*; on vous trompe. *Gia l'ho veduto*, répondit celui-ci, *lasciate gli fare.*

Lorsqu'il vit que sa simplicité lui avoit gagné la confiance des Pontes, il commença à travailler avec tant de dextérité, que malgré les avantages qu'ils prenoient sur lui, il les dépoüilla tous.

Le lendemain il leur enleva encore leur argent; & le troisiéme jour il en fit de même.

Alors un Ponte de la Maison du Roi, qui perdoit dans cette séance deux cent louis, sans gagner une seule carte, se levant comme un furieux, & s'adressant au Napolitain, lui dit d'un air piqué: Monsieur, on vous prend ici pour une dupe; mais je vous crois un des plus habiles frippons qu'il y ait en Europe.

Non capisco, Signore, lui répondit l'Italien; *noi altri Napolitani non intendiamo lo francése.*

Si le *Signor Dom Pedro* n'entendoit pas le françois, en revanche, il entendoit si bien l'art de filouter, qu'il ruïna au jeu la moitié de Paris.

J'ai souvent dit, dans le cours de cet Ouvrage, que les Italiens avoient, là-dessus, des talens supérieurs aux autres Nations. Mais celui-ci surpassoit tous ses compatriotes: c'étoit le phenix des frippons.

Il avoit d'abord l'art, en taillant au *Pharaon*, de prendre la carte qu'il vouloit, & de ne pas prendre celle qu'il ne vouloit pas.

Mais quoique cette souplesse de main lui servît, dans ce jeu, de pivot sur lequel il faisoit tourner à son gré la roüe de fortune, ce n'étoit pourtant pas par-là qu'il brilloit le plus; le fort de sa fripponnerie étoit dans un esprit présent, & dans un génie de calcul qui, jusques-là, n'avoit eú aucun exemple parmi les Grecs.

Après que le *Signor Dom Pedro* eut gagné une somme considérable, il partit pour Lyon, où sa mauvaise figure jointe à son habileté, lui valut encore de l'argent comptant; & ainsi de plusieurs autres villes du Royaume.

Enfin, le Napolitain, à force de ne pas entendre le françois, emporta à Naples deux cent mille écus de la France.

Le second étoit un très-digne Sujet du Roi de Sardaigne, né à Turin. Le grand homme! Jamais le Soleil n'avoit éclairé un si grand frippon depuis la création du monde.

Si les Grecs avoient élu un Général, tous les suffrages lui eussent été acquis de plein droit.

C'étoit un génie universel. Les autres Grecs ne sçavent ordinairement qu'une espéce de filouterie; celui-ci les connoissoit & les pratiquoit toutes. Il vous donnoit le choix du jeu: ses talens étoient aussi sûrs à un jeu qu'à un autre.

Au reste, qu'on tînt les cartes, ou qu'il les tînt lui-même; qu'on lui mêlât, ou qu'on ne lui mêlât pas, tout cela lui étoit indifférent. Il avoit dequoi faire face à toutes les précautions qu'on pouvoit prendre contre lui, & sçavoit mettre en défaut la prévoyance des joueurs les plus méfians.

Si on jouoit avec lui aux jeux de commerce, on étoit volé; si c'étoit aux jeux de hazard, on étoit dépouillé.

Il avoit une pratique sûre de faire des dupes, lorsqu'on tenoit les cartes; il en avoit une au-

tre immanquable lorſqu'il les avoit en main. En un mot, jouer & gagner, c'étoit pour lui la même choſe.

Au lieu que les autres joueurs gagnent en taillant, celui-ci s'enrichiſſoit en pontant : il étoit la terreur des Banquiers. Deux ou trois cent des plus rédoutables d'Italie avoient été réduits à l'aumône par ſon ſçavoir-faire.

Il diſoit qu'il dévinoit le point, par la vertu d'une cabale dont il avoit fait la découverte ; & il appelloit cela *ingenio* ; mais ſa cabale & ſon *ingenio*, n'étoit autre choſe qu'une fripponnerie avérée.

Il connoiſſoit la figure à trente pas du Banquier ; &, après avoir coupé, en voyant dans les mains de celui-ci la ſeule tranche, il pouvoit dire où chacune des douze ſe trouvoit ; & cela, auſſi exactement que s'il les avoit arrangées lui-même.

Lorſque le Banquier, après avoir fini la taille, relevoit ſes cartes, il ſçavoit toujours par cœur l'ordre de celles qui étoient dans chacun des deux tas ; de maniére que lorſque le Banquier reprenoit ces mêmes cartes, s'il ne les mêloit pas bien, & que, ſur les cinquante-deux, il en laiſſât ſeulement trois enſemble, il étoit débanqué.

Il ne ſervoit de rien au Banquier de prendre, à toutes les tailles, un jeu neuf ; comme notre homme ſçavoit ſa ſequence, c'étoit pour lui la même choſe.

Il étoit également indifférent à cet habile Grec qu'un Banquier mêlât tous les coups ſur table ; car il ſuivoit de l'œil l'ordre dans lequel on jettoit les cartes ; & ainſi, lorſque le Banquier les relevoit pour s'en ſervir, il ſçavoit à-peu-près leur emplacement.

En un mot, il étoit au jeu ce qu'on appelle

en Piémont & dans le reste de l'Italie, *un nome di garbo*, mais que partout ailleurs on nomme un frippon.

Le troisiéme étoit un Vénitien, écrit dans le Livre d'or, & qui avoit le titre d'Excellence.

Il n'est guère possible de pousser plus loin l'art de corriger la fortune. C'étoit le *non plus ultrà* de la filouterie.

Outre le profit qu'il retiroit de son rare talent, il y avoit ajoûté un certain point d'honneur à le bien faire; jusques-là, qu'il se seroit crû deshonoré s'il eût rencontré dans quelque autre pays que ce fût de l'Europe un joueur plus habile que lui: de façon qu'on peut dire que ce Grec filoutoit autant pour la gloire que pour l'utilité.

A son arrivée à Paris, il fit un coup d'éclat qui le rendit illustre à jamais dans la Gréce Françoise.

Ayant sçû la demeure des plus habiles Grecs de cette Capitale, il les envoya tous inviter à dîner chez lui pour le même jour.

Ils se trouverent chez le Vénitien au nombre de trente.

Comme c'étoit là l'élite de la Gréce Françoise, ils furent fort étonnés de se trouver ainsi rassemblés dans un même lieu; mais le Noble, pour les tirer tout d'un coup d'embarras, leur dit: *Messious, j'ai son que vous aimiez un pao le jou; comme je l'aime aussi un pao, je vous ai envoyé prier à diner con moi.* ... Il vouloit continuer son discours en François, mais se trouvant embarrassé par la difficulté des termes, il le finit ainsi: *In somma, Padroni, in buon Veneziano, addesso, addesso, é nona; mangiamo é*

rizi, & il figan; e poi vedreme di cosa si trata. (a)

Les Grecs furent d'abord au fait.

Après le dîner on apporta des cartes.

Comme le Vénitien avoit parlé clair, on se tint sur ses gardes. Mais ils eurent beau avoir les yeux ouverts sur lui, lui mêler, & le faire changer des cartes à chaque coup : ils furent tous pris pour dupes.

Après la séance, toute la compagnie battit des mains, & on le déclara unanimement le plus habile frippon de l'Univers.

A cet éloge flâteur, le Noble, confus de tant d'honneur qu'on lui faisoit, ne se sentoit pas d'aise.

Un Grec de la Compagnie, qui vouloit tirer parti de deux ou trois louis d'or qu'il avoit perdu par complaisance, ou plutôt par curiosité, l'ayant tiré à part, lui dit: " au moins, pour „ mon argent, Votre Excellence devroit me don- „ ner l'investiture de quelques-uns de ces tours „ qui ont servi à me le gagner.

Caro vecbio, (b) lui répondit le Noble, *mi commandi pure in tutta altra cosa, che la servire volontieri; ma questo é per noi altri Cavalieri Veniziani un segreto di Stato.* Après quoi, il rendit à chacun d'eux l'argent qu'il leur avoit gagné, & les renvoya, en leur disant en Italien, qu'ils le trouveroient toujours disposé à jouer contre eux, lorsqu'ils le voudroient.

(a) C'est-à-dire, dînons; & puis nous verrons dequoi il s'agit.

(b) C'est-à-dire, mon cher, demandez-moi toute autre chose, & vous me trouverez disposé à vous l'accorder; mais pour celle-ci, c'est un secret d'Etat pour nous nobles Vénitiens.

Le

Le quatriéme Grec, plus illustre qu'aucun des autres, étoit un Avignonois.

Celui-ci avoit pris le Roman de la fripponnerie par la queuë.

Sa pratique se réduisoit à une seule, qui embrassoit tous les bons tours.

En coupant, il substituoit un jeu de cartes tout arrangé, qu'il tenoit dans sa main, à la place de celui du joueur, & lui enlevoit le sien net: de maniére qu'on étoit dépouillé par lui dans l'instant, sans sçavoir pourquoi, comment, ni de quelle maniére cela se faisoit.

J'ai rapporté, dans la seconde Partie de cette Histoire, plusieurs tours que les Grecs avoient mis en usage pour faire des dupes, & gagner leur argent, & qui leur réussirent; je vais à présent en rapporter quelques-uns qui ne leur réussirent pas; car la filouterie a aussi son étoile: & bien d'habiles Grecs ont échoüé dans leurs entreprises, par ce concours de causes secondes qui font souvent que les projets les mieux concertés manquent. Il est certain qu'il en est des frippons comme des honnêtes gens. Il y en a d'heureux & de malheureux.

Quoiqu'il en soit, je vais exposer ici quelques-uns de leurs projets, échoüés sans qu'il y eût de leur faute, n'ayant épargné aucun des moyens qu'ils croyoient nécessaires pour les faire réüssir.

Deux Grecs Parisiens étoient, depuis longtems, à la poursuite d'un Allemand qui vivoit à Paris, & qui avoit la réputation d'être fort riche.

On sçavoit que cet homme, qui n'étoit pas Allemand pour rien, aimoit beaucoup le vin de Champagne.

Les deux Grecs, pour faire tout d'un coup connoissance avec lui, furent le trouver à son Auberge... Monsieur, lui dit l'un d'eux, quoi-

que nous n'ayons pas l'avantage d'être connus de vous, nous venons vous prier de vouloir bien être le Juge d'un petit démelé que nous avons ensemble .. Voici le fait. Je me pique d'avoir le meilleur vin de Champagne qu'il y ait dans Paris. Monsieur, que vous voyez ici, & qui est mon ami, me dit tout uniment que celui que j'ai actuellement chez moi ne vaut rien. Comme on nous a assuré que vous étiez l'homme du monde qui aviez le goût le plus délicat en vin, nous venions vous prier de vouloir décider cette question ; & pour ce effet, je viens (quoique je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous) vous prier à diner chez moi demain.

Messieurs, lui dit l'Allemand, vous choisissez peut-être le plus mauvais Juge qu'il y ait en France en fait du Champagne.

Je m'enivre ordinairement de vin rouge dans un repas, avant qu'on soit au rôt. Or, jugez si je puis discerner le vin de Champagne à l'entremêts. Cependant, je ne manquerai point d'aller dîner demain chez vous; & si vous ne pouvez être assuré de mon discernement, vous pouvez du moins compter sur ma personne.

Après que les deux Grecs lui eurent indiqué l'Hôtel où l'on devoit dîner, ils se retirerent.

Leur premier soin, au sortir de chez l'Allemand, fut d'aller commander un dîner superbe chez le plus fameux Traiteur de Paris, pour douze personnes ; car pour rendre la fête plus réjoüissante, & porter plus facilement l'Allemand à jouer, on invita plusieurs Grecs & plusieurs Grecques.

L'Allemand ne manqua pas de se rendre à l'Hôtel à l'heure indiquée.

On se mit à table. La gaïeté régna parmi les convives. L'espoir de gagner une somme considérable animoit les Grecs.

Ce jour-là l'Allemand le surpassa ; car au lieu d'attendre le rôt, il s'enivra avant qu'on eût desservi les hors-d'œuvres.

Enfin, on en vint au vin de Champagne. Hé-bien, Monsieur, comment trouvez-vous ce vin-là ? dit le Grec qui donnoit le repas. Excellent, répondit l'Allemand ; & pour punir Monsieur d'avoir osé le trouver mauvais, je le condamne d'en boire avec moi vingt razades.

Tout le monde applaudit au jugement. Le Grec, moins accoûtumé à boire que le Germain, se vit obligé de supporter ce jour-là la question ordinaire & extraordinaire en vin de Champagne.

Après qu'on en eut bû un très-grand nombre de bouteilles, on fit desservir crainte que le Juge du vin de Champagne ne perdît entiérement l'usage de la raison, & parlà ne se mit hors d'état de jouer.

Quoiqu'il fût absolument ivre, le Caffé le remit un peu ; & il étoit revenu à lui-même, lorsqu'on dressa, au milieu de la chambre, une grande table à jeu, & qu'on mit dessus plusieurs fizains de cartes.

Une Dame de la compagnie prenant alors la parole, lui demanda s'il aimoit mieux tailler ou ponter au Pharaon. Ni l'un ni l'autre, Madame, répondit-il en franc Allemand.

Quoi ! Monsieur, lui dit-elle d'un ton déja effrayé, vous ne jouez point ? Jamais Madame. Je vous dirai même que de Pere en Fils, dans la famille, nous avons toujours eû une si grande aversion pour le jeu, que depuis six générations il n'est pas entré un seul jeu de cartes dans notre maison.

Il n'est pas possible d'exprimer la douleur que cette anecdote causa à la compagnie.

La dépense du dîner étoit faite ; & le Traiteur, ainsi que le Marchand de vin de Champagne,

étoient déja dans l'antichambre.

Malgré le ton affirmatif de l'Allemand, on fit encore quelques tentatives ; mais elles furent inutiles, il fut inéxorable. On lui représenta qu'il devoit jouer, quand ce ne seroit que pour passer le tems.

Messieurs, dit le Germain, y a-t-il un plus beau passe-tems que celui que nous venons de quitter. Si nous voulons nous amuser agréablement le reste de la journée, remettons-nous à table, & buvons encore une vingtaine de bouteilles de vin de Champagne : cela sera divertissant.

Tous les Grecs firent la grimace à la proposition.

On lui répondit que cette maniére de s'amuser n'étoit pas celle qui amusoit le plus en France.

Pour moi, Messieurs, qui ne suis pas François, je n'en connois pas de plus agréable ; & en finissant ces mots, il se leva, tira sa révérence, & s'en alla.

Il étoit à peine sorti de l'appartement où étoient les Grecs, que le Traiteur & le Marchand de vin y entrerent, ayant chacun leur mémoire à la main. Il fallut que les Grecs boursillassent, & il leur en coûta à chacun deux louis pour avoir ignoré les anecdotes particulieres des Maisons Allemandes.

Trois Grecs, logés dans un même Hôtel où logeoit un jeune Provincial qui étoit venu à Paris recueillir un grand héritage, dont la plus grande partie étoit en argent, résolurent de changer les intentions du Testateur, en gagnant au Provincial une partie de son héritage.

Pour cela, ils lui proposerent un jour de jouer. Je n'ai pas le tems, répondit le Provincial, parce que je vais partir dans ce moment pour Versailles où j'ai des affaires ; mais si vous êtes ici demain à la même heure, je ferai votre partie.

tie. Les Grecs l'assurerent qu'ils s'y trouveroient.

Le lendemain, une heure avant le tems marqué pour le rendez-vous, les Grecs s'assemblerent dans la même chambre où alloit se passer la scene, pour délibérer sur les moyens de s'approprier en entier l'héritage du Provincial.

Il fut délibéré, d'une commune voix, qu'on le lui gagneroit au Lansquenet à quatre.

Au reste, Messieurs, dit un des Grecs, je trouve votre methode de donner, du premier coup & au commencement de la partie, l'assaut à la bourse des dupes, très-mauvaise.

Il en résulte deux grands inconvéniens.

Le premier est celui-ci. Un homme qui, en joüant dans une partie, perd toujours sans intervalle, soupçonne ordinairement ceux qui joüent contre lui d'être des frippons.

Le second, c'est qu'un homme qui perd cinquante loüis de suite, sans en gagner un seul, se dégoûte, & quitte le jeu; au lieu qu'en lui laissant d'abord gagner une somme, puis la lui regagnant, cela le pique, l'anime; & on parvient à la fin à lui faire faire une perte considérable.

Votre méthode n'est autre chose que la suite d'une pure avidité. C'est l'avarice qui l'a établie. Qu'importe, après tout, qu'on gagne au commencement d'une partie, ou à la fin. Lorsqu'on corrige la fortune, on est le maître de disposer du tems auquel on doit gagner; ce tems doit être presque toujours à la fin, & rarement dans le commencement à moins que des circonstances particulieres n'y obligent. Enfin, Messieurs, pour faire aujourd'hui un coup considérable, je serois d'avis que nous perdissions d'abord cent loüis avec

le Provincial, & que nous les regagnassions ensuite avec mille autres.

Malheureusement pour le projet, il étoit écouté. L'héritier, qui étoit revenu de Versailles une heure plutôt qu'il n'avoit dit la veille, étoit monté dans son appartement sans qu'on se fût apperçu de son retour. Cet appartement étoit contigu à celui où l'on devoit joüer. Le hazard fit que l'héritier étant passé dans un cabinet dont une porte dérobée donnoit dans la chambre, où les Grecs tenoient conseil, il entendit du bruit, prêta l'oreille, & entendit qu'on délibéroit de lui laisser gagner cent loüis.

Il marqua cette chasse. Une demi-heure après, il se rendit dans leur chambre, sans faire paroître qu'il sçût qu'ils étoient des frippons.

Il accepta le jeu qu'on voulut lui faire joüer. On choisit le Lansquenet.

Jamais on n'a fait tant de coupe-gorges. Personne ne faisoit des réjouissances que le Provincial.

Il gagna d'abord cinquante loüis; mais comme il sçavoit qu'il en devoit gagner cent, il laissa encore agir cette fortune de commande.

Lorsqu'il fut au dernier période de son bonheur, c'est-à-dire, aux cent loüis, son valet qui avoit le mot-de guet, & qui étoit aux écoutes, frappa tout d'un coup à la porte.

On ouvre. Monsieur, dit-il au Provincial, votre Pere, qui vient d'arriver de Province, vous envoit dire de venir lui parler dans le moment. Il vous attend; c'est une affaire de la derniére importance, qui ne sçauroit souffrir le moindre retard.

Messieurs, dit l'héritier, vous l'entendez

vous-mêmes ; il faut absolument que je vous quitte pour aller joindre mon Pere. Et en même tems il ramassa son argent, le mit dans sa bourse & se prépara pour partir.

Monsieur s'écrierent les Grecs, l'affaire de Monsieur votre Pere n'est peut-être pas si pressante ; tenez-nous au moins à chacun notre main.

Messieurs, leur dit le Provincial, j'ignore l'usage que vous voulez faire de vos mains ; mais pour moi, je sçais que je vais me servir de mes jambes pour m'éloigner de vous. Et finissant ces mots, il s'en alla.

Après qu'il fut sorti de la chambre, les Grecs se regardoient entre eux sans mot dire, & comme des gens qui revenoient de l'autre monde. Enfin l'un d'eux rompit le silence, & dit à celui qui avoit avancé que c'étoit une très-mauvaise méthode de faire perdre les dupes au commencement d'une partie, & que la véritable regle étoit de gagner à la fin : „ Eh bien, Monsieur, vous voyez comme nous „ avons gagné.

„ Que voulez-vous que je fasse à cela ? répon„ dit celui-ci ; c'est le diable qui s'en mêle. „ Il faut précisément qu'un Pere arrive de „ Province au moment que nous allions com„ mencer de ruiner son Fils. Mais, Messieurs, „ ce qui est différé n'est pas perdu. Notre „ argent n'est qu'un fonds que nous avons prêté au Provincial, dont il nous payera un „ gros intérêt ; nous le ruinerons une autre „ fois, à moins qu'au moment que nous le „ tiendrons, sa Mere n'arrive aussi de Pro„ vince.

Mais pour le coup, le proverbe fut faux. Le Provincial délogea le même jour de cet hôtel, & ne parut plus.

Une société de Grecs avoient établi à Paris un tripot à une extrémité de la ville, où il étoit entiérement à l'abri des perquisitions de la Police.

Comme on vouloit que cet établissement fût fixe & durable, on avoit pris pour cela toutes les précautions imaginables.

Crainte que la Police ne prît le tripot par surprise, on avoit établi un mot-de-guet. Tous les matins, les joüeurs alloient recevoir l'ordre au Palais-Royal. Un Grec nommé pour cela, le disoit à un chacun à l'oreille. Celui qui l'oublioit ne pouvoit pas entrer ce jour-là dans le tripot, & par conséquent, étoit obligé de se passer de joüer. On assûre que pendant un an que dura cet établissement, aucun joueur ne mangea l'ordre.

Ce mot-de-guet changeoit chaque jour, & étoit toujours rélatif au jeu.

Pour la sûreté de la Place, on avoit établi des Sentinelles de distance en distance; de façon que les premiéres voyant venir le guet, n'avoient qu'à crier aux autres: *Le voilà*; & aussi tôt les joueurs, qui se trouvoient avertis par-là, jettoient les *cartes* & les *dez*, & le tripot devenoit tout d'un coup une maison ordinaire, où se trouvoient une vingtaine de jeunes gens, assemblés pour boire entre eux une bouteille de vin.

Outre le mot-de-guet de celui qui se présentoit, il y avoit aussi celui des Sentinelles.

Quoique celui-ci ne fût que de deux paroles, il apprenoit cependant si la partie étoit commencée; qui tailloit, & de combien de louis étoit la Banque; car bien des joueurs vouloient sçavoir cela avant que de paroître dans le tripot. En un mot, tous les arrangemens

étoient pris pour voler le Public en toute sûreté.

La filouterie paroissoit jouir là de la même immunité que dans le *Ridotto* même de Venise.

Cette société de Grecs, qui duroit déja depuis un an, avoit gagné trois mille louis ; non compris les fraix de maison, le payement des troupes reglées, & le gage des Espions.

Comme le tripot paroissoit être à l'abri des visites des Commissaires de quartier, la société y avoit établi la caisse générale. Là, dans un grand coffre-fort, étoient non-seulement les premiers fonds de la Compagnie, mais même ses profits depuis sa création.

Jusques là, beaucoup de gens dans Paris s'étoient ruinés sans dire mot, & avoient supporté patiemment leurs pertes ; mais il y a toujours quelque homme inquiet dans le monde, prêt à troubler l'ordre des choses, & à détruire les plus beaux établissemens.

Un joueur ayant perdu deux cent louis un soir, résolut de les r'avoir ; & pour cela, il forma le dessein d'employer le même mot de guet qui avoit servi à les lui faire perdre.

Pour cet effet, il fut trouver le Lieutenant de Police. " Monsieur ; lui dit-il, je viens „ vous proposer une très-bonne affaire. Il „ est question d'une somme de plus de quatre- „ vingt mille francs que je puis vous faire „ avoir dans moins de deux heures. La cho- „ se mérite attention, comme vous le voyez. „ Oüi vraiment ; dit le Lieutenant de Police, qui croyoit déja tenir la somme. " Voyons : „ de quoi est-il question ? Où est cet argent ? „ Doucement, s'il vous plaît, Monsieur le „ Magistrat, dit le joueur, je ne puis vous

„ mettre au fait de la chose, qu'après que
„ nous aurons passé ensemble un petit con-
„ cordat. Il me faut deux cent louis pour
„ mon droit d'avis. Je vous assure, ajouta-
„ t'il, que je fais les choses en conscience.
„ Au reste, je ne vous demande que ce qui
„ m'appartient ; car je ne ferai par-là que re-
„ prendre mon bien.

„ Si cela est ainsi, répondit le Lieutenant
„ de Police, ce que vous demandez est rai-
„ sonnable. Je vous l'accorde.

Ce petit article préliminaire passé, le joueur lui expliqua de quoi il etoit question.

Le Lieutenant envoya chercher sur le champ une Brigade du guet, avec un Officier.

Quoique, par le mot de l'ordre, la surprise du tripot fût sûre, la chose néanmoins méritoit quelque attention ; car les sentinelles, en voyant un plus grand nombre de gens qu'à l'ordinaire, pouvoient, en soupçonnant quelque chose, donner le signal d'allarme, & les joueurs avoir du moins le tems d'échapper leur argent : chose qu'il ne falloit pas risquer ; car il est de la bonne Police, en pareil cas, de saisir toujours les espéces. Ce sont, disent les Policiens, des piéces qui constituent le corps du délit ; des témoins parlans, qui déposent contre les joueurs.

L'Officier du guet, que le Magistrat nomma pour cette expédition, se piquoit de connoître les termes militaires. Il n'avoit jamais été à la guerre ; mais, ce qui étoit à peu-près la même chose, il avoit lû les Campagnes de M. le Maréchal de Turenne.

Il dit au Lieutenant de Police, qu'il convenoit de commencer par s'emparer des *vedettes*, & de se saisir des *sentinelles perduës*,

avant que de fondre sur le *corps de réserve.*

Il fut résolu, que lorsqu'à la faveur du mot-de-guet, on auroit passé la premiere *grand garde*, on se saisiroit de tous les *postes*, jusqu'à la porte de la maison où l'on jouoit.

L'attaque du tripot ainsi concertée, on se mit en marche. Lorsqu'on fut à cinquante pas de la premiere guérite, qui étoit la porte d'un caffé, l'Officier du guet se détacha de sa troupe, & s'avança seul du côté de la sentinelle, qui lui demanda l'ordre.

La Dame de Cœur, dit celui-ci, (c'étoit le mot-de-guet de cette nuit.) *Passez*, dit-elle alors : *le Roi de Carreau vous attend ; il a avec lui cinq-cent soldats habillés de jaune.* C'étoit le mot-de-guet pour les joueurs.

Diable, dit l'Officier, il a bien du monde ce soir avec lui.

A peine étoit-il avancé trente pas, que ses gens se saisirent de la sentinelle.

On en fit de même des autres : de maniere que le guet se trouva, un moment après, dans la chambre où se tenoit le *Pharaon*, sans qu'aucun des joueurs eût eû le tems d'être averti.

L'Officier voyant un Grec qui tailloit, & qui avoit devant lui environ cinq-cent louis, lui adressa ainsi la parole.

C'est sans doute vous, Monsieur, qui êtes le Roi de Carreau ? Cela étant, je supplie Votre Majesté de prendre la peine de venir avec moi chez M. le Lieutenant Général de Police ; il a des affaires d'Etat à vous communiquer.

A l'égard de vos troupes habillées de jaune, continua-t'il, en se saisissant de la ban-



que, je les fais, dès ce moment prisonniéres de guerre.

Mais ce n'est là qu'un détachemeut, ajouta-t'il, le gros de l'armée doit être ici dans un coffre-fort. Il ordonna à ses gens d'en faire la recherche. Ils le trouverent d'abord. L'Officier s'en saisit, de même que des Grecs. Il les mena devant le Magistrat, qui leur arrêta, peu de jours après, un logement à Bisêtre.

A l'égard de l'argent, je n'en dirai rien; car il n'appartient point à un Historien de pénétrer dans les affaires d'Etat de la Police.

Trois Grecs, liés ensemble, s'étoient mis en fraix, & avoient galopé pendant six mois les spectacles & les lieux publics pour faire la connoissance d'un Etranger très-riche, & qui jouoit gros jeu.

Enfin, après bien des allées & des venuës, ils l'accrocherent.

On l'invita à souper dans un hôtel. Le répas fut superbe; tous les vins étrangers furent prodigués.

Le souper fini, on présenta des cartes. Chacun sort de l'argent. L'Etranger, qui aimoit le jeu, étale une bourse à filet, au travers de laquelle on voyoit une somme d'environ deux-cent louis d'or.

A cet aspect, les trois Grecs ouvrent des grands yeux: ils se partagent déja d'avance cet argent.

Toutes les machines de filouterie étoient dressées; les cartes préparées, & les coups montés.

On alloit donner tout de suite l'assaut à la bourse; rien ne pouvoit éviter sa perte; & les Grecs comptoient sur ces deux-cent louis

louis comme s'ils les eussent tenus dans leurs poches ; lorsqu'au moment qu'on avoit tiré les places, & que la partie alloit commencer, il prit tout d'un coup une hémorragie de sang par la bouche à l'Etranger, si considérable qu'il ne put commencer le jeu.

Il remit sa bourse de louis dans sa poche ; & le mouchoir sur sa bouche, il sortit pour se retirer chez lui, laissant les trois Grecs autour de la table, immobiles, & comme pétrifiés.

Le lendemain ces mêmes Grecs accrocherent un Directeur des Domaines, qui jouoit aussi gros jeu, & après lequel ils couroient depuis long-tems.

On se met encore ici une seconde fois en frais. Le Traiteur & le Marchand de vin sont mandés pour faire les choses dispendieusement.

Le Directeur, pour qui la fête se faisoit, boit, & mange comme quatre.

La joye regne dans le répas. Le vin de Champagne qu'on prodigue, met tout le monde de bonne humeur.

On boit, on chante, on rit, on dessert enfin. Des cartes sont apportées sur la table. Chacun sort de l'argent. Le Directeur étale cent louis. Ce n'étoit pas grand chose : aussi les intéressés ne sont pas contens de la somme : mais, ce qu'ajouta le Commis rétablit la joye.

„ Messieurs, leur dit-il, je ne porte jamais sur „ moi une somme considérable ; mais voilà des „ bijoux, continua-t'il, en sortant de sa poche „ un écrain où il y avoit plusieurs brillans de „ prix, que je vous joüerai lorsque ma bourse „ sera finie.

Les diamans jettoient un grand éclat ; les yeux des Grecs en furent éblouïs. Ils passerent pour un moment tous les trois dans une autre cham-

ire, pour tenir conseil, & délibérer entre eux sur le partage des bijoux.

Pour moi, je suis d'avis, dit l'un, de les vendre dès ce soir, & d'en partager ensuite l'argent. Mauvais conseil, dit un autre; les joüailliers de Paris sont aussi Juifs que les Juifs d'Avignon. Ce sont des Aarons.

Nous ne perdrons guère moins de quarante pour cent, sur ces bijoux, à les vendre précipitamment. J'aime encore mieux les prendre moi à vingt pour cent de perte de leur valeur, & vous compter à chacun votre portion de l'argent.

Les deux autres Grecs consentirent de bon cœur à toucher leur portion des diamans en espéces.

Le partage de l'écrain du Directeur des Domaines ainsi reglé, on repassa dans la chambre où il étoit.

On se met à jouer. Le Directeur avoit déja pris carte, & alloit y mettre de l'argent dessus; lorsque tout d'un coup il lui prit une migraine si affreuse, qu'il lui fut impossible de jouer.

Il remit les louis & son écrain dans sa poche, & se leva pour s'en aller.

Monsieur, lui dit un Grec tout effrayé de sa retraite, & à qui cette migraine causoit plus de douleur qu'à celui qui la souffroit, vous n'avez qu'à prendre tout de suite une tasse de caffé sans sucre, & elle vous passera. C'est ce qui vous trompe, reprit le Directeur; j'en ai souvent fait l'épreuve; cela l'augmente au-contraire: je connois mon mal; l'agitation est pour moi le seul remède à la migraine.

Je n'ai qu'à monter en carrosse, & aller au bois de Boulogne, ou à celui de Vincennes; & à mon retour je serai guéri. A ces mots, il tira sa révérence, & s'en alla.

Les trois Grecs resterent pendant quelques momens comme des statues; après quoi, l'un d'eux

ayant rompu le ſilence, dit à celui qui devoit ſe charger de l'écrain *vous plairoit-il, Monſieur, de me donner en argent ma portion des Bijoux?*

Le ſurlendemain, les mêmes Grecs eurent encore une troiſiéme lettre-de-change de filouterie payable à vûë; mais qui ſe trouva dans le cas du proteſt.

Un Financier qu'on avoit accroché, & à qui on pouvoit gagner trente mille francs ſur ſa parole, auquel on donna également à dîner à grands fraix, eut une colique ſi épouvantable au ſortir de table, dans le moment qu'on alloit commencer à jouer, qu'il fut obligé de ſe retirer, ſans perdre un ſol de ſon argent.

„ Meſſieurs, dit alors un des Grecs ſans ſe dé„ concerter, ſi ceci dure, je ſuis d'avis que nous „ tenions un Médecin à nos gages pour tâter „ le pouls à ceux que nous voudrons faire „ jouer, & qu'il nous atteſte, par la connoiſſan„ ce de ſon art, qu'ils ſe porteront auſſi bien „ au ſortir de table, que lorſqu'ils s'y mettront: „ ſans quoi il nous faut renoncer au métier.

Je paſſe ici tout d'un coup à un événement auſſi extraordinaire que nouveau, ſurvenu parmi les Grecs; je veux dire, au déſir qui ſe fit remarquer en eux de ſe déchirer à belles dents. Soit que l'eſpéce ſe fût augmentée au-delà d'une certaine proportion, & que les membres, qui s'étoient trop multipliés, fuſſent obligés de ſe dévorer les uns les autres; ou que la filouterie elle-même eût contribué à former certains caractéres envieux, jaloux & inquiets: tous les Grecs du Royaume ſe déclarerent une guerre ouverte.

Ce ne fut point ſeulement à Paris que commencerent les premiéres hoſtilités; elles eurent



encore lieu dans toutes les autres villes de Province.

Si un Grec, par exemple, sçavoit qu'un autre Grec eût gagné à une dupe une somme considérable sur sa parole, son premier soin étoit de la faire avertir sous main de ne pas payer cette somme; attendu, disoit le donneur d'avis, qu'elle avoit été volée.

Lorsqu'il arrivoit dans Paris, ou dans une autre ville du Royaume, quelqu'Etranger qui avoit la réputation d'être riche; la crainte que certains Grecs avoient que d'autres ne lui gagnassent son argent, faisoit qu'ils l'avertissoient eux-mêmes de se méfier de tels & tels; & pour qu'il ne pût s'y méprendre, ils lui remettoient leur signalement, & quelquefois même leur portrait. De façon que les dupes se trouvoient à l'abri des fripponneries par le moyen des frippons-mêmes.

Il y eut un grand nombre de lettres anonimes écrites, pour empêcher des Particuliers riches, qui aimoient le jeu, de tomber entre les mains de tels Grecs qu'on nommoit.

Quelques uns allerent jusqu'à tenir des espions à leurs gages pour découvrir les parties que faisoient les autres Grecs; & ils en donnoient aussitôt avis aux Magistrats.

La Police n'eut plus besoin d'employer des moyens pour découvrir les frippons. Ils se découvroient d'eux-mêmes.

Chose unique, & qui n'a point d'exemple dans l'histoire même des brigands! on vit des Grecs en faire jetter d'autres par les fenêtres, ou les faire assassiner, par des avis secrets qu'ils avoient donné sur les moyens qu'il falloit employer pour les surprendie sur le fait lorsqu'ils exerceroient leur fripponnerie.

Lorsqu'un Grec sçavoit qu'un autre s'étoit introduit

troduit dans une maison de condition où l'on jouoit, ou bien dans quelqu'autre, où son Confrére pouvoit gagner considérablement : son premier soin étoit d'aller trouver le maître ou la maîtresse du logis : & là, après lui avoir fait promettre qu'il ne le commettroit pas, il l'avertissoit qu'il avoit un frippon dans sa partie, & le lui désignoit : de façon que le Grec étoit remercié le lendemain.

Un Grec ne pouvoit plus paroître à l'Opéra ou à la Comédie, sur le Théâtre ou dans les premiéres Loges, que ceux du Parterre ou de l'Amphithéâtre ne le montrassent du doigt à tous ceux qui se trouvoient au tour d'eux.

Lorsqu'un Grec faisoit la dépense d'un bijoux ou d'un habit, tous les autres se mettoient en campagne pour déterrer la partie qu'il avoit faite, l'argent qu'il avoit gagné, & à qui : & ensuite alloient divulguer le mystére dans tous les caffés & promenades publiques.

Ils avoient porté les choses à ce point, que la plûpart aimoient mieux demeurer pauvres & indigens, que de s'enrichir en partageant les profits de leur fripponnerie avec les autres Grecs leurs confreres

Comme le nombre des frippons, qui augmentoit tous les jours, diminuoit continuellement celui des dupes ; les Grecs prirent à la fin le parti de se filouter eux mêmes.

Une troupe de gens qui avoient été ruinés par le jeu, n'avoient plus les moyens de jouer. Leur fortune étoit passée en entier dans les mains des Grecs : eux seuls possédoient des sommes considérables.

Mais il y avoit une difficulté dans ce nouveau projet : je veux dire, que tous les joueurs sédentaires se connoissoient entre eux : ce qui mettoit leur bonne volonté en défaut.

P



La plûpart donc changerent de théâtre. Ceux de Province se rendirent à Paris, & ceux de Paris allerent s'établir en Province.

Cette époque forme une des plus grandes révolutions chez les Grecs, parce qu'elle contribua à perfectionner les pratiques du jeu. Avant ce tems-là, quoiqu'il y eût des gradations dans les talens, tous les joueurs, en général, en sçavoient assez pour ne pas se laisser tromper les uns par les autres. Mais lorsque les Grecs entreprirent de se duper entre eux, il fallut nécessairement imaginer des nouveaux moyens : & ce fut alors qu'on vit paroître un nouvel art dans la filouterie.

Les pratiques se multiplierent. On augmenta les découvertes ; mais elles furent plus cachées qu'auparavant, & moins à la portée d'un chacun.

Tout fut secret : tout devint mystére. En un mot, la science d'un Grec ne fut point celle d'un autre Grec : chaque joueur eut sa maniére de tromper.

C'est quelque chose de prodigieux que les découvertes qui se firent pour lors dans l'art de corriger la fortune. Outre les nouveaux tours de mains, jusques-là inconnus, on employa l'arithmétique & l'algébre.

On combina les cartes par leur nombre. On apprit par cœur les différentes séquenses.

On imagina des nouvelles manieres de mêler méthodiquement, sans déranger les cartes. On ne se contenta pas d'employer l'arithmétique & l'algébre, on se servit encore de la chimie.

Une infinité de *mineraux*, *terres*, *craïes*, *pâtes*, *savons*, furent employés pour marquer les cartes. Il y eut des Grecs qui pousserent leurs découvertes jusqu'à connoître distinctement toutes celles d'un jeu.

On choiſit des drogues qui ne laiſſoient après elles aucunes traces.

Juſques-là, il n'y avoit eû rien de plus aiſé que de ſurprendre un Grec. Il ſuffiſoit, pour cela, de ſe ſaiſir des cartes avec leſquelles il avoit joué : elles étoient toujours des témoins irréprochables de leur fripponnerie.

La Police, pour convaincre un joueur de malverſation, n'avoit beſoin ordinairement que de cette piéce. Par elle ſon procès ſe trouvoit fait & parfait.

Mais depuis qu'on eut perfectionné cette pratique, on eut beau ſe ſaiſir des cartes, elles ne dépoſoient plus contre les joueurs ; & il falloit être du métier, ou avoir la clef de cette fripponnerie, pour la découvrir.

On ſent combien il fut aiſé de tromper lorſqu'on fut parvenu à cette connoiſſance ; & ſurtout lorſqu'on fut aſſuré qu'elle étoit pour les autres une connoiſſance occulte. Ce fut alors qu'on imagina la Contrepartie.

Si on demande ce qu'elle eſt, * je dirai que c'eſt la fripponnerie de la fripponnerie.

Il en fut alors de la Gréce comme de la Maçonnerie : car quoique les Francs-Maçons ſoient tous freres, ils n'ont pas tous également le même ſecret.

La Gréce ſe diviſa en deux branches. Il y eut les Grecs Ecoſſois, & les Grecs ordinaires. Quoique ceux-là ſçuſſent ce que ſçavoient ceux-ci ; ceux-ci ne ſçavoient pas tout ce que ſçavoient

* Un Grec faiſoit ſemblant de s'entendre avec un autre, pour gagner l'argent d'un troiſiéme ; mais ce tiers étoit réellement d'intelligence avec le premier, & ils trompoient tous deux le ſecond.



ceux-là : & il se forma, dans la filouterie même une nouvelle classe de filoux, qui se dépoüillerent réciproquement ; ce qui fit mentir l'ancien proverbe qui dit, que les loups ne se mangent pas entre eux.

Outre les avantages que les Grecs tâchoient de prendre les uns sur les autres par leur sçavoir-faire, ils se trompoient encore eux-mêmes, lorsqu'ils s'associoient pour tromper les autres : c'est-à-dire, en d'autres termes, que les Grecs se voloient entre eux ; & qu'au moment même qu'ils fripponnoient les dupes, ils se fripponnoient mutuellement eux-mêmes : chose qui ne s'étoit pas encore vue dans aucune société de brigands, depuis la création du monde.

Si dans une partie où il y avoit plusieurs Grecs qui s'entendoient pour dépoüiller une dupe, il se perdoit cent loüis ; à la fin de la partie, il ne s'en trouvoit guère jamais que cinquante.

Tous les joueurs convenoient qu'il s'étoit perdu beaucoup plus d'argent qu'il ne s'en trouvoit ; mais personne ne convenoit d'avoir celui qui manquoit ; de maniére qu'il y avoit toujours, pour m'exprimer ainsi, un *Duplicata* de mauvaise foi ; car, outre la fripponnerie du jeu, il y avoit encore la fripponnerie de l'argent.

On eut dit, qu'à chaque partie que les Grecs faisoient, la terre s'ouvroit, & que l'argent des dupes s'y engloutissoit.

C'est une rémarque qu'avoit fait un joueur d'avantage, que depuis la création des Grecs, on n'avoit pas encore vû une partie où le compte de l'argent qui s'étoit perdu se fût trouvé juste.

Il est étonnant, disoit un jour à ce sujet un Grec moraliste à ses confréres, à l'occasion de cent louis qui avoient disparu dans une partie où il s'en étoit gagné deux-cent ; il est étonnant,

disoit-il, que non contens de dépoüiller les autres, nous nous dépoüillons encore nous-mêmes.

„ Cela vous surprend, répondit franchement „ un Grec de la Compagnie, je le serois bien „ d'avantage s'il en étoit autrement : car, où diable avez-vous trouvé, Messieurs, que des gens „ de mauvaise foi pour une chose, ne doivent „ pas l'être pour une autre.

„ Exiger de la probité de la part des gens qui „ n'en ont point, c'est vouloir une chose impossible. Si nous nous connoissons tous pour frippons, que trouvez-vous donc d'extraordinaire „ que nous nous trompons entre nous ?

„ Tout est défini dans le caractére. Ou l'on „ est honnête-homme, ou l'on ne l'est pas : lorsqu'on ne l'est pas, on est capable de toute „ sorte de supercherie.

Le Lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici quelques stratagêmes qui furent employés par les Grecs, pour tromper leurs associés, & pour détourner par-là à leur profit l'argent des Parties.

D'abord, il faut le mettre au fait de la chose. Suivant mes mémoires, voici dequoi il est question.

Dans une partie où chaque Grec est à la portion : lorsqu'elle est finie, chacun met sur la table l'argent qu'il a gagné, & on le partage par égale part : c'est-à-dire, que s'il y a quatre Grecs, & qu'il se soit gagné cent louis, il y en a vingt-cinq pour chacun.

Mais si un Grec, dans le cours de la partie, en détourne vingt, dont il ne rende point compte, il se trouve de cette maniére, qu'il en aura quarante, tandis que les autres n'en auront que vingt; car, outre les vingt qu'il retient furtivement sur les cent, il a encore le quart des quatre-vingt qui restent.

Comme l'argent qui manquoit continuellement

dans les Parties, avoit fait établir des grandes recherches parmi les joueurs d'avantage, jusques-là qu'on avoit souvent fouillé & fait dépoüiller ceux qu'on soupçonnoit de malversation ; les Grecs, filoux de leurs confréres, étoient obligés de se ménager, & d'agir avec beaucoup de circonspection, pour éviter d'être pris sur le fait.

Quoique les Grecs ne soient pas honteux de s'accorder à voler les autres ; ils le sont lorsqu'ils se surprennent à se voler entre eux. Ce n'est point par probité qu'ils rougissent dans cette occasion ; mais parce qu'on peut les convaincre par-là qu'ils ont trahi la confiance qu'on avoit en eux.

Un Grec, pour se mettre à l'abri des perquisitions que se faisoient à la fin des parties, sur l'argent qui manquoit, & pour voler ses camarades en toute sûreté, s'avisa de cet stratagême.

Il s'accordoit avec son valet, qui informoit du lieu & du tems où l'on jouoit.

Celui-ci, au milieu d'une Partie où l'on étoit sûr de gagner, venoit lui demander la clef de sa chambre.

Le Grec se levoit aussi tôt de sa chaise, mettoit la main dans sa poche, & en se tournant, lui glissoit un rouleau de loüis dans la main avec la clef demandée.

Si la partie étoit considérable, le valet avoit ordre de revenir lui rendre la clef. Alors il lui glissoit un second rouleau ; de façon que l'argent étoit chez lui, & renfermé dans sa chambre, lorsque les autres Grecs se donnoient au diable pour le trouver dans l'endroit où il s'étoit perdu.

On doit bien s'imaginer que le Grec, qui avoit fait le coup, contrefaisoit l'honnête homme, & faisoit plus de bruit que tous les autres sur l'argent qui manquoit.

Il s'exhaloit alors en sentimens de morales. „ „ C'est une chose inouie, Messieurs, disoit-il, „ que nous nous volions ainsi entre nous : les „ bandis, les brigands ; que dis je, ceux qui „ vont détrousser les passans sur les grands che- „ mins, n'en agiroient pas de même avec leurs „ camarades.

„ Il est inutile, Messieurs, continuoit-il, de „ gagner de l'argent aux dupes, puisqu'après „ que nous l'avons gagné. il ne se retrouve point.

„ Mais enfin, ajoûtoit-il, personne n'est sorti „ d'ici ; il faut absolument que ce qui s'est perdu „ se retrouve. Pour moi ; je consens qu'on me „ mette nud comme la main. Je n'avois que dix „ louis lorsque je me suis mis au jeu, & je dé- „ clare ici à la compagnie, que tout ce qu'on „ trouvera de plus sur moi, ne m'appartient pas.

Comme, pour trouver une chose là où l'on la cherche, il faut qu'elle y soit ; l'argent ne s'y trouvoit pas, par la raison qu'il n'y étoit point.

Un autre Grec choisissoit une voye plus courte pour voler ses camarades : il avaloit les louis dor.

On croira peut-être que cette filouterie ne pouvoit pas être bien considérable ; mais c'est précisément ce qui tromperoit ceux qui le penseroient ainsi : son estomach n'en contenoit pas moins de cent-cinquante.

Un troisiéme Grec, pour prévenir les disputes qui naissoient tous les jours à l'occasion de l'argent qui manquoit dans les Parties, prit un moyen qui mettoit tous les autres Grecs d'accord : parce que, quoiqu'il enlevât l'argent, le compte se trouvoit toujours juste.

Il avoit loué un homme, qu'il payoit à tant par séance. Celui-ci se mêloit dans les Parties, & y jouoit.

S'il s'étoit perdu ce jour-là deux-cent louis, &



que le Grec en eût mis cinquante à côté; cet homme, qui avoit le mot-de-guet, déclaroit à la fin de la Partie, qu'il en avoit gagné cinquante, quoiqu'il en eût perdu quelquefois dix; & ainsi des autres sommes que le Grec détournoit. De façon, qu'en escomptant l'argent que cet homme disoit avoir gagné, la perte de la somme perduë se retrouvoit.

Un quatriéme Grec, pour tromper ses associés, & s'approprier à lui seul tout l'argent des Parties, avoit choisi un expédient encore plus singulier. Il s'entendoit avec un faux-monnoyeur, qui lui fournissoit des louis-d'or du faux coin, à raison de trois livres piéce; & il avoit le secret, dans le cours d'une partie, de changer tout le bon or, en substituant le mauvais; de maniére qu'à la fin du jeu, il ne restoit sur table que de la fausse monnoye.

Quelques Grecs qui se trouvoient continuellement lezés par leurs camarades, voulurent remonter à la source des choses. Ils établirent un Contrôleur qui, dans le cours des Parties, ne devoit avoir qu'une affaire, & c'étoit de sçavoir où passoit l'argent.

Son unique emploi étoit d'examiner coup par coup dans quelles mains alloient les sommes qui se perdoient.

Comme il avoit un œil très-attentif sur tout ce qui se passoit, il vit, à la premiére Partie qui se fit, que le valet du Grec dont j'ai parlé ci-devant, étant venu lui demander la clef de sa chambre, celui-ci, en la lui remettant, lui avoit glissé un rouleau de louis; & que lorsque le valet vint la lui rendre une heure après, il lui en avoit coulé un autre, il marqua cette chasse.

La partie étant finie, il manqua cent louis, qui étoient ceux que le valet avoit emportés.

Tout le monde protesta n'avoir pas détourné

un sol. Pour moi, dit le joueur qui les avoit remis à son valet, je ne les ai pas.

Parbleu, je le crois bien, lui dit alors le Grec Contrôleur : vous ne pouvez pas les avoir donné & les avoir.

Messieurs, ajoûta-t'il, ne vous donnez pas la peine de faire des perquisitions : l'argent que nous cherchons n'est plus ici ; il est actuellement dans la ruë Saint Honoré, où Monsieur loge : & alors il expliqua le mystére à ses Confréres.

Celui-ci nia le fait, & protesta qu'il n'étoit pas capable d'une pareille supercherie.

Messieurs, dit alors un Grec, qui dans cette affaire voulut se rendre médiateur, le fait dont on accuse Monsieur est facile à prouver : il n'a qu'à nous donner la clef de sa chambre, & nous verrons si le corps du délit prétendu s'y trouvera. L'argument étoit pressant.

Le Grec coupable voulut le recuser, disant qu'une telle visite étoit contraire au droit des gens. Il l'est bien davantage pour nous, dit alors le même Grec, de nous voir ainsi voler tous.

Alors, sans autre forme de procès, on se saisit du joueur, & on lui enleva de force la clef de sa chambre.

Deux Commissaires furent aussi-tôt députés pour en aller faire la visite.

On trouva sur la table les deux rouleaux de cinquante louis-d'or.

On fouilla ; & après avoir enfoncé un armoire, on y découvrit une douzaine de rouleaux provenant des Parties précédentes. On enleva le tout, & on l'apporta au lieu où les Grecs attendoient le résultat de la visite.

Alors le Grec médiateur, qui apparemment ne connoissoit d'autre loi que celle du Talion, ordonna qu'on se partageroit l'argent détourné,



En conséquence de cette sentence en dernier ressort, chacun prit sa part de l'argent sur la somme générale, & l'escamoteur fut chassé de la Partie.

Cet avis au Lecteur ne déconcerta point le Grec à estomach d'autruche; il résolut de continuer comme auparavant à engloutir l'argent des autres.

Le Grec Contrôleur, dont la premiére découverte n'avoit servi qu'à augmenter le zéle, s'appercevant, à la seconde Partie, que l'argent disparoissoit de dessus la table sans qu'aucun joueur mît les mains dans ses poches, redoubla son attention.

Il vit enfin que le Grec en question, en affectant souvent de se moucher, avaloit les louis d'or. Il ne dit rien. Au contraire, il lui en laissa mettre en réserve tant qu'il voulut.

Il y avoit à cette Partie un grand nombre de dupes, & par conséquent le jeu étoit pécunieux.

La Partie finie, il se trouva qu'il manquoit cent cinquante louis. Tout le monde protesta, comme à son ordinaire, qu'il ne sçavoit ce qu'étoit devenu cet argent.

Messieurs, dit le Grec Contrôleur, il n'y a pas de milieu: l'argent doit être dans nos poches ou dans nos ventres.

Chacun vuida les siennes; & l'argent ne se retrouvant pas: hé-bien, Messieurs, ajoûta le même Grec, il faut que quelqu'un de nous l'ait avalé. Je n'imagine qu'un moyen pour le faire rendre, c'est que nous prenions tous l'*hipécacuana*.

On crut d'abord que c'étoit une plaisanterie. Non, Messieurs, reprit le Grec qui avoit proposé l'expédient, je ne plaisante point. J'ai mes raisons pour cela; & pour vous prouver que je vais beau jeu & bon argent, je ferai moi-même l'épreuve du reméde.

La plûpart des Grecs voyant qu'il y avoit là quelque anguille sous roche, déclarerent qu'ils se soumettoient volontiers à cette épreuve.

Alors un joueur de la Compagnie se détacha, & se rendit chez un Apoticaire, où il se fit donner une bonne doze du spécifique.

L'émétique ne fit faire que de l'eau claire à ceux qui n'avoient rien à se réprocher; mais il n'en fut pas de même du coupable. Le reméde ne fut pas plutôt dans son estomach, qu'il dégobilla des louis.

Oh, oh! dit un Grec de la Compagnie, voici une avanture plus extraordinaire encore que celle de ce Roi dont parle la Fable; car celui-ci ne faisoit que convertir en argent tout ce qu'il touchoit; au lieu que la bile de Monsieur se change en or.

Comme à la premiére doze d'émétique, toute la somme recélée ne paroissoit point en entier, on obligea le coupable à en prendre une seconde. La bile du Grec ne faisant pas encore le compte de ce qui manquoit, on le força à une troisiéme doze.

Enfin, on lui en fit tant prendre, qu'il rendit l'ame avec le dernier louis.

Il sembloit que ces deux exécutions militaires de la part de la Police Grecque auroient dû arrêter le cours des fripponneries particuliéres qui se pratiquoient entre les joueurs; mais les Grecs ne sont pas gens qui se corrigent par des exemples.

Pas plus loin qu'à la premiére Partie qui se fit, ce qui fut le jour suivant, l'homme postiche, apposté par le Grec pour dire qu'il gagnoit ce qu'il ne gagnoit pas, parut comme à l'ordinaire.

Le Contrôleur qui, pour être en regle vis-à-vis de lui-même, & pouvoir dire, à la fin de la

[illegible] l'argent, ce- [illegible] de tous [illegible] s'apperçut que [illegible] gagner [illegible] là six louis. [illegible]

A la fin de la Partie, l'inconnu dit tout haut qu'il [illegible] louis. Ah! voilà, dit alors le [illegible] à la Compagnie, la friponnerie [illegible]. Monsieur est un imposteur; il [illegible] au lieu d'en gagner quatre vingt, comme il le dit. J'ai [illegible] l'œil ouvert [illegible]. Je suis sûr de mon [illegible], au lieu d'être [illegible] dans celle de [illegible] le Grec qui [illegible] & qu'il avoit découvert à [illegible] qu'il lui avoit vû faire.

[illegible] cette occasion, payer [illegible] qu'il étoit honnête-homme; [illegible] & qu'il gagnoit ce [illegible]

[illegible] le rôle de mé- [illegible] la pa- [illegible] Monsieur, vous gag- [illegible] à ce que vous dites. [illegible] affirmative- [illegible] quatre [illegible] ce moment, [illegible]

[illegible]

de quatre-vingt louis que je croyois avoir gagné, j'en perds au contraire six des miens.

Après qu'il eut décampé, on fit rendre gorge au Grec qui s'entendoit avec lui.

Celui qui étoit d'accord avec un faux-monoyeur, & qui substituoit de fausses espéces au lieu des bonnes, fut aussi pris sur le fait quelques jours après; & ce fut encote une quatriéme découverte du Contrôleur, qui s'apperçut, dans une partie qui se fit quelque tems après, qu'un Grec de la Compagnie mettoit continuellemenr de louis-d'or dans une poche, & qu'il en sortoit la même quantité d'une autre. Cette remarque le mit au fait, & il dévina tout d'un coup la supercherie.

Il arriva le jeu fini, qu'il se trouva de l'argent de trop, lors du partage, bien loin qu'il en manquât, comme à l'ordinaire.

Bon, dit un Grec, nous aurons une fois notre compte.

C'est ce qui vous trompe, Monsieur, répondit le Contrôleur; précisément à-présent personne n'a le sien; car la somme qui est actuellement sur la table n'est autre chose que de la fausse-monoye, que Monsieur, en montrant le Grec qui l'avoit changée, a substitué à la place de la bonne. On vérifia les louis, & on trouva en effet qu'ils étoient tous du faux coin.

Messieurs, dit alors un Grec, en branlant la tête, ceci forme un petit badinage nouveau & très intéressant. Sçavez-vous bien qu'il n'y va pas moins que de la corde pour nous tous?

Puis, adressant la parole au Grec faux-monoyeur: Monsieur, lui dit-il, si vous voulez vous faire pendre, vous en êtes bien le maî-



tre ; mais nous vous prions de vouloir bien ne nous pas mettre de la partie.

Après quoi, on lui ôta les bonnes espéces, & on le mit à la porte avec sa monoye contre-faite.

Après tout ce que je viens de dire, on s'imaginera sans doute que les Grecs sont des gens riches & pécunieux.

Point du tout ; il n'y a point d'hommes sur la terre plus pauvres & plus indigens ; & quoique j'aye avancé que des sommes considérables leur passoient par les mains, on ne doit pas conclurre de-là qu'ils soient riches ; car il n'y a point de gens qui aiment plus à faire circuler les espéces que les Grecs. On en voit qui aprés avoir regorgé d'or & d'argent dans certains tems, se trouvent réduits à une indigence affreuse dans d'autres.

Il n'y a point d'état dans la société où les changemens soient plus marqués, & les révolutions si grandes.

C'est quelque chose de prodigieux que leurs chûtes. J'ai eû l'honneur moi-même de faire l'aumône à plus de cent grands Cordons-Bleus de l'Ordre, que j'avois vû briller dans les Cours étrangeres, & qui n'avoient pas moins de trente domestiques à leur suite, sans compter les pages & les écuyers.

Pour expliquer ces vicissitudes, il ne faut pas avoir recours aux caprices de la fortune. Les révolutions des Grecs ont des causes très-naturelles.

La premiere, est celle dont j'ai déja parlé dans la premiére Partie de cet Ouvrage ; je veux dire, une dépense immodérée.

Comme ces Messieurs gagnent l'argent avec beaucoup de facilité, ils le dépensent de même.

La seconde, est le revers qu'ils éprouvent eux-mêmes au jeu; car on se tromperoit beaucoup si l'on croyoit que les frippons ne font pas d'autres Parties que celles qu'ils font avec les dupes.

Tous les Grecs sont naturellement joueurs; le jeu est leur passion dominante. Or, lorsqu'ils ne trouvent pas à jouer avec avantage, ils jouent sans avantage; & alors la fortune qu'ils corrigent ailleurs, se venge toujours ici sur eux; elle les traite comme ils la traitent. En un mot, une table de jeu où un Grec ne peut pas mettre en usage son sçavoir-faire, est pour lui une Chambre de Justice, il y rend gorge de l'argent qu'il a fripponné dans les autres Parties; & presque toujours avec usure.

Je remarquerai à ce sujet qu'on trouve une anecdote écrite en gros caractère dans les Archives des Grecs, par laquelle on voit que, depuis l'établissement des frippons, aucun n'a gagné au jeu lorsqu'on a pû l'empêcher de voler.

Mais une troisiéme cause de la ruine des Grecs, & dont j'ai déja aussi touché quelque chose, ce sont les femmes.

C'est une loi presque immuable de la nature, que le jeu & la volupté se donnent la main; ce second vice est comme une suite nécessaire du premier.

Ce seroit un Phénoméne de voir un Grec qui ne fût pas débauché & crapuleux.

La manie sur-tout de la plûpart d'entr'eux, c'est de voyager avec le beau sexe.

Lorsqu'on voit arriver dans une ville de Province un homme à plumet, accompagné d'une jolie femme, qui a l'air libre, dégagé, qui ne se gêne point, & qui parle à tort & à travers; on ne peut pas s'y tromper, c'est

un frippon, qui a à sa suite une fille de joïe, avec laquelle il court le monde, pour chercher des avantures & faire des dupes.

On s'imagine que les femmes sont d'un grand secours aux Grecs. Il est certain, comme on l'a dit ailleurs, qu'elles contribuent à faire venir l'eau au moulin; mais, pour un écu qu'elles font gagner aux joueurs qui sont associés avec elles, elles leur en font dépenser trois; car ces créatures sont ordinairement plus capricieuses que toutes les autres personnes de leur sexe.

Ce qui ruine toujours leur ménage, c'est la sotte vanité qu'elles ont de vouloir aller du pair, pour la parure, avec les premiéres Dames de Condition du Païs où elles se trouvent, & de vouloir dépenser autant qu'elles en équipages, bals & spectacles.

C'est quelque chose d'étonnant que l'argent qu'elles prodiguent, & les dettes qu'elles font contracter à ceux qui les ont à leur suite. Un joueur vivroit dix ans de la dépense qu'il fait avec une de ces femmes dans une seule année.

Mais une des principales causes de la misere où tombent les Grecs, c'est la publicité de leur profession, malgré tous les moyens qu'ils employent pour la cacher.

On diroit que tous les Grecs portent un écriteau derriere le dos, qui avertit le public d'être sur ses gardes.

Il est certain du moins, que la configuration du visage d'un Grec, est différente de celle d'un autre homme soit que le vice ait altéré ses traits, ou que cela vienne de quelqu'autre cause qu'on ne sçauroit dire.

Un Grec a beau se déguiser, & emprunter le masque d'un honnête homme: le frippon paroit

toujours à travers ; un certain air qu'on ne sçauroit décrire, fait soupçonner les Grecs, dans le tems même qu'ils perdent leur argent, & qu'au lieu de dépouiller les autres, ils sont dépouillés eux-mêmes.

C'est à cette publicité qu'il faut attribuer leur décadence ; car un Grec connu est un homme perdu. Or, ils le sont presque tous peu de tems après leurs premiéres fripponneries ; & alors, pour une partie combinée, où ils dépouillent une dupe, ils passent ensuite des années entiéres sans en pouvoir dépouiller une seconde ; & par-là, ils se trouvent ruinés, parce qu'ils n'ont pas dequoi attendre. Dans peu, les dettes les accablent, les emprisonnemens viennent, & la misére les saisit de toutes parts.

D'un autre côté, il n'est pas ordinaire que les Grecs vivent long-tems. Si on en voit quelquesuns de vieux, c'est un cas particulier & une exception à la regle générale. Ce n'est point que la Police les détruise ; car ils peuvent toujours trouver des accommodemens avec elle, quelques avérées que soient leurs fripponneries ; mais ceux qu'ils filoutent, & à qui ils volent leur argent ne sont pas si accommodans lorsqu'ils les surprennent en flagrant délit : ils les tuent d'autant plus facilement, que le public en général, ni aucun Tribunal particulier, ne se sont pas encore recriés contre ces vengeurs de la bourse des honnêtes gens.

Il faut que je rapporte ici quelques morts tragiques de Grecs qui ont fini leur vie sur le champ de bataille de filouterie, les armes à la main ; c'est-à-dire, dans des tripots ou maisons de jeu, où on les a surpris en faisant leurs tours d'escamotage, ou ayant des cartes pipées.

J'avertis que ces faits sont encore sans ordre & séparés, & qu'on ne met ni datte ni tems.

Au reste, je ne prétends pas me piquer d'exactitude dans cet endroit de l'Histoire des Grecs; car si je voulois rapporter ici tous les évènemens sinistres qui leur sont arrivés, cet Ouvrage ne seroit à la fin qu'un extrait mortuaire.

Le premier évènement que l'on trouve dans le recueil des accidens funestes des joueurs d'avantage, est celui de quatre Grecs qui furent massacrés à Paris dans une maison, sur le Quai des Augustins, & qui, à cause de la proximité de la Seine, n'eurent d'autre tombeau que cette riviere.

Ces quatre Grecs s'étoient accordés ensemble pour tromper une vingtaine de joueurs, qui se rendoient tous les soirs, à l'entrée de la nuit, dans cette maison où l'on donnoit à jouer.

Malheureusement pour les Grecs, les joueurs étoient des Officiers de la Maison du Roi, qui n'entendoient point raillerie sur l'article.

Comme ils ne portoient point leur uniforme lorsqu'ils se rendoient dans ce tripot, les Grecs ne les connoissoient pas. Mais s'ils n'avoient aucune idée des gens avec qui ils jouoient, il n'en étoit pas de même des Officiers, qui les soupçonnoient, depuis quelques jours, d'être des frippons.

Cependant, comme ce n'étoit encore qu'un doute de leur part, ils n'avoient point prémédité de châtiment. Mais un des quatre Grecs ayant voulu substituer un jeu de cartes qu'il avoit apporté, à un autre de la maison, s'en acquitta si mal, qu'il fit voir double à la compagnie; c'est-à-dire, que deux jeux de cartes parurent tout d'un coup sur la table, au lieu d'un seul qui y étoit auparavant.

La fripponnerie étoit parlante : le corps du délit étoit-là : aussi, son procès lui fut d'abord fait.

Un officier de la Compagnie, qui étoit à côté de lui, tira son épée, & la lui passa au travers du corps.

Les trois autres Grecs voyant leur camarade cloué, voulurent aussi-tôt prendre la fuite: mais on ne leur en donna pas le tems: l'effroi & l'épouvente qu'on remarquoit en eux, paroissant des témoins irrécusables qu'ils étoient les associés du filou qu'on venoit de punir, ils furent poignardés sans miséricorde.

Cette expédition faite, on se saisit de leur argent, & on alla les jetter tout uniment dans la Seine, quoique deux ne fussent pas encore morts & respirassent encore: après quoi on revint dans le même tripot, où l'on passa le reste de la nuit à jouer, comme si de rien n'étoit.

U autre Grec s'étant introduit dans une compagnie d'honnêtes joueurs, dont le rendez-vous étoit à une des extrêmités de la ville de Paris. Celui-ci voulant un soir faire une vole a la dupe, en faisant sauter la coupe, le fit si grossiérement que tout le monde s'en apperçut. Cependant, il ne se déconcerta point, alla son train, & fit la main à fonds.

Un joueur qui perdoit son argent à cette taille, se leva, & dit: vous êtes un frippon: & en même-tems se prépara à faire l'office de sacrificateur.

Il avoit déja tiré son épée, & alloit la plonger dans le sein du Grec, lorsqu'un autre joueur de la compagnie, qui avoit fait un Cours de Droit, & qui étoit tout près de celui qui avoit l'épée à la main, lui retint le bras. Arrêtez, Monsieur, lui dit-il; on ne tue pas ainsi les gens.

Suivant l'usage de tous les Païs Coûtumiers de l'Europe, on observe des formalités avant de faire mourir quelqu'un. Monsieur, dites-vous, en montrant du doigt le Grec qui venoit de fai-

re la vole, est un frippon ; il n'y a rien d'impossible à la chose, & cela pourroit fort bien être.

Mais, avant que d'en venir aux voies de fait, il convient d'instruire son procès. Les soupçons ne suffisent pas ; il faut des preuves.

Remettez votre épée dans le fourreau, ajoûta-t'il : & qu'on ferme la porte.

Je connois les formalités ordinaires de Justice. Je me déclare Procureur du Roi dans cette affaire, & je vais agir en conséquence. Si l'accusé est coupable, il sera puni sur le champ, sans appel ni délai.

En qualité donc de Procureur du Roi, je vous ordonne, dit-il gravement à trois joueurs qu'il nomma, de fouiller Monsieur, pour examiner s'il n'a point de cartes sur lui.

Cela fut exécuté dans la minute. On lui en trouva un sizain, qu'on jetta sur la table.

Le procès, dit le Procureur à la vue du sizain, commence d'être en régle ; car voilà des piéces. Mais ce n'est pas assez que d'avoir trouvé des cartes sur Monsieur, il faut encore examiner si elles ne sont pas contrefaites: On en fit sur le champ la vérification, & il se trouva qu'elles étoient marquées.

Après cette découverte, le Procureur du Roi s'adressant à la Compagnie, lui dit : Messieurs, le fait est prouvé ; vous pouvez à présent prononcer sur la peine. A quoi condamnez-vous le Criminel, ajoûta-t'il ? A être jetté par les fenêtres, s'écriérent-ils d'une commune voix. Soit, dit le Procureur du Roi, je souscris au châtiment. Alors un joueur ouvrit les volets, & quatre autres se saisirent du condamné, dans le dessein de lui faire subir la sentence. Doucement encore ici, Messieurs, dit le Procureur du Roi, en les arrêtant ; il est établi, par les loix du Royaume, qu'avant de faire mourir aucun criminel

nel, on doit tirer de lui-même un aveu de ses crimes. J'ordonne donc que le criminel soit appliqué à la question ordinaire & extraordinaire ; & que, faute de pouvoir mettre en exécution celle des Brodequins, on lui donne celle de l'eau. En consequence, on fit venir dans le moment trois ou quatre grands sceaux d'eau.

Les interrogations, durant le cours de la question, & à chaque pinte qu'on lui faisoit boire, rouloient sur ces points, sçavoir : *S'il avoit des complices des filouteries ? Quels étoient les noms de ceux-ci, & dans quels quartiers de la ville ils logeoient ? Depuis quel tems il exerçoit la profession de Grec ? Combien de fois il avoit filouté dans la maison où il se trouvoit alors, & où il venoit d'être surpris ? Quel étoit l'argent qu'il avoit volé à la Compagnie, qui étoit-là présente. Et quels des joueurs il avoit le plus filouté. Quelle étoit la somme qu'il avoit filouté au jeu depuis qu'il étoit Grec, dans quel endroit il l'avoit mise, ou à quoi il l'avoit employée*, &c.

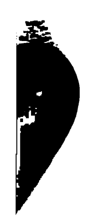
Comme Messieurs les Assistans à la question n'étoient pas sans doute bien au fait de la dose qu'il falloit en faire boire, tant pour l'ordinaire que pour l'extraordinaire ; ils lui en firent tant avaler, qu'à cette derniére interrogation, le Grec rendit l'ame.

Mais sa mort ne le garantit pas de l'exécution de la sentence. Il fut jetté par les fenêtres, ni plus, ni moins que s'il eût été vivant.

Un autre Grec, jouant avec un vieux Capitaine de Cavalerie, dans une ville de Province, le filoutoit de cette maniére.

Toutes les fois qu'il vouloit avoir beau jeu, il mouchoit d'une main la chandelle ; & de l'autre il escamotoit le talon.

L'ancien Militaire, qui n'étoit pas dupe, s'étant apperçu deux ou trois fois de cette ma-



nœuvre, lui dit, en s'arrêtant, & posant ses cartes sur la table : „ Monsieur, je remarque que „ toutes les fois que vous mouchez la chandelle, „ je n'ai point d'As. Je vous serois obligé, con„ tinua-t'il, si vous vouliez bien vous dispenser „ de prendre tant de peine ; car j'aime encore „ mieux n'y voir pas si clair, & avoir des jeux „ moins louches.

Sur ce premier avis, le Grec se retint quelques momens, mais une heure après, étant question de la fin d'une Partie décisive, & ayant ce couplà un jeu si mauvais qu'il ne lui falloit pas moins que les huit cartes du talon pour le racommoder il prit de nouveau les mouchettes, dit au Capitaine : „ Je vous demande bien pardon, Mon„ sieur ; mais c'est une vieille habitude que j'ai „ pris au Piquet de moucher. „ Et moi, dit le Militaire, en l'arrêtant sur le fait, comme il escamotoit le talon : „ C'est aussi usage que j'ai de moucher ceux qui me volent au jeu. „ Et, en disant ces mots, il sortit de sa poche un pistolet, & lui brûla la cervelle.

Deux Grecs ayant eû un jour dispute ensemble, au sujet de quelque fripponnerie mal combinée, celui qui se crut le plus insulté dit à l'autre : „ Ce n'est point aujourd'hui que je prétends me „ venger, mais, quelque jour que tu y penseras „ le moins, je te tomberai sur le corps, & je „ t'écraserai.

L'autre, pour se venger de cette ménace, fut trouver deux ou trois dupes à qui celui avec qui il venoit d'avoir dispute avoit coûtume de gagner leur argent. “ Messieurs, leur „ dit-il, dans l'assemblée où vous vous ren„ dez tous les soirs pour jouer, il y a un „ frippon qui vous vole votre argent ; & ce „ frippon est un tel, en lui disant le nom du „ Grec qui l'avoit ménacé ; & une preuve que

„ ce que je vous avance est vrai, ajoûta-t'il, „ c'est que, si vous le voulez, il ne tiendra „ qu'à vous de le prendre sur le fait; & afin „ qu'il n'y ait point de doute dans la chose, „ je vais vous instruire des filouteries qu'il „ employe pour vous gagner votre argent. " En même tems, il leur montra tous les tours de main que l'autre Grec employoit chaque soir dans leur assemblée.

Ceux-ci le remercierent de l'avis, & résolurent d'en profiter dès la premiere séance.

Pour être plus en état d'exécuter leur dessein, ils le communiquerent à plusieurs de leurs camarades, qui jusques-là avoient été dupes comme eux.

Le complot formé, ils se rendirent le même soir à l'endroit où l'on avoit coûtume de s'assembler pour jouer. Le Grec ne manqua pas de s'y trouver. Il demanda des cartes, & proposa de jouer.

La proposition fut acceptée. On le laissa travailler pendant un quart-d'heure, tant pour se convaincre de ses fripponneries, que pour prendre bien ses dimensions, afin de l'arrêter sur le fait.

On n'y manqua pas, & on le surprit comme il escamotoit une carte.

La chose étant claire, & la fripponnerie parlante, toutes les explications devenant inutiles, on lui prit d'abord l'argent qu'il avoit devant lui, & sans autre forme de procès, on le jetta par les fenêtres.

L'autre Grec avec qui il avoit eu dispute, & qui, pour se venger, avoit donné l'avis, venoit aux écoutes près de cette maison, pour sçavoir si on auroit surpris son homme. Il passoit justement alors dans la rue, & se trouvoit dans ce moment sous les fenêtres. Le

Grec qu'on en précipitoit, lui tomba dessus, & l'écrasa par sa chûte, sans se faire lui-même le moindre mal. Il se releva; & voyant à ses pieds le Grec expirant, il lui dit: je te l'avois bien dit, misérable, que je te tomberois quelque jour sur le corps, & que je t'écraserois. En finissant ces mots, il continua gaïement son chemin, & alla de son petit pas chez lui se coucher, sans faire d'attention à ce qui venoit de se passer, ni en témoigner le lendemain le moindre ressentiment contre ceux qui l'avoient traité ainsi. Il se contenta de ne plus retourner à cette assemblée.

Un autre Grec vouloit gagner à Paris une somme considérable à un Capitaine de Vaisseau de la Compagnie des Indes, qui aimoit le jeu à la fureur; mais qui étoit si affairé dans cette ville, qu'il n'avoit pas un moment à lui.

D'ailleurs, comme les Directeurs de cette compagnie épioient sa conduite, il étoit obligé de se conduire avec beaucoup de circonspection.

Le Grec ne pouvant le joindre, résolut de s'embarquer avec lui, & de faire exprès un voyage aux Indes pour lui gagner son argent, s'imaginant qu'il trouveroit les Indes dans le vaisseau même qu'il choisissoit pour y aller.

Il se proposa au Capitaine comme passager. Celui-là le reçut au prix dont ils convinrent ensemble.

Ils s'embarquerent au Havre.

A peine avoient-ils été huit jours en mer, que le Capitaine fut le premier à proposer au Grec de jouer. Il se fit d'abord prier; mais à la fin il se rendit.

L'attaque commença. Le Grec passager l'enfila

si bien, qu'avant qu'on fût sous la ligne, il lui gagna son vaisseau : de façon que le Capitaine se trouva lui-même passager sur son propre bord.

Malheureusement pour le Grec, il avoit conservé le Commandement. Il le fit jetter dans la mer, sous prétexte que c'étoit un filou. Ainsi finit ce Grec, qui, au-lieu d'un grand projet, ne trouva qu'un grand tombeau.

Jusques-là ce ne sont que des meurtres & des crimes, commis pour venger d'autres crimes. Mais voici des procès dans les formes, & des morts de Grecs dans les regles de la justice ordinaire.

Un Gentilhomme d'une certaine Province du Royaume, duquel il doit importer peu au Lecteur de sçavoir le nom, ayant été dépoüillé par les Grecs dans plusieurs voyages qu'il avoit fait à Paris, jura de se venger d'eux d'une maniére cruelle, si jamais il en trouvoit l'occasion.

Ayant perdu avec eux des sommes considérables au jeu, & ne pouvant plus survenir aux dépenses qu'exigeoit de lui son séjour dans cette Capitale, il se vit obligé de se retirer dans une Terre, qui lui restoit dont il étoit Seigneur en toute justice.

Son Château étoit séparé du village, & se trouvoit seul au milieu d'un grand bois.

Quoiqu'il se fût beaucoup dérangé au jeu, il avoit cependant encore un revenu assez honnête, dont il jouissoit honorablement, recevant compagnie, donnant souvent à manger, & joüant même quelquefois lorsque l'occasion s'en présentoit.

Deux Grecs de la Province où étoit sa Terre, résolurent d'achever de le ruiner. Pour

cet effet, ils rechercherent l'occaſion de faire connoiſſance avec lui; & comme la choſe n'étoit pas bien difficile, ils y réuſſirent.

Ils ſe rendirent chez lui, ſous le prétexte de voir ſon Château. Le Seigneur les reçut avec cette politeſſe qui lui étoit ordinaire. Il les pria même de faire quelque ſéjour chez lui. Les Grecs, qui ne demandoient pas mieux, ſe firent un peu preſſer; mais à la fin ils ſe rendirent.

Il fut bientôt queſtion de jeu.

Les filoux menerent d'abord ſi bon train le Gentilhomme, que dans deux jours ils lui eurent gagné la moitié de ſa Terre.

On travailloit à lui gagner le reſte, lorſqu'il reçut par un exprès une lettre d'un de ſes amis, qui lui donnoit avis qu'il avoit actuellement chez lui deux Grecs qui ne s'étoient introduits dans ſon Château que pour le voler au jeu.

Le reſte de la lettre portoit, que le fait étoit certain, qu'il avoit ſçu la choſe d'origine; c'eſt-à-dire, d'un troiſiéme Grec à qui ceux qu'il avoit actuellement chez lui s'étoient confiés avant leur départ; & afin qu'ils ne puſſent pas lui échapper, & qu'il eût les moyens de les convaincre, il lui envoyoit les pratiques de filouterie qu'ils employoient pour voler ceux qui joüoient avec eux, & que le Grec qui, par ſon canal, faiſoit donner l'avis, avoit dictées lui-même.

Le Gentilhomme ayant lû la lettre de ſon ami, ne témoigna rien à ſes hôtes.

Il n'y avoit aucun doute que les deux frippons ne fuſſent les deux étrangers qui avoient commencé à joüer avec lui, & qui lui avoient déja gagné une ſomme conſidérable; car il n'y



en avoit pas d'autres actuellement dans le Château.

Cependant, pour faire les choses dans les regles, il voulut, avant que d'en venir à la vengeance qu'il préméditoit, éclaircir le fait par lui-même.

Pour cet effet, il résolut de jouer ce jour-là avec eux, comme à son ordinaire, bien résolu de les épier.

La filouterie n'est une science occulte pour les dupes, que faute de principes, mais lorsqu'on a la clef de ces principes, on est d'abord au fait.

Le Gentilhomme eut tout lieu de se convaincre par ses yeux, que l'avis qu'on lui avoit donné étoit juste.

Ayant fait les observations qui lui étoient nécessaires, il quitta le jeu pour un moment, sous prétexte de quelque besoin; dit à ces Messieurs de continuer, & qu'il alloit revenir. Il fut rassembler tous ses domestiques, & les posta dans la chambre voisine de celle du jeu, leur donnant ordre d'entrer à un certain signal qu'il leur feroit, & de se saisir des deux Etrangers qui jouoient contre lui.

Cela fut exécuté, & les deux frippons furent arrêtés. Le Gentilhomme leur fit mettre aussi-tôt les fers aux pieds & aux mains, & les envoya de cette maniére dans les prisons du Château.

Le lendemain, il fit appeller son Juge, un Gradué, & le Greffier, & leur fit instruire le procès des Grecs dans toutes les regles.

Ils parurent plusieurs fois sur la sellette, où ils furent interrogés en présence du Seigneur. Ils se tinrent d'abord sur la négative, soûtenant qu'ils étoient d'honnêtes-gens, inca-



pables des fripponneries dont on les accusoit.

Mais le Gentilhomme leur ayant fait la lecture de la lettre qu'il avoit reçu, & dans laquelle le Grec à qui ils s'étoient confiés, détailloit leurs pratiques, ils ne sçurent plus que dire, & se trouverent confondus.

Ainsi, voyant clairement alors que la mêche étoit découverte, ils se jetterent aux pieds du Seigneur, confesserent leur crime, & lui en demanderent grace. Le Seigneur fut inexorable, & profita au-contraire de leur aveu pour porter son Juge à donner au plutôt sa sentence. Vous l'entendez, lui dit-il, les coupables confessent eux-mêmes leur crime; il ne vous reste qu'à prononcer sur la peine.

Comme le juge & le Gradué n'avoient jamais jugé de cas de filouterie, ils se trouvoient arrêtés par une difficulté, sçavoir: si filouter au jeu étoit un crime de même nature que celui de voler de l'argent dans la poches d'un homme. Le Gentilhomme leur assûra qu'il n'y avoit aucune différence, & garantit la parité.

Sur la foi de cette garantie, le Juge & le Gradué, sans autre délibération, condamnerent les deux Grecs à être pendus.

On fit dresser, à cet effet, une potence dans la grande cour du Château, & on désigna le jour de l'exécution.

Il n'y avoit qu'une difficulté à cela, & c'étoit de trouver un bourreau.

Heureusement pour la vengeance du Seigneur, il y avoit un Gentilhomme, à un quart de lieuë de sa Terre, qui avoit une haine implacable contre les Grecs. Ils lui avoient gagné tout son bien, sans lui faire grace d'un pouce de terre;

de maniere qu'il étoit réduit à vivre des aumônes de ceux qui avoient été autrefois ses vassaux.

Celui-ci auroit voulu pouvoir étrangler tous les Grecs : il s'y seroit prêté de grand cœur.

Il ne sçut pas plutôt l'avanture de ceux du Château, qu'il vint s'offrir à les exécuter.

Le Seigneur ayant sçu le sujet qui l'amenoit, lui fit expédier sur le champ des lettres patentes de bourreau, & lui dit qu'il n'avoit qu'à se tenir prêt pour le lendemain. Il ne manqua pas de se rendre au Château le jour suivant à l'heure indiquée.

Voici dans quel ordre se fit la marche qui précéda l'exécution, & comment les deux Grecs furent conduits au supplice.

D'abord, douze paysans ou vassaux du Seigneur, armés de fusils & de vieux sabres rouillés, ouvroient le convoi, marchant deux à deux. A leur suite, venoit le Baillif du Fief, le Juge, le Gradué, le Notaire, & le Greffier, tous en robe longue. Immédiatement après, venoit le Seigneur, monté sur un cheval harnaché de noir, suivi de deux Ecuyers également à cheval, qui marchoient gravement, & à pas comptés. Enfin venoient les deux criminels, nuds pieds, & la tête découverte, qui avoient à leur côté le Curé & le Secondaire qui les exhortoient à la mort ; & derriére eux, on voyoit le Gentilhom- faisant la fonction de bourreau, qui tenoit dans une de ses mains le bout de la corde avec laquelle ils étoient attachés.

Pour faire honneur à la fête, & la célébrer avec plus de magnificence, il s'étoit paré d'un vieux habit uniforme d'un Régiment, où il avoit servi dans sa jeunesse, & qu'il ne mettoit ordinairement que les grands jours de *Galla*.

Tous les domestiques du Château, armés de bâtons, de broches, & de gros coutelas, jou...



le rôle de la Maréchaussée, étoient au tour des patiens, & faisoient la clôture du cortége.

On fit trois fois le tour de la grande cour, & ensuite on prit le chemin de la potence, qui étoit au milieu. Là, on fit mettre les deux patiens à genoux. Alors le Greffier s'étant approché d'eux, sortit une carte de sa poche, où étoit écrite leur sentence. Ce n'est point que le papier manquât dans le Château; mais on voulut, pour faire les choses dans les regles, que cette formalité fût analogue à leur crime. Il est vrai que les termes de la sentence n'etoient pas longs; ils se réduisoient à dire que les deux criminels étant bien & duëment convaincus de filouterie au jeu, étoient condamnés à être pendus étranglés, jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

Quoique ce ne soit pas trop l'usage que les exécuteurs de la haute Justice s'avisent, en pareil cas, d'approuver la condamnation des criminels, le Gentilhomme faisant ici la fonction de bourreau, entreprit de faire l'apologie de cette sentence. C'est fort bien fait, dit-il tout haut, après que le Greffier eut fini sa lecture; je voudrois que la même sentence fût renduë contre tous les autres Crecs de la France, & que le Roi m'honorât d'un brevet de-bourreau pour les pendre; je m'en acquiterois avec un plaisir extrême: car c'est quelque chose d'affreux que tant d'honêtes-gens soient continuellement dépouillés, & se voient réduits à la mendicité par ces frippons-là.

Il alloit continuer son discours, lorsque le Seigneur, qui étoit tout près de-là à cheval, le fit appercevoir de l'indécence de sa harangue dans une semblable occasion. Il finit; & dès-lors, il fallut commencer de procéder à l'exécution.

Le Gentilhomme avoit assûrement très-bonne envie d'étrangler ces deux grecs; mais comme

c'étoit-là son premier coup d'essai de pendaison, il se trouva un peu embarrassé, d'autant plus qu'il y avoit au de-là de trente ans qu'il n'avoit vû aucune exécution de ce genre, ce qui faisoit qu'il n'en avoit qu'une idée confuse.

Il laissa les deux condamnés au bas de l'échelle, & monta seul au haut de la potence. Lorsqu'il fut au dernier échellon, il se retourna du côté des spectateurs; & alors, adressant la parole aux deux patiens, il leur dit: Messieurs, donnez-vous la peine de monter; car le diable m'emporte si je sçai comment m'y prendre pour vous aller chercher en bas, & vous pendre.

Les archers voyant alors l'embarras du bourreau, firent lever un des patiens, & lui tournant le dos à l'échelle, l'aiderent à monter trois ou quatre échellons. Alors le Gentilhomme voulant faire aussi quelque chose, en descendit autant, & ayant saisi un bout de la corde que le patient avoit au col, s'en servit pour le tirer tant qu'il put, jusqu'en haut; & lorsqu'il y fut arrivé, il le jetta de l'échelle, & lui monta dessus les épaules.

Même cérémonie fut faite au second: de façon qu'on peut dire que ces deux patiens furent étranglés avant d'être pendus.

Ce n'est pas tout; le Seigneur voulut que les corps des deux justiciés fussent exposés sur le grand chemin de sa Terre, avec un écriteau devant eux, qui instruisoit les passans de la nature de leur crime.

Il ordonna aussi en même-tems, que la potence seroit toujours dressée dans la grande cour de son Château, afin qu'en cas de récidive de la part de quelque frippon qui voulût le filouter au jeu, justice fût faite sur le champ.

On a remarqué que depuis ce tems-là aucun Grec ne lui a rendu visite, & que les joueurs



le rô
parte
Or
ensui
au m
geno
sortit
sente
dans
les c
fû a
m
duil
& d
cone
que
Q
exé
par
tri
le
e f
pro
ro
re
R
s
ttre
int
ou
s f
Il
eur
ope
ne
llu
Le
vie

& rosserent celui qu'on leur envoyoit.

Les Liégeois, piqués de l'outrage fait en la personne d'un de leurs Ministres, chercherent à se venger ; & les Grecs assemblés se mirent de leur côté en état de leur donner satisfaction.

Les deux partis se ménacerent long-tems des yeux dans les ruës. Mais, sur les quatre heures du soir, il y eut un pour parler, dans lequel le champ de bataille fut désigné, & le moment du combat déclaré.

On se rendit de part & d'autre au lieu indiqué.

Les Liégeois, au nombre de cinquante, se rangerent d'abord en bataille, & témoignerent leur impatience d'en venir aux mains.

L'armée Grecque étoit composée de Cavalerie & d'Infanterie ; car plusieurs d'entre eux s'étoient rendus à cette Foire à pied, & d'autres à cheval.

Un Grec nommé *Blavac*, qui avoit été pendant six mois Sous Lieutenant des Milices en France, prit le Commandement-Général de l'armée, & déclara que l'affaire rouleroit sur lui.

Il fit un seul Corps d'armée de son Infanterie, dont il donna la droite à commander à un Grec, qui avoit été pendant long-tems Sergent dans Picardie ; & la gauche, à un autre Grec qui avoit servi plusieurs années, en cette même qualité, dans Champagne, & se réserva le centre.

Il posta sa Cavalerie sur les aîles & derriére l'armée, pour la soûtenir, & arrêter les fuyards.

L'aîle gauche des Grecs commença l'attaque. Elle fondit avec tant d'impétuosité sur l'ennemi, qu'il enfonça ses premiers rangs, & l'ébranla entiérement.

Le Commandant de la droite voulant profiter alors de ce premier avantage, engagea aussi le

combat de son côté. Dès ce moment, les deux armées furent aux prises, & l'action devint générale.

Je voudrois avoir le stile pompeux des Historiens qui transmettent les hauts faits d'armes à la postérité, pour donner ici avec emphase le détail des coups de poing qui furent donnés & reçus dans ce grand jour, où tant de guerriers & de héros se prirent aux cheveux.

Le Sergent de Picardie, qui, comme on vient de le dire, commandoit l'aile droite de l'armée, fit des merveilles; & celui de Champagne, qui commandoit la gauche, fit des prodiges; mais, pour le Sous-Lieutenant des Milices, devenu Général sans promotion, je ne crois pas qu'aucun Auteur à rélation de batailles, pour effronté & menteur qu'il puisse être, s'avise jamais de rélever la gloire qu'il acquit ce jour-là; & encore moins de parler de sa bravoure; car il lâcha le pied pendant deux ou trois fois. Il est vrai qu'il lui arriva un événement au commencement de l'action, qui auroit déconcerté le plus grand Capitaine de notre tems; car son Cheval s'étant déferré des quatre pieds, d'abord après le signal de la bataille, & ses aides de camp n'ayant pû lui en fournir un second, il avoit été obligé de monter sur un âne. Or, comme cet âne, selon toutes les apparences, n'étoit pas dressé au manége des évolutions militaires, il reculoit souvent au lieu d'avancer.

Déja les Liégeois commençoient à céder le champ de bataille, & l'armée Grecque touchoit au moment de remporter une victoire complette, lorsqu'un Corps de réserve de cinquante paysans, que ces premiers avoient posté derriére une haye, paroissant tout d'un coup, fondit sur l'ennemi.

Alors, la bravoure de Picardie & de Cham-

pagne ne servit de rien; il fallut céder au nombre. Ce dernier renfort de l'ennemi accabla entiérement l'armée Grecque.

Le Commandant de l'aîle droite fut tué d'un coup de pierre; celui de la gauche, un moment après, subit le même sort.

A l'égard du pauvre diable de Général monté sur un âne, il périt aussi, mais d'un genre de mort que je ne sçache pas qu'aucun Capitaine commandant ait jamais éprouvé depuis que les hommes se font la guerre; car on lui fit rendre l'ame à force de l'aiguillonner avec des longs bâtons à pointe de fer, dont les paysans se servent dans ce pays-là à la campagne, pour faire marcher les bœufs.

Outre les morts & les blessés de l'armée Grecque qui resterent sur le champ de bataille, les Liégeois firent six prisonniers, qu'ils rouerent d'abord à coups de bâton, pour éviter l'embarras ordinaire des échanges.

Ainsi périrent, dans ce grand jour, tant de braves Grecs, qui, par une mort glorieuse & prématurée, échapperent au fouet, aux galéres, à la potence, & à la roue.

Les Liégeois firent aussi tôt chanter le *Te Deum* en action de graces pour la victoire complette qu'ils avoient remporté sur les Grecs, & se réjouirent d'autant plus, qu'ils espérerent qu'il n'en viendroit plus à l'avenir à leur *Carmess*.

Ami Lecteur; ce n'est guère ici que l'Histoire passive des Grecs: il ne sera pas impossible que je ne donne quelque jour leur Histoire active.

FIN.

SUPPLEMENT.

PROJET
D'UN HOPITAL
POUR LES GRECS INVALIDES.

COmme il eſt de notoriété publique qu'en général les Grecs après avoir roulé dans leur jeuneſſe ſur l'or & l'argent, ſe trouvent à la fin réduits à la mendicité ; on a cru pouvoir remédier à cet inconvénient, par le Projet d'un Hôpital, où ils auroient à l'avenir une retraite aſſûrée, & ſeroient diſpenſés de la honte de demander l'aumône pendant leurs vieux jours.

Local de cet Hôpital.

Paris étant le premier théatre de la fortune, c'eſt auſſi la ville du Royaume où il y a le plus de Grecs, & par con-

séquent celle où cet établissement conviendroit le plus ; ainsi on pourroit la désigner pour cela.

Projet de l'Edifice.

Il seroit bâti à Paris un Hôpital de la grandeur de l'Hôtel des Invalides, pour contenir douze mille Grecs hors de service, & incapables de gagner leur vie par le travail de leurs mains.

Ce corps de Logis seroit composé de trois mille chambres de douze pieds en quarré chacune, dans lesquelles il y auroit deux lits, & où pourroient loger quatre Grecs.

Taxe volontaire sur les Grecs pour la Bâtisse de l'Hôpital.

Il seroit levé une taxe volontaire sur les Grecs tant nationaux qu'étrangers, pour la construction de l'Edifice. Cette charge seroit d'autant moins pesante, que le nombre des Grecs est grand. Car quand chaque joueur ne donneroit

qu'un écu, cette contribution formeroit une somme de plus de dix millions ; ce qui suffiroit pour les frais de bâtisse.

Taxe volontaire pour l'entretien des Grecs hospitaliers.

Mais comme il ne suffiroit pas de loger les Grecs, & qu'il faudroit encore les nourrir ; il seroit levé une taxe volontaire sur chaque Grec du Royaume de trente livres une fois payées, ce qui formeroit un Capital immense, qui étant placé à rente constituée, formeroit un revenu considérable ; & si cette rente annuelle ne suffisoit pas, il seroit levé les deux sols par livre sur toutes les fripponneries qui s'exercent annuellement dans le Royaume ; ce qui rendroit alors cet Hôpital un des plus riches de l'Univers.

Qualités requises dans les Candidats, pour être reçû dans cet Hôpital.

1°. Comme il faut des services pour

mériter une retraite, aucun Grec ne pourroit être reçu Hospitalier sans qu'il prouvât auparavant qu'il est ancien dans son corps, c'est-à-dire, qu'il a corrigé la fortune pendant vingt ans, non compris les emprisonnemens, les exils, & le tems qu'il auroit resté aux galéres.

2°. Aucun Grec ne sauroit y être admis s'il ne donnoit des preuves valables comme il est naturellement prodigue, & qu'il a dissipé en folles dépenses tout l'argent qu'il a gagné au jeu.

3°. On pourroit refuser tout joueur qui n'auroit pas au moins trente mille livres de dettes criardes; car un Grec qui ne doit pas cette somme, & qui ne se trouve pas obsédé par de créanciers, est toujours en état de vivre honorablement dans le monde à la faveur de ses petits talens, & à cause de cela même ne devroit point occuper une place aux Invalides.

4°. On ne recevroit aucun Grec Hospitalier, à moins qu'il ne produisit des bons Certificats, par lesquels il prouvât

qu'il

qu'il eſt perdu de réputation, & que par conſéquent il eſt hors d'état de lier aucune partie ; car un Grec qui n'eſt pas entièrement décrié, peut toujours par-ci par-là ſubſiſter honorablement.

5°. On n'admettroit à cet Hôtel d'Invalides que des Grecs d'eſprit, & de génie ; car, à l'égard des Grecs ſtupides & idiots, ils ont toujours aſſez de capacité pour conſerver l'argent qu'ils gagnent au jeu.

6°. On ne ſigneroit aucun Brevet d'Hoſpitalier, qu'à ceux qui auroient eu pluſieurs affaires à démêler avec la Police, & ſe feroient brouillés ſouvent avec la Juſtice.

7°. Aucun Grec ne pourroit être reçu à l'Hôpital, à moins qu'il n'eût atteint l'âge de cinquante ans ; attendu que tout jeune joueur d'avantage qui peut voyager & ſe tranſporter facilement d'une Ville à une autre, eſt en état de vivre ſans le ſecours d'un Hôpital.

8°. Tout Grec de quel âge qu'il fût, qui auroit été pris ſur le fait en flagrant-délit les cartes à la main, & qui accuſé

de cela même auroit été roué à coups de bâtons, ou jetté par les fenêtres, & qui par-là se trouveroit hors d'état de faire valoir ses talens, auroit de plein droit son entrée à l'Hôpital.

9°. Un Grec à qui on auroit coupé les doigts, ou percé la main en le surprenant à filouter, y seroit également admis d'emblée.

10°. Dans la reception des Candidats, qui brigueroient un Poste à l'Hôpital, on n'auroit aucun égard au rang & aux qualités des personnes; mais seulement à l'ancienneté des services dans la Gréce: de maniere qu'un Grec *Chevalier*, *Comte*, *Baron*, *Marquis*, ne seroit pas plus fondé à faire valoir ses titres pour obtenir un Brevet d'Hospitalier, que le joueur de la naissance la plus obscure.

11°. Les femmes Grecques seroient également en droit de prendre séance dant cet Hôpital, & il y auroit pour cela un Corps-de-logis composé de quatre milles chambres destiné pour elles. Mais aucune Grecque ne pourroit être reçuë Hospitaliere à moins qu'elle ne

prouvât clairement qu'elle est hors d'état de faire jouer ses yeux & ses mains.

Entretien.

Pour aliment il seroit distribué à chaque Grec une livre de pain bis, quatre onces de viande, & une pinte de piquette par jour.

Le même ordinaire dureroit toute la semaine à l'exception des Dimanches & des Fêtes, qu'on leur distribueroit à chacun pour dessert une pomme, & un morceau de fromage.

Tous les Grecs Hospitaliers feroient leurs répas dans un grand refectoir, où pendant qu'ils mangeroient leur pain bis & boiroient leur piquette, l'Aumônier de l'Hôpital leur feroit un discours sur la vertu de la tempérance, & la frugalité.

Il y auroit cependant trois jours de réjouissance l'année, ou grands répas solemnels: sçavoir; à la St. Martin, aux Rois, & à la fin du Carnaval, dans lesquels, il seroit distribué à chaque

Grec une ſalade, & la moitié d'un gigot de mouton.

Habillement des Grecs Hoſpitaliers.

Tous les Grecs reçus à l'Hôpital des Invalides ſeroient en uniforme : ſçavoir, l'habit bleu, le bonnet rouge, & les bas blancs : le tout d'un beau cadis.

Pour éviter les frais des Perruquiers, il ſeroit défendu à tout Grec Hoſpitalier de porter perruque, & de faire friſer ſes cheveux au cas qu'il en eût.

Les valets de chambre étant auſſi très-incommodes dans ces ſortes de maiſons, les pourpoints des Grecs ſeroient tout d'une piéce & très larges : de façon qu'ils pourroient s'habiller aiſément ſans autre ſecours que celui de leurs propres bras.

En entrant à l'Hôpital il ſeroit remis à chaque Grec quatre chemiſes de bonne toile de ménage ſans manchettes, à manches larges, & taillées à maniere de ſurpelis.

Chaque joueur invalide recevroit quinze

fois tous les mois de la Maison pour ses menus plaisirs : sçavoir ; pour se pourvoir du tabac, & fumer la pipe.

Police.

1°. Il seroit défendu à tout Hospitalier de découcher.

2°. Aucun Grec ne pourroit sortir de la Maison sans en demander la permission.

3°. Prohibition seroit faite à tout joueur invalide de parler de leurs anciennes fripponneries.

4°. Il leur seroit fait expresse inibition de s'entretenir de jeu.

5°. Aucun Grec ne pourroit envoyer acheter quoi que ce soit au cabaret.

6. Il lui seroit défendu d'avoir aucune sorte de vin dans sa chambre.

Punitions.

1°. Tout Grec qui en appelleroit un autre frippon, seroit condamné sur le champ à l'estrapade.

2°. Un Hospitalier qui s'absenteroit sans

permission pour deux jours auroit deux mois de prison.

3°. Un Grec qu'on surprendroit avec un jeu de cartes dans ses poches seroit mis au carcan.

4°. Plusieurs Invalides qu'on trouveroit à jouer ensemble dans leurs chambres, seroient candamnés à un an de cachot.

5°. Quelque Grec que ce fût qui se battroit avec un autre, seroit mis au pain & à l'eau pendant un an.

6°. Un joueur qui médiroit d'un autre subiroit une punition arbitraire.

Occupations.

L'oisiveté comme on dit étant la mere de tous les vices, chaque Grec Hospitalier seroit tenu à une sorte d'occupation manuelle ou autre.

Par exemple, certains joueurs invalides feroient des sabliers, d'autres, des nates, quelques-uns, des bas, & plusieurs, des bourses à argent, & qui seroient vendues au profit de la Maison.

Les Grecs non roturiers, & de sang

noble, s'occuperoient à l'Agriculture, comme à ſemer & planter des fleurs, arroſer des ſimples, tranſplanter des arbres, & autres exercices diſtingués, & auxquels les Grecs-Gentilshomes s'occupent ordinairement dans leurs Châteaux.

A l'égard des joueurs ordinaires, & de cette foule de Grecquillons dont cet Hôpital ſeroit inondé, on les emploiroit à faire la leſſive, laver les plats, & les écuelles de la Maiſon.

Divertiſſemens.

Les joueurs invalides auroient deux promenades par ſemaine, & pour éviter la confuſion dans la marche, ils iroient de deux à deux, & dans le même ordre que les pauvres Hoſpitaliers aſſiſtent aux Proceſſions dans les villes de Province.

Les jours de récréation il leur ſeroit permis de paſſer la journée entiére ſans rien faire, & de s'occuper de leur vie paſſée.

Quoique toutes ſortes de jeux fuſſent défendus dans cet Hôpital; il ſeroit ce-

pendant permis aux Grecs Invalides de jouer au volant, au solitaire, & au noble jeu de l'oye.

Départemens des Invalides Grecs.

Comme cet Hôpital seroit établi non seulement pour les nationaux ; mais même pour les étrangers ; il y seroit établi plusieurs corps de logis séparés, dénominés par le mot de Quartier : par exemple il y auroit :

Le Quartier des Piémontois.
Le Quartier des Vénitiens.
Le Quartier des Avignonois.
Le Quartier des Allemands.
Le Quartier des Anglois.

Le Quartier des Piémontois seroit composé de deux cens chambres.

Celui des Vénitiens, de cent quatre-vingt.

Celui des Avignonois, de cent cinquante.

Celui des Allemands, de trente, & celui des Anglois, de six.

Il y auroit dans cet Hôpital six Histo-

riens à titre, & pensionnés par la Maison.

Pour faire l'Histoire générale & universelle des Grecs depuis la création de l'Ordre, chaque Grec seroit obligé de fournir des Mémoires, & produire des Piéces.

Outre les Historiens, il y auroit dix Peintres, & quatre Sculpteurs, pour tirer le portrait au naturel des plus habiles Grecs qui se seroient distingués dans Paris, & faire leur buste au naturel; lesquels portraits & bustes seroient placés dans une grande salle exposés aux yeux du Public, &c.

LETTRE

D'un Grec de Paris à l'Auteur de l'Histoire des Grecs.

MONSIEUR,

Il y a tant d'autres matiéres sur lesquelles ceux qui comme vous ont la démangeaison d'écrire, peuvent exercer

leur beau génie, qu'il est surprenant que vous en soyez allé chercher une, qui jusques-ici n'a tombé sous le sens d'aucun Auteur.

Personne ne s'étoit encore avisé de faire exprès un livre pour parler filouterie. Vous êtes le premier qui ayez mis les Grecs à la Presse.

Il est fort desagréable pour nous de nous voir imprimés, cousus, brochés, & vendus au Public.

Passe, si vous parliez de nous avec certaine décence; mais vous avez écrit notre histoire, à peu près dans le même goût que vous auriez fait celle des Cartouchiens. Il faut avoir la rage d'écrire pour former le projet de semblables ouvrages.

Vous auriez mieux fait de faire des observations sur les Romains, que de faire l'histoire des Grecs. Car à quoi sert ce détail dans lequel vous êtes entré sur les joueurs d'avantage. Comptez-vous dire quelque chose de nouveau que d'avancer que la France est pleine de fripons.

Depuis la création de la Monarchie, il y en a toujours eu & il y a apparence qu'il continuera à y en avoir tant qu'elle exiſtera. Il ſuffit que la ſocieté ſoit composée d'hommes, pour que le plus grand nombre cherche à prendre avantage ſur les autres.

Les Grecs n'ont pas augmenté en France. Il y a trente ans qu'il y en avoit autant qu'aujourd'hui : il eſt vrai qu'on ne jouoit pas de ſi grandes ſommes. Voilà toute la différence qu'il y a de la Gréce ancienne à la Gréce moderne ; du reſte la France étoit pleine alors comme à préſent de Grecquillons comme vous les appellez qui ſubſiſtoient aux dépens des dupes. Vous vous tromperiez beaucoup, Monſieur l'hiſtorien, ſi vous penſiez que le ſiécle eſt plus corrompu, & que l'avarice a fait renaître de nouvelles paſſions chez les hommes : ils ſont aujourd'hui ce qu'ils étoient il y a ſix mille ans, ſi du tems d'Adam on eût joué, le génie Grec ſe fût d'abord développé. Le germe de la friponnerie eſt dans

l'individu. Ce n'est pas un accident de la chose ; c'est la chose elle-même. Je ne saurois découvrir quel est l'objet que vous vous êtes proposé en donnant au public l'histoire des Grecs ; car est-ce pour déveloper le sistême pratique des joueurs d'avantage.

Il vous auroit fallu pour cela composer un ouvrage de cent volumes in-folio, encore n'eût-il jamais été qu'une ébauche.

La duplicité est si compliquée. L'art de corriger la fortune est si étendu. La fripponnerie a tant de rubriques, que c'est un projet aussi ridicule que vain de vouloir la développer aux yeux d'un public. Un Auteur a beau entrer dans les détails. Il en reste toujours plus à dire qu'il n'en dit.

Si c'est dans la vûë de corriger les hommes comme il semble que vous voulez l'insinuer dans votre préface, ce projet est encore des plus inutiles.

Il y a une deux mille ans que les moralistes chantent aux hommes la même game ; mais on ne voit pas qu'ils

en soient plus avancés pour cela. Les passions vont toujours leur train.

La fripponnerie au jeu est un vice qui tient à une infinité d'autres.

L'avarice qui la suggére a des liaisons avec toutes les passions.

Le mal est que dans la critique que l'on fait des défauts des hommes on ne remonte jamais à leur source.

La Gréce tire la sienne aujourd'hui de l'oisiveté, de l'ostantation, il faudroit donc attaquer ces défauts au lieu de celui du jeu.

Il me semble, Monsieur l'historien, que vous avez fait comme la plûpart des auteurs qui en voulant corriger les vices, prennent toujours la morale par la queue.

Mais je doute que ce soit là votre dessein ; vous vous y seriez pris différemment.

D'un autre côté, je ne vois pas que la gréce soit aussi préjudiciable à la société que vous pourriez vous l'imaginer. La fripponnerie au jeu forme une for-

te de circulation Les Grecs rendant toujours d'une main ce qu'ils ôtent aux dupes de l'autre comme vous l'aviez vous-même fort bien remarqué.

Il n'y a peut-être point de gens dans le monde qui aiment moins à théſauriſer que les joueurs d'avantage. Je n'en ai jamais remarqué qui euſſent de coffres forts.

D'ailleurs, comme toutes les dupes deviennent toujours à la fin des frippons, il ſe fait par-là une compenſation générale de fripponnerie : de maniére que dans le fonds au bout de vingt ans il n'y a pas un ſol de perdu ; car tels qui ſont d'abord dupés, fripponnés, fripponnent à leur tour. Chaque dupe qui perd un Louis d'or place pour ainſi dire lui-même une pierre d'attente dans la Gréce, & commence à jetter le premier fondement de ſa fripponnerie ; car il faut convenir qu'il y a une grande charité dans l'ordre ; une dupe n'eſt pas plutôt dépoüillée, on ne la voit pas plutôt réduite aux abois,

qu'on la met en état de s'indemniser sur le public.

Il est bon, Monsieur l'historien, de vous prévenir que le corps général de la Grèce est un peu irrité contre vous.

Outre que vous parlez de lui avec peu de révérence, vous faites pendre deux Grecs dans la troisième partie de votre ouvrage avec beaucoup d'indécence.

Ce trait qui passe la raillerie est Scandaleux pour la Gréce. Deux Grecs attachés à un gibet ont révolté tout le monde. Passe de les faire jetter par les fenêtres ; mais dresser une potence au milieu d'une grande Cour, & les conduire au suplice, avec le cérémonial ordinaire qu'on employe pour les voleurs de grands chemins ; c'est ce qui a révolté une infinité de joueurs.

Il faut que je vous prévienne ici d'une chose ; c'est que les Grecs mes confreres sont si piqués contre vous, que si vous tombez jamais dans leurs filets, ils ont résolu de vous gagner votre écritoire & jusques à votre plume,

afin de tous ôter à la venir les moyens de continuer leur histoire ; je suis.

LETTRE

D'une Grecque au même Auteur.

MONSIEUR L'HISTORIEN,

NOtre sexe se seroit bien passé de paroître sur le Théatre de la fripponnerie où vous avez pris la peine de le placer dans votre histoire des Grecs.

Les femmes n'avoient fait des dupes que par leurs charmes, vous avez encore voulu qu'elles en fissent par leurs mains.

Dans l'art de corriger la fortune vous nous donnez des talens supérieurs à ceux des hommes même ; c'est bien poli de votre part, & vous avez bien de la bonté.

Cependant nous nous serions bien

dispensées de cette gloire.

L'Empire de la filouterie n'est point celui ou nous aspirons. Nous avons un moyen plus sûr pour dominer dans le monde.

Si quelqu'une de notre sexe enfile un autre centier, c'est un accident de la chose.

Nous abandonnons aux hommes le talent de se tromper entre eux par la combinaison des Cartes. Pour nous, notre combinaison prend sa source dans un autre principe, & si nous sommes Grecques ce n'est point au jeu.

Vous auriez donc pû Monsieur l'historien vous dispenser de nous mêler avec les frippons de Profession.

Vous dites dans quelque endroit de votre ouvrage que depuis que notre sexe se mêle de corriger la fortune, l'Empire des Grecs est devenu stable.

Il avoit déja un fondement bien solide avant que quelques femmes de Paris & de Province se mêlassent dans les tripots, & partageassent avec les joueurs d'avantage l'argent des dupes.



